

CONSEIL FÉDÉRAL

05 ET 06 AVRIL 2014
PARIS

Compte rendu

REFERENCE : 2014040506-CR-Conseil-fédéral



PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Proposition au 03 avril 2014

2 bd de la Villette, salle de la CFDT
75019 Paris - Métro : Belleville (ligne 2)

Samedi 5 avril

Ouverture des travaux à 14h00

Présidence de séance : Thierry Brochet / Marine Tondelier

- 14h00** - Adoption de l'ordre du jour
- 14h15** - intervention des parlementaires (sous-réserve)
- 14h30** - Discours de la secrétaire nationale
- 14h50** - Débat de politique générale
- 15h45** - Bilan des municipales, Introduction par le délégué aux élections puis prises de parole.

Présidence de séance : Michel Bock / Lucile Schmid

- 16h30** - Intervention des jeunes écologistes
- 16h45** - Intervention des membres de la coopérative au Conseil fédéral
- 17h00** - Contribution au débat "relance de l'activité minière en France"
- 17h15** - Intervention du Conseil statutaire
- 18h00** - Travail en atelier sur les motions :
 - 1) *Motion D : "Feuille de route pour les assises de la transition"*
 - 2) *Motion G : "Canal Seine-Nord, grand projet inutile"*
 - 3) *Motion I : "Loi de transition énergétique..."*
 - 4) *Atelier commun motion Motion J "Modifications du RI, acquisition du droit de vote...", et Motion C : "Impulser une nouvelle dynamique militante"*
 - 5) *Motion F : "Une modernisation du droit de l'environnement..." avec la Commission nature et environnement.*
- 19h30** - Fin des travaux

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 3 sur 90

Dimanche 6 avril

Présidence de séance : Thierry Brochot

- 09h00** - Adoption de l'ordre du jour
- Ouverture des votes sur :
- le Conseil statutaire
 - les représentants du CF au comité de la réforme statutaire
- 09h15** - Validation des nouveaux responsables de la Commission Santé : Vincent Deplaingne et Sophie Perroud.

Présidence de séance : Danielle Estay / Eric Loiselet

- 09h20** - **Motion B** : "De la pénalisation de l'usage du cannabis à sa légalisation ...", portée par Claude Vilain.
- 09h30** - **Motion A** : "Assurer la cohérence politique d'EELV"», portée par Alain Coulombel.
- 09h45** - **Motion F** : « Une modernisation du droit de l'environnement, dans le respect de la Charte de l'environnement et au service de la transition écologique », portée par Florence Guéry.
- **Motion I** "Loi de transition énergétique, réglementation structurante et globale pour massifier la rénovation de qualité des bâtiments", portée par David Drui et Manuel Domergue.
- 10h00** - **Motion E** : « Motion portant sur la position des écologistes quant au vote de confiance du gouvernement », portée par Alain Coulombel.
- 10h30** - **Motion D** : « Feuille de route pour le lancement des Assises de la transformation écologique et sociale », portée par Marie Toussaint.

Présidence de séance : Mireille Alphonse / Jacques Boutault

- 11h00** - 2^eme tour du vote sur le conseil statutaire
- 11h00** - **Motion G**: « Canal Seine Nord, Grand Projet Inutile », portée par Christophe Porquier.
- 11h30** - **Motion J** : « Motion portant modification du règlement intérieur concernant l'obtention du droit de vote par les nouveaux-elles adhérent-es », portée par Thierry Brochot.
- **Motion C** : « Impulser une nouvelle dynamique militante en 2014 », portée par Christophe Rossignol.
- Les motions qui n'auront pas pu être examinées à 12h00 seront reportées à 15h00.
- 12h00** - Vote du budget prévisionnel d'EELV
- 12h30** [Pause déjeuner]

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 4 sur 90

Dimanche 6 avril

Après-midi

Présidence de séance : Bernard Bourdeix / Maryse Oudjaoudi

- 14h00 - (3ème tour du vote sur le conseil statutaire)
- 14h10 - Vote de la motion du BE "engagement des candidat-es aux européennes"
- 14h15 - Vote des scénarios "listes complètes" aux européennes
- 14h45 - Intervention des eurodéputé-es : "Bilan de 5 ans de mandat des euro-député-es"
- 15h00 - *(Motions qui n'auront pas pu être traitées le matin)*
- **Motion K** : « Pour une politique sociétale du handicap, organisée et cohérente » portée par Laure Lechatellier (Déléguee thématique à l'autonomie) et Jocelyne Le Boulicaut (Commission Vieillesse et solidarité)
- **Motion L** : « Pour une mobilisation du parti sur les questions internationales, toile de fond de notre politique nationale » portée par Françoise Alamartine.
- 16h30 - Fin des travaux

SOMMAIRE

Validation de l'ordre du jour.....	6
Rapport des parlementaires	7
Débat de politique générale.....	7
Bilan des municipales 2014,	8
La note du délégué aux élections.....	8
Intervention des représentants de la coopérative.....	16
Contribution sur la relance de l'activité minière en France.....	16
Intervention du Conseil Statutaire.....	23
Travail en ateliers.....	29
Modification de l'ordre du jour.....	29
Election du Conseil Statutaire (1 ^{er} tour).....	29
Validation des nouveaux responsables de la Commission Santé.....	30
De la pénalisation de l'usage du cannabis à sa légalisation : assurer la sortie progressive du modèle prohibitionniste (amendements)	30
De la pénalisation de l'usage du cannabis à sa légalisation : assurer la sortie progressive du modèle prohibitionniste.....	31
Assurer la cohérence politique d'EELV (Renvoi au comité de la réforme Statutaire).....	35
Modernisation du droit de l'environnement engagée par le Gouvernement : non aux régressions !	36
Décret du 31 décembre 2013 sur les élevages porcins (Annexe)	40
Loi de transition énergétique : une réglementation structurante et globale pour massifier la rénovation de qualité des bâtiments.....	41
Canal Seine Nord, Grand Projet Inutile (Amendements)	43
Axe seine nord : oui au report modal, non a un projet pharaonique inutile.....	44
Motion portant modification du règlement intérieur concernant l'obtention du droit de vote par les nouveaux-elles adhérent-es.....	49
Impulser une nouvelle dynamique militante en 2014	50
Résultat du 1er tour de l'élection du Conseil Statutaire.....	51
Motion portant sur la position des écologistes quant au vote de confiance du gouvernement.....	52
Présentation du budget 2014.....	53
Modification de l'ordre du jour.....	56
Résultats du second tour de vote pour le Conseil Statutaire.....	56
Election des représentants du CF au Comité de la réforme statutaire.....	56
Européennes 2014.....	56
Motion du Bureau exécutif concernant les engagements des candidat-es aux élections européennes de 2014.....	57
Formulaire d'engagement des candidat-es	58
Européennes 2014 Suite des investitures (ouverture du vote)	60
Feuille de route pour le lancement des assises de la transformation écologique et sociale.....	61
Rapport des députés européens	62
Pour une politique sociétale du handicap, organisée et cohérente	63
Pour une mobilisation du parti sur les questions internationales, toile de fond de notre politique nationale (Amendements).....	66
Pour une mobilisation du parti sur les questions internationales, toile de fond de notre politique nationale	67
Européennes 2014 résultats des votes d'investiture.....	69
ANNEXES	78
Propos liminaire par Thierry Brochot.....	78
Débat de politique Générale, Intervention de la Secrétaire nationale.....	79
Débat de politique Générale, Lecture d'un communiqué de la part de 4 membres du Bureau exécutif	83
Débat de politique Générale, Intervention de Pascal Canfin	88
Compilation des résultats des municipales 2014.....	90

Samedi 05 avril

Après-midi

Présidence de séance : Thierry Brochot et Marine Tondelier

Début de la séance : 14h00.

70 femmes et 64 hommes ont signé la liste d'émargement.

Introduction par Thierry Brochot,

Voir à la fin du document.

Validation de l'ordre du jour

Décision CF-14-049

Samedi à 14h30, après le discours de la secrétaire nationale, ajout du point suivant : "lecture d'un communiqué de la part de 4 membres du Bureau exécutif".

Pour : 25 pour ; contre : 22.

Ajout adopté.

Décision CF-14-050

Prolongation de la séance du samedi jusqu'à 20h00 afin de permettre de rallonger le temps de débat de politique générale et décaler le début des différents points en conséquence.

Adopté par consensus.

Décision CF-14-051

Ajout d'un atelier sur la *Motion E* : « *Motion portant sur la position des écologistes quant au vote de confiance du gouvernement* ».

Adopté par consensus.

Décision CF-14-052

Le débat sur les motions E et D initialement prévu à 10h00 le dimanche est repoussé à 11h30 ;

Le débat sur les motions G, J et C initialement prévu à 11h00 le dimanche est avancé à 10h00.

Unanimité pour (35 votants à 9h13).

Décision CF-14-053

Le conseil Fédéral des 05 et 06 avril valide l'ordre du jour ainsi amendé

Pour : beaucoup.

Rapport des parlementaires

Pour le Sénat : Jean Desessard

Pour l'Assemblée nationale : François de Rugy et Denis Baupin

Intervention de la Secrétaire nationale

Emmanuelle Cosse :

Voir en fin de compte-rendu

<http://eelv.fr/2014/04/05/discours-demmanuelle-cosse-au-conseil-federal/>

Lecture d'un communiqué de la part de 4 membres du Bureau exécutif

Par, Jacques BOUTAULT, Alexandre JURADO, Elise LOWY, Lucile SCHMID,
membres du bureau exécutif d'Europe écologie-Les Verts

Lire le communiqué à fin de ce compte-rendu.

Prise de parole du groupe d'élus EELV à l'Assemblée nationale et au Sénat

François de Rugy et Barbara Pompili.
Jean-Vincent Placé.

Intervention de Cécile Duflot

Lire son intervention à fin de ce compte-rendu.

Intervention de Pascal Canfin

Lire son intervention à fin de ce compte-rendu.

Débat de politique générale.

Denis Baupin ; Eva Sas ; Mireille Alphonse, Wandrille Jumeaux ; Françoise Alamartine ; Olivier Bertrand ; Maggie Cazal ; Didier Claude Rod ; Sandrine Rousseau ; Henri Arevalo ; Cyrielle Chatelain ; Zine-eddine Mjati ; Véronique Bérégovoy ; Pierre Lucot ; Isabelle Urban ; Thierry Pradier ; Claire Guichet ; Nicolas Hervé ; Marion Robert ; David Cormand.

Bilan des municipales 2014,

Introduction par David Cormand, délégué aux élections ; puis prises de parole.

Premières données chiffrées

- La note du délégué aux élections
- Données récapitulatives
- Liste des Maires EELV
- Liste des candidatures avec scores pour les tours 1 et 2

La note du délégué aux élections

Fracture Démocratique

L'abstention record pour un scrutin municipal et l'avancée territoriale et électorale de l'extrême droite (j'y reviendrais plus loin) sont les révélateurs d'une fracture démocratique qui s'élargit dans notre pays. Les citoyen-nes croient de moins en moins que la politique, et – par conséquent, que leur vote puisse être en mesure de régler les problèmes auxquels ils se trouvent confrontés. Face à la perception d'une mondialisation hostile, d'un pouvoir économique ressenti comme irrégulable et un sentiment de relégation et de déclasserment, beaucoup de français-es renoncent à cautionner une représentation démocratique qu'ils jugent impuissante à lutter contre les crises en participant aux élections. Ce phénomène touche particulièrement de l'électorat de gauche en réaction à leur perception de la politique du Gouvernement. La perte de repères politiques avec une frontière traditionnelle Droite/Gauche de moins en moins perceptible aboutit à une déculpabilisation du vote FN. L'absence d'un imaginaire politique fédérateur et émancipateur renforce le brouillage de ces frontières politiques. Face à ce tableau confus, la proposition de l'extrême droite apparaît comme l'offre la plus différenciée et la plus identifiable. Enfin, l'illisibilité des différents échelons administratifs éloignent les citoyen-nes des décisions qui les concernent et dilue la responsabilité des élu-es dans des organigrammes incompréhensibles pour beaucoup de gens. Dès lors, la « valeur Démocratie » est de plus en plus dépréciée et aux déceptions accumulées succèdent à la fois l'indifférence et la colère.

La perte de confiance en l'avenir pour soi et pour les siens conduit à un repli individualiste qui aboutit, finalement, aux rejets de l'autre.

FN : en marche

Ce climat décrit plus haut, on le comprend, crée un terreau très favorable à l'extrême-droite. Sans perspectives, le discours qui rejette le système tout en désignant des responsables « extérieurs » (« l'assisté », l'étranger, l'immigré) permet au plus grand nombre de s'identifier à la victime de « l'autre »... Ce

proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 9 sur 90

discours s'accompagne d'un récit nostalgique qui repose sur une projection fantasmée de la France des trente glorieuses où on était « entre nous », où « il y avait du boulot », où les minorités étaient « à leur place »... Mais où, aussi, le politique semblait peser sur le réel... Par ailleurs, la stratégie du Front National a aussi évolué depuis la prise de responsabilité de Marine Le Pen. D'un Parti organisé pour peser en tant que contre-pouvoir au niveau national, notamment à l'occasion de l'élection Présidentielle, au service exclusif de Le Pen père, le Front National a développé une stratégie très précise d'implantation et de développement territorial.

Son objectif est double.

- Mailler la France de cadres locaux qui permettent de servir de relais pour accéder au pouvoir au niveau national car l'expérience du second tour de 2002 à la Présidentielle a démontré que ces relais avaient manqué pour tenir le choc ultime du scrutin majeur de la Ve République...
- Développer une capacité de nuisance par rapport à la Droite pour peser sur la possibilité à terme de s'allier avec elle et faire la démonstration de la capacité de gestion tout en fidélisant et formant des cadres.

Les résultats du FN sont très importants dans leurs secteurs d'implantation traditionnels. Ils remportent plusieurs villes. Plus qu'ils n'en ont jamais eu.

A noter qu'il remporte des victoires dans des territoires sociologiquement très différents... Hénin-Beaumont et Fréjus, par exemple. Ceci est une particularité du vote FN qui traverse l'ensemble des strates sociologiques de la société. On comprend le danger que représente cette particularité...

Droite : la revanche

Malgré les affaires, l'absence de leadership, des campagnes peu visibles, la droite a remporté une victoire massive dimanche dernier. Même la défaite de la gauche de 1983 a été surpassée. Sur les villes de plus de 30 000 habitants, 61 basculent à droite, 3 basculent à gauche, deux basculent au FN. Pour arriver à un total de 165 villes désormais détenues par la droite, 91 par la gauche et 2 par le FN. Cela signifie que les évolutions idéologiques à l'UMP n'ont pas déstabilisé son électorat, même si on observe des scores assez élevés des listes UDI au premier tour. Cela n'empêche pas reports de se faire dans de très bonnes conditions entre les deux tours. Par ailleurs, on observe aussi un report de voix FN vers des listes de Droite au second tour, malgré le maintien d'une liste FN... C'est le vote stratège de l'électeur frontiste qui fait un vote « utile » au second tour pour battre la gauche.

PS : la sanction

Incontestablement, ces élections municipales traduisent un rejet massif de la politique du Gouvernement. Les différentes enquêtes d'opinion et sondage qui ont précédé le premier tour indiquaient que la gauche résisterait là où elle était sortante. Les résultats ont montré le contraire. Sur les 137 villes de plus de 30 000 habitant-es détenues à gauche depuis 2008, il en reste aujourd'hui 91. La droite, qui en détenait une centaine, est aujourd'hui majoritaire dans 165 d'entre elles. Le vote sanction s'est exprimé à travers l'abstention des électeurs-trices de gauche. Sur les listes conduites par le PS où nous étions en union, notre présence n'a pas suffi à enrayer la chute. On a constaté le même phénomène dans les villes où c'était nous qui menions des listes d'union. Il faut même constater que les stratégies d'alliance dès le premier tour n'ont créé aucune dynamique spécifique. Par ailleurs, les reports de voix à gauche n'ont pas toujours fonctionné à plein, ce qui a encore accentué l'ampleur de la défaite.

EELV : le retour

Ces élections marquent le « retour » de l'écologie dans les urnes. Pour mémoire, en 2001, année faste, sur 188 listes autonomes, nous avons réalisé un score moyen de 11,8%. En 2008, dans un contexte de progression de la gauche, nous avons présenté 124 listes autonomes, pour un score moyen de 8,9%. En 2014, nous avons présenté 262 têtes de listes EELV (ou candidat-es société civile dont le seul Parti en soutien était EELV) avec un score moyen de 11,87%.

Nous avons su mobiliser un électorat écologiste qui reconnaît notre utilité au niveau local tout en servant de réceptacle à des électeurs-trices de gauche qui ne souhaitent pas voter PS. Cette stratégie de « différenciation positive » a permis d'être attractif lors de ce premier tour. Le second tour était surtout marqué par la présence de notre liste écologiste, de gauche et citoyenne à Grenoble. Il est à noter que malgré notre score du premier tour, les responsables locaux du PS et leur candidat ont refusé le principe d'une fusion avec nous. Malgré cela, l'avance du premier tour a été largement amplifiée au second tour. Il convient également de noter, à l'image de Grenoble, que les scores les plus élevés que nous constatons pour nos listes sont dans des villes où l'implantation et le travail de terrain des écologistes sont anciens et reconnus. Ce travail en lien avec la société quand il est combiné avec une incarnation assumée du ou de la candidat-e tête de liste offre une plus-value supplémentaire à la liste.

FdG : Le grand écart

La divergence stratégique et tactique entre le PC et le PG rend très peu lisibles les résultats du Front de Gauche en tant que tel... Les conflits visibles que se sont livrés les deux appareils font apparaître le Front de Gauche comme une « marque » électoral peu adaptée aux diversités des situations municipales. Le PC a relativement résisté lors du premier tour de ces élections municipales. Mais il enregistre des pertes importantes au second tour. Le PG avait la stratégie municipale suivante: quand le PC n'est pas avec le PS, ils vont avec le PC. Quand le PC est avec le PS, ils proposent à EELV de s'allier. Quand EELV refuse, le PG cherche d'autres alliances type NPA. Une alliance avec EELV n'empêchant pas de s'allier avec le NPA également et d'autres composantes du FdG. Dans les grandes villes où nous avons fait alliance avec le PG les scores sont bons car les électors s'additionnent. C'est un élément suffisamment significatif pour le noter. Mais il est à noter également que les scores sont bons dans le cas de ces alliances quand la stratégie de campagne était orientée vers une stratégie de « différenciation positive ». La ligne politique d' « opposition de gauche » prônée par le PG et sa volonté de nationaliser le scrutin municipal n'a pas ou peu fonctionné. En attestent les scores médiocres du PG quand ils étaient en concurrence à la fois avec une liste PS-PC et une liste EELV. Dans tous les cas, nous sommes sensiblement devant la liste PG. Il y a donc deux écueils à éviter dans notre analyse des alliances avec le PG :

- Le premier écueil est de considérer qu'un « retournement d'alliance » du PS vers le PG serait une martingale électorale. D'abord parce qu'EELV n'a pas d'alliés privilégiés à gauche. Nous sommes avant tout écologistes et travaillons indifféremment avec des partenaires de gauche en fonction d'enjeux et des questions posées par l'élection concernée. Il n'y a donc pas à procéder à des « retournement d'alliance ». Par ailleurs, ce n'est pas la stratégie du « bruit et de la fureur » qui a été mise en œuvre dans les villes où nous étions en alliance avec le PG. Les scores de ces listes ne valident pas la stratégie du PG, mais plutôt la notre dite de la « différenciation positive »...

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 11 sur 90

- Le second écueil serait d'avoir l'alliance avec le PG « honteuse ». Nous revendiquons au contraire ces alliances là où elles se sont faites et constatons leurs succès. Mais cela ne signifie pas que nous devons épouser la ligne politique du PG, tout comme des alliances avec d'autres partenaires ne signifie pas que nous nous rangeons sur leurs positions.

On a fait comme on a dit...

La stratégie différenciée mise en œuvre pour ces municipales est dans la droite ligne de la motion de cadrage municipales votée par le Conseil fédéral et la motion du dernier Congrès. A la vue des résultats, je suis plus que jamais convaincu qu'en dehors d'enjeux locaux spécifiques, la stratégie d'autonomie au premier tour est la plus adaptée dans les grandes villes détenues par la Gauche. Je pense même que cette stratégie a permis de conserver Strasbourg par exemple. Concernant les effets de la participation gouvernementale, force est de constater que notre participation « critique » au gouvernement ne nous a pas pénalisés aux élections municipales (c'était déjà le cas en 2001). Au contraire, on note que lorsque nous étions en concurrence avec des listes du PG, par exemple, nous arrivons systématiquement devant. Les effets électoraux de la participation gouvernementale pour les écologistes n'ont pas été négatifs. Au contraire. Ce qui ne signifie pas qu'il fallait y rester... (Mais c'est un autre débat). Nos scores autonomes s'expliquent aussi par une approche locale face à des enjeux globaux. L'échelon municipal et intercommunal permet aux écologistes de faire des propositions très concrètes liées à « l'écologie de proximité ». Nous bénéficions d'une légitimité réelle dans ces différents domaines : services publics, lutte contre les discriminations, qualité de la vie, démocratie, déplacements,... Nos scores témoignent d'une reconnaissance de la plus-value écologiste au quotidien.

David Cormand

Membre du Bureau exécutif, chargé des élections

NB : Un très grand merci à l'ensemble du service élection composé de... Florie Le Vaguerèse-Marie, avec la participation d'Alban Perret qui a travaillé sur le guide du / de la candidat-e municipal-e. Merci, donc à Florie pour sa patience, sa rigueur et sa très grande réactivité. Merci également à Toufik Zarrougui pour sa vigilance bienveillante pour les aspects techniques et juridiques. Un très grand merci aussi à David Santana et Florent qui ont donné de leur temps pour former des formateurs-trices – militant-es au « porte-à-porte »...

NB2 : Un grand merci également à l'équipe web qui a proposé des sites de qualité, comme d'habitude, pour ces élections municipales.

NB3 : Un grand merci, bien entendu, à tou-tes les militant-es qui se sont bougés sur le terrain à l'occasion de cette campagne.

NB3 : Pour votre information, les moyens du national pour ces élections municipales ont été les suivants :

- Réalisation et diffusion du Guide du candidat-e (sous la houlette de Jean Desessard)
- Réalisation d'un sondage qualitatif (Grenoble, Rouen, Lille, Tours), 26 000 euros.
- Réalisation de 5 sondages quantitatifs (Rennes, Grenoble, Perpignan, Rouen, Tours), 25 000 euros.
- Participation exceptionnelle aux campagnes de Nantes et Grenoble, 20 000 euros.
- Réalisation et diffusion de l'écolo-news municipales, environ 15 000 euros.
- Réalisation et livraison d'affiches génériques et thématiques, environ 5 000 euros.

Bref, la sobriété heureuse...

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 12 sur 90

Données récapitulatives

Totaux + 30 000	269	100%	Totaux	269	100%	Hommes EELV	186	Pas de 2nd tour	497	Entrées :	864
Autonomie / Liste citoyenne	78	29,0%	Tête de liste PS	131	48,7%	Femmes EELV	80	Gain de la liste	276	Nbre cand :	887
Autonomie soutenue par le PG	7	2,6%	Tête de liste EELV	94	34,9%	Hommes total	650	Maires EELV	33	Nbre EELV :	268
Autonomie soutenue par le PS	4	1,5%	Tête de liste PG	5	1,9%	Femmes total	213	Fusions EELV-PS T2	49		
Autonomie soutenue par le FdG	4	1,5%	Tête de liste PC	27	10,0%						
Autonomie soutenue par le PS et le FdG	0	0,0%	Tête de liste Modem	1	0,4%						
Autonomie soutenue par le PS et le PC	1	0,4%	Tête de liste Autres	11	4,1%						
Soutien EELV à une tête de liste PS	131	48,7%									
<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV</i>	91	33,8%									
<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV et FdG</i>	5	1,9%									
<i>Dont tête de liste PS soutenue par PC et EELV</i>	35	13,0%									
Tête de liste PC soutenue par EELV	27	10,0%									
Tête de liste PG soutenue par EELV	5	1,9%									
Tête de liste Modem	1	0,4%									
Autre tête de liste	11	4,1%									

Exprimés total	8963117	100%	Entrées :	863
Voix total	2057706	22,96%	Nbre cand :	886
Exprimés EELV	3134705	100%	Nbre EELV :	268
Voix EELV	375326	11,97%		

> 10 000			Entrées :	609
Exprimés total	8413492	100%	Nbre EELV :	127
Voix total	1850252	21,99%		
Exprimés EELV	2973719	100%		
Voix EELV	326174	10,97%		

> 20 000			Entrées :	399
Exprimés total	7228253	100%	Nbre EELV :	168
Voix total	1507814	20,86%		
Exprimés EELV	2733255	100%		
Voix EELV	288026	10,54%		

> 30 000			Entrées :	265
Exprimés total	6069085	100%	Nbre EELV :	92
Voix total	1214159	20,01%		
Exprimés EELV	2446205	100%		
Voix EELV	250357	10,23%		

Totaux + 20 000	405	100%	Totaux	405	100%
Autonomie / Liste citoyenne	99	24,4%	Tête de liste PS	209	51,6%
Autonomie soutenue par le PG	14	3,5%	Tête de liste EELV	129	31,9%
Autonomie soutenue par le PS	8	2,0%	Tête de liste PG	9	2,2%
Autonomie soutenue par le FdG	5	1,2%	Tête de liste PC	33	8,1%
Autonomie soutenue par le PS et le FdG	2	0,5%	Tête de liste Modem	1	0,2%
Autonomie soutenue par le PS et le PC	1	0,2%	Tête de liste Autres	24	5,9%
Soutien EELV à une tête de liste PS	209	51,6%			
<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV</i>	145	35,8%			
<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV et FdG</i>	10	2,5%			
<i>Dont tête de liste PS soutenue par PC et EELV</i>	54	13,3%			
Tête de liste PC soutenue par EELV	33	8,1%			
Tête de liste PG soutenue par EELV	9	2,2%			
Tête de liste Modem	1	0,2%			
Autre tête de liste	24	5,9%			

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 13 sur 90

Total des scores par type de liste

Totaux généraux T1			Totaux			Scores Tour 1			
Autonomie / Liste citoyenne	213	52,6%	Tête de liste PS	432	48,7%	Autonomie / Liste citoyenne	2561760	267571	10,44%
Autonomie soutenue par le PG	16	4,0%	Tête de liste EELV	268	30,2%	Autonomie soutenue par le PG	275486	43069	15,63%
Autonomie soutenue par le PS	17	4,2%	Tête de liste PG	18	2,0%	Autonomie soutenue par le PS	146058	32874	22,51%
Autonomie soutenue par le FdG	9	2,2%	Tête de liste PC	56	6,3%	Autonomie soutenue par le FdG	74118	8921	12,04%
Autonomie soutenue par le PS et le FdG	9	2,2%	Tête de liste Modem	2	0,2%	Autonomie soutenue par le PS et le FdG	52409	15626	29,82%
Autonomie soutenue par le PS et le PC	4	1,0%	Tête de liste Autres	111	12,5%	Autonomie soutenue par le PS et le PC	24874	7265	29,21%
Soutien EELV à une tête de liste PS	432	106,7%				Soutien EELV à une tête de liste PS	4493731	1338419	29,78%
<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV</i>	312	77,0%				<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV</i>	3035037	848256	27,95%
<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV et FdG</i>	26	6,4%				<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV et FdG</i>	214204	66247	30,93%
<i>Dont tête de liste PS soutenue par PC et EELV</i>	93	23,0%				<i>Dont tête de liste PS soutenue par PC et EELV</i>	1240841	422378	34,04%
Tête de liste PC soutenue par EELV	56	13,8%				Tête de liste PC soutenue par EELV	571502	168063	29,41%
Tête de liste PG soutenue par EELV	18	4,4%				Tête de liste PG soutenue par EELV	168532	20163	11,96%
Tête de liste Modem	2	0,5%				Tête de liste Modem	19183	2995	15,61%
Autre tête de liste	111	27,4%				Autre tête de liste	575464	152740	26,54%

Totaux généraux T2			Totaux			Scores Tour 2			
Autonomie / Liste citoyenne	34	8,4%	Tête de liste PS	245	27,6%	Autonomie / Liste citoyenne	230622	58180	25,23%
Autonomie soutenue par le PG	4	1,0%	Tête de liste EELV	49	5,5%	Autonomie soutenue par le PG	118916	30320	25,50%
Autonomie soutenue par le PS	6	1,5%	Tête de liste PG	3	0,3%	Autonomie soutenue par le PS	77244	18117	23,45%
Autonomie soutenue par le FdG	3	0,7%	Tête de liste PC	25	2,8%	Autonomie soutenue par le FdG	41498	5967	14,38%
Autonomie soutenue par le PS et le FdG	1	0,2%	Tête de liste Modem	0	0,0%	Autonomie soutenue par le PS et le FdG	10353	1336	12,90%
Autonomie soutenue par le PS et le PC	1	0,2%	Tête de liste Autres	34	3,8%	Autonomie soutenue par le PS et le PC	5485	1201	21,90%
Soutien EELV à une tête de liste PS	245	60,5%				Soutien EELV à une tête de liste PS	4219691	1756399	41,62%
<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV</i>	127	31,4%				<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV</i>	1830314	674819	36,87%
<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV et FdG</i>	13	3,2%				<i>Dont tête de liste PS soutenue par EELV et FdG</i>	145560	47750	32,80%
<i>Dont tête de liste PS soutenue par PC et EELV</i>	52	12,8%				<i>Dont tête de liste PS soutenue par PC et EELV</i>	987087	392280	39,74%
Tête de liste PC soutenue par EELV	25	6,2%				Tête de liste PC soutenue par EELV	308386	114012	36,97%
Tête de liste PG soutenue par EELV	3	0,7%				Tête de liste PG soutenue par EELV	36718	6322	17,22%
Tête de liste Modem	0	0,0%				Tête de liste Modem	0	0	
Autre tête de liste	34	8,4%				Autre tête de liste	300711	101869	33,88%

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 14 sur 90

Maires EELV

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	Score T2	Elus	Elus EELV	Score 2008
Alsace	Bas-Rhin	Muttersholtz	1 975	Autonomie / Liste citoyenne	Patrick Barbier	H	100,00%	Non		19	1	58,42%
Alsace	Bas-Rhin	Pfettisheim	781	Autonomie / Liste citoyenne	Huber Luc	H	58,37%	Non		1	1	
Alsace	Bas-Rhin	Saales	847	Autonomie / Liste citoyenne	Jean Vogel	H	81,05%	Non		1	1	
Alsace	Bas-Rhin	Saint-Maurice	396	Autonomie / Liste citoyenne	Jean-Marc Riebel	H	90,99%	Non		1	1	
Alsace	Haut-Rhin	Hartmannswiller	658	Autonomie / Liste citoyenne	Joseph Weissbart	H	60,16%	Non		1	1	
Alsace	Haut-Rhin	Kaysersberg	2 786	Autonomie / Liste citoyenne	Henri Stoll	H	56,13%	Non		18	1	79,09%
Alsace	Haut-Rhin	Ungersheim	2 043	Autonomie / Liste citoyenne	Jean-Claude Mensch	H	52,42%	Non		1	1	
Aquitaine	Gironde	Bègles	25 427	Autonomie soutenu par PS	Noël Mamère	H	51,74%	Non		28		
Aquitaine	Lot-et-Garonne	Pujols	3 759	Autonomie / Liste citoyenne	Yvon Ventadoux	H	29,42%	Oui	48,01%	20		
Bretagne	Côtes-d'Armor	Plouézec	3 437	Autonomie / Liste citoyenne	Jacques Mangold	H	73,91%	Non		20		
Bretagne	Finistère	Plouguerneau	6 509	Autonomie / Liste citoyenne	Yannig Robin	H	36,86%	Oui	43,46%	21	1	21,52%
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Chevaigné	1 889	Autonomie soutenu par PS	Gilles Nicolas	H	100,00%	Non		19	1	
Bretagne	Morbihan	Hennebont	15 839	Autonomie / Liste citoyenne	André Hartereau	H	36,74%	Oui	47,67%	25		
Franche-Comté	Territoire de Belfort	Danjoutin	3 562	Autonomie / Liste citoyenne	Daniel Feurtay	H	54,40%	Non		18		
Île-de-France	Essonne	Pussay	2 010	Autonomie soutenu par PS	Grégory Courtas	H	76,46%	Non		17		
Île-de-France	Paris	Paris 02	23 102	Autonomie / Liste citoyenne	Jacques Boutault	H	32,96%	Oui	58,24%	8		29,92%
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	L'Île-Saint-Denis	7 084	Autonomie / Liste citoyenne	Michel Bourgain	H	51,46%	Non		23		35,05%
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Sevran	50 445	Autonomie soutenu par PS et PRG	Stéphane Gagnon	H	42,50%	Oui	50,56%	34		
Île-de-France	Val-d'Oise	Vauréal	16 481	Autonomie soutenu par PS et FdG	Sylvie Couchot	F	53,70%	Non		26		
Île-de-France	Val-de-Marne	Arcueil	20 289	Autonomie soutenu par PS et FdG	Daniel Breuiller	H	61,80%	Non		29	7	5,40%
Île-de-France	Yvelines	Mézy-sur-Seine	1 991	Autonomie / Liste citoyenne	Jean Mallet	H	100,00%	Non		19		
La Réunion	La Réunion	La Possession	31 301	Autonomie	Vanessa Miranville	F	28,95%	Oui	56,48%	31		
Midi-Pyrénées	Gers	Valence-sur-Baïse	1 185	Autonomie soutenu par PS	Bertrand Rambour	H	60,30%	Non		12		
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Labège	4 180	Autonomie / Liste citoyenne	Claude Ducert	H	58,47%	Non		22		
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Leffrinckoucke	4 590	Autonomie / Liste citoyenne	Bernard Weisbecker	H	47,23%	Oui	45,17%	20		51,64%
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Loos-en-Gohelle	6 779	Autonomie soutenu par PS et PC	Jean-François Caron	H	100,00%	Non		29		
Pays de la Loire	Sarthe	Fillé-sur-Sarthe	1 548	Autonomie / Liste citoyenne	Loïc Trideau	H	75,68%	Non		17		46,84%
Picardie	Aisne	Venzel	1 368	Autonomie / Liste citoyenne	Stéphanie Lebé	F	67,24%	Non		13		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Mouans-Sartoux	10 519	Autonomie soutenu par PS et FdG	André Aschieri	H	70,42%	Non		28		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Guillestre	2 418	Autonomie / Liste citoyenne	Bernard Leterrier	H	59,26%	Non		15		55,52%
Rhône-Alpes	Ain	Pérouges	1 237	Autonomie / Liste citoyenne	Paul Vernay	H	39,43%	Oui	42,65%	11		
Rhône-Alpes	Ardèche	Lagorce	1 069	Autonomie / Liste citoyenne	Hervé Ozil	H	57,55%	Non		12		
Rhône-Alpes	Isère	Grenoble	159 953	Autonomie soutenu par PG	Eric Piolle	H	29,41%	Oui	40,03%	42		15,57%

Présidence de séance : Lucile Schmidt et Michel Bock

Intervention des Jeunes écolos.

Lucas Nedelec et Laura Chatel

Pour tout contact avec les jeunes écolos : lucas@jeunes-ecologistes.org

LES JEUNES ÉCOLOGISTES
Mouvement de jeunesse de l'écologie politique



→ Une « déclaration d'autonomie
solidaire entre les Jeunes Écologistes
et Europe Écologie – Les Verts »



POURQUOI DONNER ?	
ce que nous financions si	ce que nous ne financions pas si
... vous donnez 20 €	
100 affiches	3 menus Best of
... vous donnez 100 €	
10 drapeaux	0,000012% de l'EPR Flamanville
... vous donnez 1000 €	
25 participants à un forum	30 secondes sur le yacht de Bolloré

www.jeunes-ecologistes.org

Intervention des représentants de la coopérative

Contribution sur la relance de l'activité minière en France

Texte non soumis au vote présenté par David Drui, Sophie Bringuy et Michel Jambouille pour le groupe de travail « code minier ».

CONTEXTE

Depuis 2011, s'est engagée une réflexion sur la réforme du code minier. En effet, ce code, longtemps oublié par le plus grand nombre suite à l'arrêt des activités minières sur le territoire métropolitain, est revenu sous les feux de la rampe avec l'actualité de l'exploitation des gaz et hydrocarbures de schiste, dossier qui a mis en exergue la vétusté de la législation française en la matière.

Ainsi, un premier rapport commandé à Arnaud Gossement, avocat au Barreau de Paris et docteur en droit, par Nathalie Kosciusko-Morizet, alors ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, a été remis le 12 octobre 2011. Il tend à étudier l'articulation du droit minier et du droit de l'environnement, et la manière de faire évoluer le droit minier dans le sens d'une meilleure information et participation du public et d'une évaluation environnementale renforcée, telles que consacrées par la Convention d'Aarhus et la Charte de l'environnement.

En effet, le code minier actuel, bien que revisité en 2011 par voie d'ordonnances à droit plus ou moins constant, date de 1810. Il n'est plus du tout adapté à notre époque ni aux enjeux soulevés par les nouvelles exploitations. Chaque décision prise sur son fondement est par conséquent frappée d'insécurité juridique : il ne permet pas la prise en compte efficiente des enjeux sanitaires et environnementaux, garantis par les droits constitutionnels français et européens.

En septembre 2012, Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, a désigné Thierry Tuot, conseiller d'Etat, pour préparer la réforme du code minier et procéder aux concertations nécessaires, notamment avec les associations environnementales, les industriels et les collectivités territoriales. Thierry Tuot a alors constitué un groupe de concertation et les premiers résultats de ses travaux ont donné lieu à une communication suite au Conseil des ministres du 6 février 2013. Le Gouvernement a alors précisé l'objectif de la réforme : « *mettre le code minier en conformité avec la Charte de l'environnement et assurer aux activités minières la sécurité juridique qui leur est indispensable* ». A aussi été rappelé l'engagement du Président de la République selon lequel « *la réforme ne reviendra pas sur l'interdiction, instituée par la loi du 13 juillet 2011, de recourir à la fracturation hydraulique pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures non conventionnels* ».

Le 10 décembre 2013, Thierry Tuot a remis son projet de code, reposant sur le travail du groupe de concertation, aux ministres du Redressement productif et de l'Ecologie. Ce travail qualitatif comporte de nombreuses avancées. Toutefois, certains points restent en suspens, que le Gouvernement et le Parlement devront éclaircir et arbitrer.

D'après un communiqué du ministre de l'Ecologie, le nouveau projet de texte sera présenté d'ici fin mai en Conseil des ministres. Il a été évoqué de l'adopter en grande partie (EM) par voie d'ordonnance.

En parallèle, Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, s'est exprimé à plusieurs reprises sur son ambition de contribuer à la relance de l'activité minière en France et a déjà délivré plusieurs permis exclusifs de recherche. Sa dernière annonce date du 21 février 2014, avec la création de la Compagnie nationale des mines de France (CMF). Le projet est de fédérer l'agence des participations de l'Etat (APE) et le Bureau des recherches géologiques minières (BRGM) « qui ensemble devraient investir entre 200 et 400 millions d'euros sur cinq à sept ans », pour prospecter et exploiter d'abord les sous-sols de France métropolitaine. D'après le ministre, la CMF devrait aussi accompagner l'exploitation du sous-sol des territoires d'outre-mer comme la Guyane et proposer ses services à l'international, qu'il s'agisse de l'Afrique, de l'Asie centrale ou de l'Amérique du Sud.

Le 21 janvier 2014, le bureau exécutif d'Europe Ecologie Les Verts a acté la mise en place d'un groupe transversal sur la refonte du code minier, afin de « construire une position cohérente du parti et de ses élus ». Un appel a été lancé aux trois commissions concernées pour y participer : Nature et Environnement, Energie, Economie et Sociale. Les élus/ues concernés/ées par ces sujets ont été contactés/ées.

Par cette contribution, nous souhaitons informer le Conseil fédéral de l'état d'avancement de nos réflexions et de nos actions à venir.

POSITION SUR LA RELANCE DE L'ACTIVITE MINIERE EN FRANCE METROPOLITAINE

Pour nous, ce point nécessitera un débat approfondi au sein du parti, qui pourrait se tenir à l'occasion des journées d'été à Bordeaux.

Dans l'attente de ce débat, nous considérons que l'activité minière représente le vestige d'un modèle économique dont nous devons progressivement et dans les meilleurs délais nous défaire : l'économie linéaire, basée sur le prélèvement intensif et excessif de nos ressources naturelles, leur utilisation extensive et la production exponentielle de déchets à l'origine de pollutions et d'émissions de CO2. Qui plus est, l'exploitation minière, en France comme ailleurs, a été et reste trop souvent source de conflits, de violations des droits des travailleurs et des communautés locales et de destructions environnementales.

Il est donc urgent de tenir compte de la rareté des ressources et de tout mettre en œuvre pour atteindre un modèle d'économie circulaire, reposant notamment sur les « mines urbaines », qui concrétise l'objectif de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau, des sols et des sources d'énergie. Aussi, le recyclage des matières doit-il être privilégié ainsi que l'écoconception des produits de haute technologie et le prolongement de la durée de vie des produits. A terme, avec l'économie circulaire, nous n'aurons plus ou très peu besoin d'extraire nos ressources minières puisque la matière déjà extraite sera réutilisée dans sa quasi-intégralité.

Cependant, cette reconversion n'aboutira pas en un jour : nous avons encore provisoirement besoin de l'industrie minière, car nous en sommes dépendants dans notre mode de vie. Durant cette phase de transition, il est important de relancer l'activité minière en France métropolitaine - même si cela ne peut constituer l'axe prioritaire de la réindustrialisation - et de limiter au maximum le recours aux ressources naturelles importées, pour au moins deux raisons :

1. au nom de la solidarité internationale : on ne peut fermer les yeux sur les graves conséquences de l'activité minière dans d'autres pays, très souvent en voie de développement, conséquences sociales, géopolitiques, sanitaires et environnementales.
2. afin de conserver notre autonomie nationale et européenne et partant, notre souveraineté et notre liberté politique par rapport à des pays (Chine, Russie, Brésil...) riches en matière première nécessaires à la continuité de notre activité économique.

Cette relance n'est acceptable qu'à différentes conditions :

3. La mise en place d'une politique ambitieuse en matière d'économie circulaire.
4. L'activité minière doit impérativement être nationale et européenne, et en cohérence avec les objectifs climatiques fixés par la communauté scientifique internationale, qui impliquent la non-exploitation de la majeure partie des réserves d'énergies fossiles mondiales.
5. Les débats sur la réforme du code minier ne doivent pas rouvrir la question de la recherche et de l'exploitation des gaz et des hydrocarbures de schiste. L'interdiction, quelle que soit la technique d'exploitation, est claire et a été réaffirmée tant politiquement par l'actuel président de la République que juridiquement par la loi de 2011, validée récemment par le Conseil constitutionnel, fermant ainsi à double tour ce dossier.
6. L'existence d'un cadre juridique protecteur des intérêts des territoires, de leurs habitants/tes, et de la nature, qui garantisse les principes du développement soutenable, le respect de la Charte de l'environnement et des objectifs de la transition écologique, mais aussi de redistribution sociale des projets miniers.
7. La formation et le recrutement des fonctionnaires pour étudier et contrôler les demandes de permis d'exploitation minière. Malgré la qualité du travail qu'ils fournissent actuellement, ils sont en sous-effectif et souvent démunis pour

étudier efficacement et dans le temps imparti les dossiers de plus en plus techniques qui leurs sont soumis.

DEMANDES SUR LA REFORME DU CODE MINIER

Le groupe de travail rappelle qu'en 2011, Europe Ecologie Les Verts a appelé de ses vœux une réforme du code minier.

Au regard des éléments dont nous avons pu prendre connaissance sur le travail de Thierry Tuot remis aux ministres, la réforme devra intégrer les points suivants :

8. Placer le respect de la santé et de l'environnement au rang des grands principes présidant à toute exploitation minière;
9. Garantir que la transparence, la concertation et l'information le plus en amont possible sur les zones concernées, sur les ressources prospectées mais aussi sur les techniques d'exploration et d'exploitation envisagées, ainsi que sur le montage financier des projets. A cet égard, le projet de création du groupement momentané d'enquête de Thierry Tuot doit être soutenu.
10. Une mise en cohérence du code minier et du code de l'environnement, notamment en matière de police administrative et judiciaire, et de réglementation ICPE.
11. Compte tenu de l'impact et des enjeux territoriaux de l'activité minière, l'orientation des activités minières devra faire l'objet de schémas régionaux – en lien avec le schéma national.
12. Intégrer les avancées proposées par Thierry Tuot sur la question de l'après-mine, notamment en termes de responsabilité de l'exploitant et de solidarité nationale. Les dégâts antérieurs au 1er septembre 1998 devront également être pris en compte dans les dispositifs d'indemnisation à mettre en œuvre en cas de défaillance de l'exploitant.
13. Le développement de la géothermie doit être encouragé afin de mettre en œuvre une filière française d'excellence. En effet, la géothermie est susceptible, tout en aidant à lutter contre les effets du réchauffement climatique, de favoriser le développement économique et de fournir, à coût raisonnable et stable, de la chaleur ou de la climatisation. Ainsi, la réforme du code minier devra veiller à simplifier, tout en conservant un haut niveau de sécurité pour les personnes et l'environnement, les procédés liés à l'exploitation de la géothermie. La géothermie devra être réglementée dans un seul et même code, le code minier, au lieu de quatre actuellement.
14. La réglementation fiscale devra garantir que la population locale bénéficie des retombées économiques générées par l'activité minière, de manière transparente.

Trois points précis du projet de réforme du code minier retiennent notre attention :

15. Tout projet d'instaurer une décision implicite d'autorisation doit être abandonné. En l'absence de réponse de l'administration sur une demande d'autorisation, la demande doit être réputée rejetée afin qu'une nouvelle procédure soit lancée.
16. Le recours à une nouvelle procédure pour obtenir un titre d'exploitation pour le titulaire d'un titre d'exploration tel que proposé par Thierry Tuot doit être maintenu.
17. La demande d'autorisation doit comporter un volet relatif la méthode utilisée pour explorer.

Nous serons extrêmement vigilants sur le fait que le nouveau code minier soit particulièrement protecteur pour les départements et territoires d'Outremer, afin de les préserver des dérives environnementales et économiques actuelles, générées par de trop nombreuses exploitations aurifères ou par les forages offshores. La lutte contre déforestation et la protection de la terre des peuples autochtones dans leur diversité, ainsi que la préservation de la biodiversité sont des impératifs qui ne doivent pas s'incliner devant des projets d'exploitation minière, qui ne respecteraient pas totalement des normes environnementales renforcées pour l'Outremer.

Enfin, s'agissant de la méthode législative relative à cette réforme, nous alertons sur le risque de voir escamoté le débat démocratique en procédant trop largement par voie d'ordonnance. Certes, le recours aux ordonnances peut se justifier afin que le projet de code conserve sa cohérence. Et il convient également de tenir compte de l'embouteillage législatif, qui ne saurait se désengorger avec l'examen de plus de 700 articles compris dans l'actuel projet. Toutefois, les articles relatifs aux points clés de la réforme (notamment ceux mentionnés dans les paragraphes précédents) doivent être débattus devant la Représentation nationale.

LA CREATION DE LA COMPAGNIE NATIONALE DES MINES DE FRANCE

Il est important de connaître de façon indépendante et exhaustive les ressources contenues dans notre sous-sol, afin que le politique puisse rendre ses arbitrages en connaissance de cause.

De ce fait, quelles que soient les dispositions du code à venir, les moyens financiers et matériels du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) doivent être renforcés, afin de lui permettre de réaliser la cartographie indispensable du sous-sol français et d'accentuer la recherche sur les procédés d'avenir favorisant la transition écologique telle que la géothermie, aujourd'hui inexploitée. Le BRGM est un outil indispensable des pouvoirs publics et son travail doit être d'avantage valorisé.

La création d'une Compagnie Nationale des Mines peut être une bonne initiative dans un contexte de concurrence internationale et de dépendance envers d'autres pays comme la Chine, en matière d'approvisionnement en métaux et terres rares.

Toutefois, cette compagnie doit avoir pour seul objectif de prospecter et d'exploiter notre sous-sol métropolitain et outre-marin. En aucun cas, cette compagnie ne doit être en mesure de s'accaparer les ressources des autres pays, le plus souvent en voie de développement, et de réanimer de fait une logique néocoloniale, dont nous avons tant de peine à nous débarrasser.

Par ailleurs, le budget annoncé – 200 à 400 millions d'euros – qui apparaît dérisoire au regard des ambitions affichées, a fortiori si, comme annoncé, le BRGM doit participer au capital, alors même qu'il ne dispose aujourd'hui pas de moyens suffisants pour assurer ses propres missions.

Enfin, nous devons demander la garantie statutaire que le travail de la Compagnie nationale des mines de France ne porte pas sur les gaz de schiste et autres hydrocarbures non conventionnels, conformément au respect des engagements présidentiels et gouvernementaux.

LA SUITE DU TRAVAIL POUR NOTRE GROUPE

La mise en place de notre groupe de travail devrait permettre une plus grande réactivité du parti et de ses élus/es en termes de communication, notamment à l'occasion de la présentation du projet de réforme du code minier en Conseil des ministres.

Mais d'ici l'été, notre priorité sera de travailler collectivement, avec nos parlementaires, sur le texte qui leur sera soumis, dans le but de contribuer au mieux au travail parlementaire.

Enfin, il nous semble important d'animer un débat au sein du parti sur la relance de l'activité minière en France. A ce titre, nous proposerons un atelier lors des Journées d'été à Bordeaux.

Le groupe de travail sur la réforme du code minier :

Sandrine Bélier (eurodéputée), José Bové (eurodéputé), Sophie Bringuy (vice-présidente Conseil régional Pays de la Loire), Emmanuel Cau (vice-président Conseil régional Nord-Pas-de-Calais), Ronan Dantec (sénateur), Gilles Deguet (vice-président Conseil régional Centre, conseiller fédéral suppléant), David Druï (responsable de la commission Energie), François-Michel Lambert (député), José Gaillou (conseiller régional Guyane), André Gattolin (sénateur), Benoit Leclair (vice-président Conseil régional Rhône Alpes), Eric Loiselet (membre du bureau exécutif), Josiane Madelaine (vice-présidente Conseil régional de Lorraine), Raphaël Romi (professeur, doyen à la faculté de droit de Nantes)

Avec l'aide de :

Adrien Brunetti (collaborateur de Sandrine Bélier), Julie Maridet (collaboratrice de Ronan Dantec), Emile Meunier (collaborateur de François Michel Lambert)

ANNEXE

Les propositions essentielles présentées par Thierry TUOT portent sur :

La réaffirmation du modèle minier français qui repose sur le rôle de l'État qui seul délivre les autorisations (à la différence du droit minier anglo-saxon fondé sur la propriété privée du sous-sol).

Le projet propose que le Ministre soit seul compétent pour prendre toutes les décisions minières, y compris les autorisations de travaux, aujourd'hui délivrées par les préfets de département. Pour créer **un espace de débat national** indispensable, sont suggérées la création d'un **Haut Conseil des mines** et l'élaboration d'un **Schéma national minier de valorisation et de préservation du sous-sol**.

Le projet insiste sur la nécessité de donner à l'information et à la participation du public un rôle central dans toutes les procédures d'instruction : la totalité des décisions minières ayant un impact sur l'environnement seraient prises à l'issue d'une procédure d'évaluation environnementale et donc de participation du public.

En outre, dans des cas exceptionnels, pourrait être créé un « **groupement momentané d'enquête** », comprenant, outre les industriels concernés, des représentants des élus et des ONG qui pourraient commander des expertises indépendantes et formuler des avis sur la décision à prendre.

Les procédures minières seraient simplifiées au moyen essentiellement d'un raccourcissement drastique des délais. La question de soumettre certaines décisions à un mécanisme d'autorisation tacite est soulevée. Pour renforcer la sécurité juridique des procédures, un opérateur pourrait soumettre au juge, avant délivrance de l'autorisation, les difficultés soulevées en cours de procédure. Si la procédure est validée par le juge, aucun moyen d'irrégularité de la procédure ne pourrait plus être soulevé à l'occasion d'un recours ultérieur.

Pour prendre en compte les enjeux environnementaux dans les procédures d'autorisation des travaux, **un basculement** de la réglementation des travaux minières **vers la réglementation des Installations classées pour la protection de l'environnement** (ou ICPE) est envisagée.

Un régime de solidarité nationale clarifié poserait le principe que la responsabilité de la gestion des dégâts de l'« **après-mines** » incombe à l'exploitant. En cas de disparition de l'opérateur français, il pourrait être possible de remonter jusqu'à la société pour le compte de qui les travaux ont été effectués, quelle que soit sa nationalité et ses liens avec l'opérateur français. Il est également proposé la création d'un **Fonds national de l'après-mines** alimenté par les ressources dégagées par la fiscalité minière. Diverses mesures sont prônées pour améliorer la prise en charge des dégâts, comme la création d'une forme **d'action de groupe** pour les artisans et les professions libérales en cas de sinistre minier.

L'amélioration de la prise en compte des spécificités ultra-marines était un des objectifs de la réforme. Les propositions du ministère des Outre-mer, élaborées en concertation avec un groupe d'experts et d'élus ultra-marins, ont été présentées le 10 juin 2013. Thierry TUOT propose, dans la mesure où les enjeux minières s'inscrivent dans le cadre de l'évolution politique, économique et sociale des outre-mer, que le livre qui leur est consacré fasse l'objet d'une ordonnance.

Enfin, le projet prône une fiscalité minière rénovée : en étendant le bénéfice des redevances aux collectivités territoriales et en proposant qu'une partie de la redevance soit fixée, de manière conventionnelle, entre les collectivités territoriales bénéficiaires et le détenteur du titre minier.

Voir : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Remise-au-Gouvernement-du-projet.html>

Deux points techniques appellent particulièrement à la vigilance :

- la possibilité est aujourd'hui évoquée de délivrer des autorisations implicites, passé un certain délai d'instruction sans réponse de l'administration. Dans ce cas, les permis demandés seraient délivrés tacitement et les mesures appliquées seraient celles définies par le pétitionnaire lui-même, dans le projet minier intégré à son dossier de demande d'autorisation. Compte tenu de la réduction régulière des effectifs de l'administration et de la technicité accrue des moyens d'exploitation, cette autorisation tacite constituerait une porte ouverte à toutes les dérives, porte que doit justement refermer le nouveau code minier.

- le projet actuel prévoit la suppression de l'automaticité du droit d'exploiter. En effet, aujourd'hui, ce droit est obtenu automatiquement, sans procédure administrative particulière, pour tout explorateur étant prêt à exploiter. C'est une garantie de retour sur investissement pour l'explorateur, qui a engagé un capital important dans la phase exploratoire. Le projet proposé par Thierry Tuot soumet le droit à exploiter à une nouvelle procédure, rapprochée des procédures d'autorisation préalables, telles qu'on les trouve dans le code de l'environnement, avec participation du public et étude d'impact.

Intervention du Conseil Statutaire

A 14-03-01

Avis du Conseil statutaire au sujet de la proposition de motion instituant un délai de 3 mois avant d'acquérir le droit de vote des adhérents après acceptation de leur adhésion par le CPR. Le conseil statutaire, réuni le 25/3/14, le quorum étant atteint, estime qu'une application générale du délai de 3 mois avant d'acquérir le droit de vote des adhérents après acceptation de leur adhésion par le CPR est contradictoire avec l'article 18 des statuts d'Europe Écologie Les Verts (3ème paragraphe) : « Chaque adhérent/e de l'organisation politique dispose d'un droit de vote individuel sur l'ensemble des décisions collectives de son ressort, ainsi qu'aux Congrès ordinaires et extraordinaires. » Invite les porteurs de la motion à préciser le ou les cas particuliers précis dans lesquels cette disposition pourrait être appliquée.

A 14-03-01 -2

Avis du Conseil statutaire au sujet de la proposition de motion modifiée après premier avis du CS instituant, pour certains votes désignés (*les votes de désignations aux fonctions internes, les votes concernant les stratégies électorales et les votes de désignation des candidat-es aux élections externes*), un délai de 3 mois avant d'acquérir le droit de vote des adhérents après acceptation de leur adhésion par le CPR. Le conseil statutaire, réuni le 05/4/14, le quorum étant atteint, estime que cette proposition est compatible avec l'article 18 des statuts d'Europe Écologie Les Verts (3ème paragraphe) : « Chaque adhérent/e de l'organisation politique dispose d'un droit de vote individuel sur l'ensemble des décisions collectives de son ressort, ainsi qu'aux Congrès ordinaires et extraordinaires. »

A 14-02-12

Vote nominal au Conseil Fédéral

Sur demande d'avis au Conseil statutaire du 10 février 2014 de Thierry Brochot, *président du Conseil fédéral concernant l'interprétation de la phrase suivante extraite du RI* « Tout membre du Conseil fédéral peut demander un vote nominal. »

1 – *Cette phrase signifie-t-elle que le vote nominal doit être accordé de plein droit par la présidence de séance dès lors qu'il est demandé par au moins un membre du Conseil fédéral ?*

2 – *Cette phrase autorise-t-elle la présidence de séance à prendre l'avis du Conseil fédéral (pour/contre/blanc) avant d'organiser les opérations de vote, la décision de procéder à un vote nominal étant prise conformément aux règles de prise de décision décrites dans le même article ?*

Vu l'article II-3-9 Prise de décisions : *Tout membre du Conseil fédéral peut demander un vote nominal. »*

Vu l'article II-7-6 Réunions et délibérations du Bureau exécutif : Il est possible de procéder à un vote nominal.

Considérant que le RI prend soin de faire une distinction dans sa formulation beaucoup plus déclarative concernant le Conseil fédéral qu'en ce qui concerne le bureau exécutif .

Le Conseil statutaire réuni le 11-3-14 considère que cette phrase signifie que le vote nominal doit être accordé de plein droit par la présidence de séance dès lors qu'il est demandé par au moins un membre du Conseil fédéral.

D 14 02 10

Sur demande de Marie Loudière de:

- « 1) Déclarer irrecevable la candidature de Françoise Valtrid pour non respect de la procédure prévue par le BER Centre,
2) Annuler l'élection de Françoise Valtrid comme Commissaire financier de la région Centre,
3) Valider mon élection comme Commissaire financier de la région Centre puisqu'il n'y avait pas d'autre candidat dont la candidature était recevable. »

Considérant :

- Les règles définies lors de l'appel à candidature :

« Les règles vous sont également rappelées pour chaque appel à candidatures. Les responsables de GL pourront transmettre cet appel en réunion de GL pour celles qui sont ouvertes aux adhérent/es.

Commission Financière Régionale

Lancement d'un appel à candidature pour l'élection des deux commissaires financiers régionaux :

Se faire connaître avant le CPR suivant (07 décembre) par un mail à contact.eelv.centre@gmail.com et sreelvcentre@gmail.com

Vu le règlement intérieur régional du Centre:

« *Le CPR élit, parmi les adhérent-e-s depuis un an au moins, deux Commissaires Financiers chargé-e-s de contrôler les comptes et de suivre les versements d'élu-e-s. Les Commissaires sont chargé-e-s, également, de dresser un rapport annuel spécial, intégrant compte de résultat et bilan comptable, présenté au Conseil Politique Régional. »*

Considérant que la présentation de la candidature de Françoise Valtrid ne correspond pas

aux dites règles, puisque présentée en séance du CPR du 7 décembre.

Le Conseil statutaire réuni le 11 mars 2014 le quorum étant atteint, Jean Louis Bource s'étant récusé :

- Déclare la candidature de Françoise Valtrid non-conforme aux règles édictées par le CPR, et donc non recevable.
- Annule en conséquence l'élection de Françoise Valtrid comme Commissaire financier de la Région Centre.
- Déclare Marie Loudière élue au poste féminin de Commissaire financier de la Région Centre..

D 13-12-11

Sur recours R 13-12-11 de Thierry Pradier concernant l'élection des représentants d'EELV au PVE lors du Conseil fédéral du 15 janvier 2014 ;

Vu la CHARTE DES VALEURS ET DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU MOUVEMENT et notamment « La défense du pluralisme et le plein respect des minorités et de leurs droits. »

Vu les principes de fonctionnement ;

Vu l'article II-8 du règlement intérieur d'EELV relatif au mode de désignation des candidat/e/s aux élections internes ;

Vu l'article III-1 du règlement intérieur relatif au principe de subsidiarité ;

Vu l'article III-2 du règlement intérieur relatif au mode de désignation des candidat/e/s aux élections externes ;

Vu l'article IV du règlement intérieur d'EELV relatif à la limitation des responsabilités ;

Considérant que la désignation des délégués au PVE est du domaine du Conseil fédéral ;

Considérant qu'il appartient au Conseil fédéral de fixer les modalités de désignation des délégués au PVE ;

Considérant que la fonction de délégué au PVE n'entre pas dans la grille de limitation des responsabilités et que la désignation de la délégation ne peut être assimilée ni à une élection interne, ni à une élection externe ;

Considérant l'absence de codification du mode de scrutin pour ce type de désignation ;

Considérant l'ambiguïté du vote notamment en ce qui concerne les binômes : l'élection pouvait concerner soit une liste de titulaires avec leurs suppléants, soit une liste de titulaires et une liste de suppléants.

Considérant qu'en l'absence d'un vote de procédure les Conseillers fédéraux n'étaient pas en mesure d'apprécier l'expression de leur vote ;

Le Conseil statutaire, réuni le 11 mars 2014, le quorum étant atteint, Jean-Louis Bource s'abstenant:

Décide qu'une nouvelle désignation de la délégation d'EELV au PVE doit être effectuée dans les meilleurs délais.

Décide qu'un vote de procédure doit être préalablement effectué quant à cette désignation ;

Décide que les candidat/e/s devront avoir fait acte de candidature auprès du bureau du Conseil fédéral ;

Maintient le résultat du vote du 15 janvier 2014 jusqu'au nouveau vote.

D 13-11-01

Sur recours R 13-11-01 de Bérengère Noguier Vs CPR LR (Contestation décisions du CPR du 3 sept 13)

Recours

La demande porte sur la validation d'adhésions lors du CPR du 3 septembre :

- l'ensemble des documents relatifs aux demandes d'adhésions ont été transmis dans les délais statutaires aux instances habilitées

- il n'y a pas de raison motivée pouvant justifier le report de ces adhésions régulièrement transmises ni de manière collective ni de manière individuelle.

Par ailleurs, nous déplorons qu'aucun courrier n'ait été adressé aux nouveaux adhérents en attente de validation pour les informer de la situation (par contre leur adhésion a été encaissée) alors même que les demandes d'adhésion

contestées par la tutelle ont, elles, reçu un courrier pour les informer

Nous demandons donc la validation rétroactive des adhésions que le CPR ne pouvait ni refuser ni repousser sans invoquer de raisons valables.

Nous demandons, en outre, des sanctions pour mauvaise exécution de charge à l'encontre de Michèle COMPS qui a demandé le report de la validation de ces adhésions.

Vu le RI article II-2-3-7 Modalités d'adhésion

L'instance régionale doit se prononcer sur la demande d'adhésion dans un délai maximal de deux mois à partir de la réception de la demande par le Secrétariat régional (sauf pour les demandes déposées en juillet où le délai est allongé à dix semaines). La date du dépôt de la demande d'adhésion avec le premier versement détermine le début du délai d'instruction de deux mois. En l'absence de réponse de l'instance régionale à l'issue de cette période, l'adhésion est considérée comme acceptée. Pour un supplément d'information, l'instance régionale peut repousser d'un mois la durée de la période d'instruction, à condition que ce vote de report du délai soit effectué dans les deux premiers mois. Le/la nouvel/le adhérent/e a le droit de vote dès que l'adhésion devient effective au jour de l'approbation du Conseil politique régional ou de l'expiration du délai d'instruction.

Considérant que parmi les 127 demandes d'adhésion reçues le 27 août 2013, 38 ont fait l'objet d'une demande de complément d'information, permettant un délai d'un mois supplémentaire pour examen

Considérant que le CPR du Languedoc-Roussillon n'a pas enfreint les règles énoncées dans cet article en repoussant l'examen des adhésions reçues avant le 27 août au prochain CPR ;

Considérant que les adhésions reçues après le 27 août peuvent être validées jusqu'au 27 octobre ;

Considérant qu'une adhésion ne peut être validée rétrospectivement

Le Conseil Statutaire, réuni le 11 mars 2014, le quorum étant atteint,

Rejette le recours.

D 13 07 09

Sur recours 13 07 09 de Benjamin SBRIGLIO demandant une désignation transparente et respectant la proportionnelle des conseillers de Paris :

- Que les candidat/es au poste de conseiller/ères de Paris soient désigné/es dans la transparence conformément aux dispositions de l'article III-2-3 du règlement intérieur national (désignation des candidat/e/s dans le cadre de scrutins uninominaux territoriaux ou nationaux),

- Que les instances compétentes, sous le contrôle du BE national ouvrent le plus rapidement possible un appel à candidature,
- Que les cercles de gagnabilité soient débattus et mis au vote par les instances compétentes,
- Qu'un processus électoral complet soit mis en place de manière transparente sous le contrôle du BE national,
- Qu'il appartient au conseil fédéral selon l'alinéa premier de l'article III-2-3 du règlement intérieur de fixer une limite d'arrondissements / circonscriptions les candidat/es peuvent se présenter simultanément,
- Que le BE national, et le conseil statutaire, garants des statuts et règlements d'EELV, imposent aux instances compétentes de respecter et faire respecter le principe de la proportionnelle par un scrutin à système de double voix et dans l'ordre d'attribution des sièges dans les arrondissements / circonscriptions.
- Que l'ensemble de cette procédure se déroule sans remettre en cause les têtes de listes déjà désignées par le CPR du 23 juin 2013.

Vu l'article III-2-3 du Règlement intérieur (RI): Désignation de candidat/e/s dans le cadre de scrutins uninominaux territoriaux nationaux

Pour les scrutins majoritaires à circonscriptions multiples, chaque candidat/e se présente sur la ou les circonscriptions sur laquelle il/elle souhaite être candidat/e, dans une limite fixée par le Conseil fédéral avant le début du processus, et sur une liste correspondant à l'orientation politique qu'il/elle souhaite défendre.

Le mode de scrutin utilise un système de double voix. Chaque électeur/trice vote obligatoirement en deux bulletins séparés pour une liste et pour un/e candidat/e dans sa circonscription.

L'ordre d'attribution des sièges dans les circonscriptions entre les différentes listes est établi à la proportionnelle. Chaque liste, par l'intermédiaire de ses mandataires, choisit en fonction de cet ordre un/e candidat/e dans les circonscriptions (tour à tour) en respectant la parité, le vote des militant/e/s et ses priorités politiques affichées dans l'ordonnancement de sa liste. Si le/la candidat/e choisi/e est aussi en tête dans sa circonscription, le choix de la liste ne peut pas être mis en cause, si au contraire il/ elle n'est pas en tête, il appartient à la liste qui soutient le/la candidat/e en tête d'indiquer si elle en fait une priorité sur son quota dans la limite des probabilités de victoire dans un même groupes de circonscriptions.

Avant le vote, l'instance concernée définit des groupes de circonscriptions (dix ou quinze circonscriptions par groupe) ayant une probabilité électorale comparable, puis ordonnance les groupes de circonscriptions.

Une liste ne peut pas obtenir plus de sièges dans un groupe de circonscriptions qu'elle en a droit au titre de la répartition proportionnelle, en fonction des résultats des voix obtenus sur la liste.

Vu l'article III-2-5 – Désignation des candidat-es aux élections municipales

III-2-5 -1- Principe de subsidiarité

Pour les élections municipales, ce sont les adhérent-e-s EELV de la commune qui décident s'ils sont au moins 5 adhérent-e-s. En dessous de ce seuil, c'est le groupe local auquel est rattachée la commune qui décide.

Les communes PLM peuvent si elles le souhaitent organiser des votes indicatifs par arrondissement ou secteur.

Le groupe local concerné est responsable de l'organisation des opérations de vote, sauf lorsque la commune est couverte par plusieurs groupes locaux. Dans ce dernier cas, la responsabilité de l'organisation des opérations de vote revient au niveau régional.

La qualité d'adhérent-e n'est nullement nécessaire pour être candidat-e investi-e par EELV. Ne peuvent néanmoins être investi-e-s :

- ceux ou celles qui ne seraient pas en règle de leurs engagements vis-à-vis d'EELV.
- ceux et celles qui auraient fait l'objet d'une interdiction de candidature ou ont été exclu-e-s d'EELV.

III-2-5 -2- Scrutin proportionnel de liste

Pour les élections municipales, la tête de liste est désignée séparément. Pour constituer la liste dans son ensemble, le scrutin proportionnel de liste avec ordonnancement est utilisé. Il peut y avoir une seule liste consensuelle ou plusieurs. Pour assurer l'alternance homme/femme selon le genre de la tête de liste, il est possible de distinguer les collègues hommes et femmes.

III-2-5-3- Parité

Pour les élections municipales dans toutes les villes de plus de 40 000 habitants et préfecture chaque instance locale est tenue de proposer un binôme paritaire au CPR.

Les communes PLM doivent proposer des têtes de listes paritaires pour les arrondissements ou Secteurs.

Les CPR créent des CRE reflétant le pluralisme interne. Elles sont constituées à la proportionnelle des motions d'AG Régionales. Ces CRE proposent aux CPR des scénarios assurant une parité des têtes de liste pour les villes de plus de 40000 habitants et les préfectures. Un scénario pour être présenté au CPR doit voir au moins 1/3 des voix au sein de la CRE.

La parité s'entend comme désignation d'au moins 50% de femmes y compris dans les exécutifs.

Vu le document «LES MODALITÉS DE DÉSIGNATIONS POUR LES MUNICIPALES À PARIS EN 2014»

Vu le procès verbal de l'AG de désignation des candidats parisiens du 8 juin 2013 de désignation de la tête de liste parisienne

Considérant que la lettre de cadrage pour les Elections Municipales 2014 : penser globalement, agir localement du CF 19 et 20 janvier 2013 précise :

« la question de la désignation des candidat-es, rappelons les deux principes intangibles :

- *Les adhérent-es EELV déterminent la stratégie d'EELV et désignent les candidat-es issues de EELV (qui en sont adhérent-e).*

La proportionnelle doit être respectée pour le choix des candidat-es.»

Considérant que la Motion ponctuelle n°6 adoptée lors de l'Assemblée générale du 23 février 2013 d'EELV-PARIS concernant les désignations avant l'été, a été respectée

Considérant que différents scénarii respectant une parité de représentation et de résultat potentiel, étaient proposés aux militants pour désigner les binômes têtes de listes d'arrondissement, qu'une liste a remporté 85 % des suffrages ce qui n'est pas contesté

Considérant le document présenté par le requérant «LES MODALITÉS DE

DÉSIGNATIONS POUR LES MUNICIPALES À PARIS EN 2014» n'apporte aucun élément remettant en cause le respect des textes et procédures

Le Conseil statutaire réunit le 25 01 2013, le quorum étant atteint Alain Leclerc et Suzanne Auger s'étant récusés,

- rejette le recours.

Travail en ateliers

- Travail en atelier sur les motions :

- 1) *Motion D : "Feuille de route pour les assises de la transition"*
- 2) *Motion G : "Canal Seine-Nord, grand projet inutile"*
- 3) *Motion I : "Loi de transition énergétique..."*
- 4) *Atelier commun motion Motion J "Modifications du RI, acquisition du droit de vote...", et Motion C : "Impulser une nouvelle dynamique militante"*
- 5) *Motion F : "Une modernisation du droit de l'environnement..." avec la Commission nature et environnement.*
- 6) *Motion E : "portant sur la position des écologistes quant au vote de confiance du gouvernement".*

Fin des travaux : 20h00

Dimanche 06 avril

Matinée

Présidence de séance : Thierry Brochot et Danielle Estay

Début de la séance : 09h00.

67 femmes et 68 hommes ont signé la liste d'émargement.

Modification de l'ordre du jour

Décision CF-14-054

Le vote sur la composition du comité de la réforme statutaire est reporté à 14 heures.

Pour : beaucoup

Election du Conseil Statutaire (1^{er} tour)

Un poste homme reste à pourvoir

Sont candidats :

Olivier Clément-Bollée (Midi-Py)
Jean-Marc Denjean (Ile de France)
Hicham Fassi-Fihri (Ile de France)
Sylvain Iordanoff (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
Julien Lecaille (Npdc)

Ouverture du vote.

Validation des nouveaux responsables de la Commission Santé

Décision CF-14-055

Le Conseil fédéral des 05 et 06 avril 2014 valide Vincent Deplaigne et Sophie Perroud comme responsables de la commission Santé d'EELV.

Pour : beaucoup.

Introduction au débat sur les motions : Danielle Estay

De la pénalisation de l'usage du cannabis à sa légalisation : assurer la sortie progressive du modèle prohibitionniste (amendements)

Présentation par Claude Vilain (Porteur) et Esther Benbassa

Décision CF-14-056

Ajouter après le 6^e paragraphe des attendus, la paragraphe suivant émanant de la Commission Santé :

“ A ceci s’ajoute que le cannabis, dans le cas ou il est consommé quotidiennement, entraîne déresponsabilisation et démotivation, eux-mêmes favorisant la désinsertion sociale et l’échec scolaire, si préoccupant aujourd’hui. De plus, la consommation fréquente entraîne un besoin d’argent pour se procurer sa dose, d’autant plus problématique qu’il affaiblit les moyens de s’en procurer et facilite, particulièrement chez les jeunes, le glissement vers la délinquance et le trafic.”

Amendement intégré par le porteur

Voir texte résultant et vote sur la motion amendée page suivante.

DE LA PENALISATION DE L'USAGE DU CANNABIS A SA LEGALISATION : ASSURER LA SORTIE PROGRESSIVE DU MODELE PROHIBITIONNISTE

Exposé des motifs

Dans la foulée de la "guerre aux drogues" déclenchée par le président Nixon, le 31 décembre 1970 le président Pompidou promulguait la loi considérant tout individu " usant de façon illicite des substances ou plantes classifiées comme stupéfiants" comme un délinquant et un malade. Visant la personne plus que le produit, cette loi n'a cessé d'être complétée et renforcée, toujours dans la même perspective : celle de la pénalisation et médicalisation de l'usager, au besoin, par le biais de l'injonction thérapeutique (1).

Pendant quarante ans cette approche prohibitionniste a conforté les attitudes discriminatoires entre usagers de produits illicites et usagers de produits licites (alcool, tabac, médicaments psychotropes). Dans le même temps, n'a pas été mise en place une politique globale de prévention des toxicomanies et dépendances. En France, depuis 1970, le nombre de consommateurs de cannabis , ne serait-ce qu'à titre expérimental, a été multiplié par plus de 100 : passant de quelques centaines de milliers à plus de 13 millions aujourd'hui dont 1.5 millions de réguliers et dont le tiers le sont quotidiennement. S'agissant plus particulièrement des mineurs, que les législations successives étaient censées protéger; en 2005, 49 % d'entre eux déclaraient en avoir déjà pris au cours de leur vie, 28 % au cours des trente derniers jours, 11 % de façon régulière (au moins dix fois dans le mois) et 5 % quotidiennement, alors qu'à la fin des années 60 pratiquement aucun jeune français de 17 ans n'avait accès au cannabis (2).

Pour prendre toute la mesure de l'irrationalité de la discrimination entre drogues légales et illégales, il convient de rappeler que si le cannabis est un psychotrope loin d'être anodin notamment pour les plus jeunes, depuis 1970, le nombre cumulé de décès directement attribuables à l'usage de l'alcool et du tabac (cirrhose et psychose alcoolique, cancer du poumon, cancer des voies aérodigestives supérieures) et contre lesquels la prévention est notoirement insignifiante, est similaire à celui des victimes civiles et militaires des deux guerres mondiales soit plus de 2.2 millions !

Un des paradoxes des lois prohibitionnistes est que moins elles parviennent à enrayer la progression de la demande, plus elles sont défendues par ceux et celles qui ont été convaincus qu'elles protégeraient les populations les plus vulnérables. Certains de leurs partisans confondant les effets répressifs -hausse des interpellations- avec leur efficacité sanitaire -réduction de l'offre, refusent toujours d'admettre que le niveau de consommation et d'expérimentation le plus élevé fut atteint au cours de la période 1995-2008, qui vit le nombre d'interpellations pour usage de cannabis, multiplié par 4 ! Si les non exposés peuvent se sentir confortés par l'offre croissante de répression, les plus exposés et plus particulièrement les mineurs, eux, par contre, subissent une double peine. Comme l'ont souligné les résultats de l'enquête Polis-Autorité menée dans les agglomérations lyonnaise et grenobloise, les adolescents de 13 à 17 ans, se retrouvent confrontés à une offre toujours aussi envahissante, dont la violence du contrôle ne cesse de croître, et à la multiplication de contrôles d'identité qui se déroulent dans un climat chaque fois plus angoissant. Résultat des courses : la jeunesse perd à la fois confiance dans un gouvernement dont les lois ne peuvent la protéger efficacement et se méfie d'une police dont les agissements sont perçus

d'autant plus injustes qu'elle ne parvient pas à s'attaquer aux réseaux mafieux qui prospèrent sous leurs yeux (3).

Alors que l'application sans nuance de mesures répressives mine la confiance dans l'Etat de droit, le bilan de la guerre sociale et économique qu'elle suscite se révèle dramatique et meurtrier. Depuis 1970, plus de 1800 décès par morts violentes ont été liés à des affrontements entre bandes qui rivalisent pour en contrôler le trafic. Source de revenus alimentant une économie souterraine dont les ravages se sont progressivement étendus des grandes agglomérations vers leurs périphéries et touchent maintenant le coeur des territoires, ce trafic est devenu incontrôlable. Pour autant depuis 1970, plus de 4 millions de personnes (120 000 en 2011) ont été interpellées pour un motif lié à un usage de cannabis, plus de 150 000 d'entre elles ont été incarcérées (7000 en 2011). Près de 15 milliards d'euros ont été dépensés en frais de répression, de justice et d'incarcération et une part de ces dépenses aurait largement pu être déployée au service d'une véritable politique de prévention des drogues légales ou illégales.(4)

Le cannabis n'est pas un produit anodin. Il contient des substances psychotropes qui peuvent être dangereuses pour la santé, notamment pour les plus jeunes, dont le cerveau est encore en formation. En 2010, 38000 consommateurs de cannabis ont été accueillis dans les structures spécialisées en addictologie ; en 2011, les statistiques hospitalières comptabilisaient 1082 séjours avec un diagnostic principal de troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de dérivés du cannabis. De surcroît, on sait que conduire sous l'influence du cannabis multiplie par 1,8 le risque d'être responsable d'un accident mortel de la route, risque multiplié par 15 en cas de consommation conjointe d'alcool et de cannabis. Face à ce constat, une chose est certaine : la consommation de cannabis, notamment chez les adolescents et les jeunes adultes, est un véritable problème de santé publique.

A ceci s'ajoute que le cannabis, dans le cas où il est consommé quotidiennement, entraîne désresponsabilisation et démotivation, eux-mêmes favorisant la désinsertion sociale et l'échec scolaire, si préoccupant aujourd'hui. De plus, la consommation fréquente entraîne un besoin d'argent pour se procurer sa dose, d'autant plus problématique qu'il affaiblit les moyens de s'en procurer et facilite, particulièrement chez les jeunes, le glissement vers la délinquance et le trafic.

Les promoteurs des lois prohibitionnistes les jugent souvent comme inefficaces car elles ne seraient pas appliquées ou de manière trop laxiste, et non pas parce qu'elles seraient inadaptées à la situation qu'elles devraient prévenir. 65% des sondés étaient ainsi hostiles à la légalisation de l'usage (tandis que 55% et 67% de ceux qui se déclarent proches de la gauche et surtout des écologistes, y étaient favorables), 72% des sondés étaient hostiles à la régulation du cannabis au même titre que le tabac (42% de ceux qui se déclarent proches de la gauche y étaient favorables, 61% parmi les proches des écologistes) (4).

Les résultats de ces sondages ne doivent toutefois pas décourager les partisans de la dépénalisation de l'usage dans la perspective de la légalisation contrôlée. Ainsi selon l'OFDT, si les Français restent majoritairement hostiles à une mise en vente libre du cannabis, la proportion de ceux qui seraient favorables à sa légalisation sous conditions (maintien de l'interdiction pour les mineurs et au volant) aurait doublé entre 1999 et 2013, passant de 31% à 60% (5) !

En Juin 2011, plus d'une vingtaine de chefs d'Etat, de gouvernement et d'anciens hauts responsables des Nations Unis prirent l'initiative de publier un appel dénonçant l'échec de cette guerre à la drogue, la qualifiant de purement idéologique et politique, estimant "ses

conséquences dévastatrices pour les hommes et les sociétés du monde entier". Constatant que les dépenses engagées dans de *"vaines politiques de réduction de l'offre et dont les coûts judiciaires et d'incarcération étaient infiniment supérieures à celles visant à en diminuer la demande et à réduire les risques"* ils appelaient à un véritable changement de stratégie. Naturellement pas en faveur de leur promotion comme voudrait le faire croire les idéologues, mais en faveur de stratégies *"responsables, basées sur la dépénalisation, l'expérimentation de la réduction des risques et la régulation légale"*

Cette évolution des attitudes de hauts responsables politiques a précédé un tournant majeur dans la manière d'appréhender les questions de drogue. Alors que le gouvernement uruguayen préparait la légalisation de l'usage, de la production et de la commercialisation du cannabis, le 29 Août 2013 le Procureur général des USA a ainsi produit une directive sur le contrôle du cannabis qui de facto autorisait les Etats du Colorado et de Washington à légiférer dans le même sens (6). Rappelant, pour ne pas contrevenir aux dispositions de la Convention de 1961 sur les stupéfiants, les grands axes de sa politique répressive, il autorisait les Etats à régulariser leur production, leur distribution et la consommation de cannabis à des fins récréatives sous les réserves propres aux drogues légales (protection des mineurs, contrôle usage public notamment au volant, licence et taxation, répression des trafics et contrebande, etc.) Cet acte juridique d'un pays dont l'histoire du contrôle social des drogues se confond avec celle de leur prohibition, est un événement historique. Au même titre que les initiatives du Sénateur Blaine qui en 1933 débouchèrent sur l'abrogation du 18^{ème} amendement de la Constitution américaine interdisant la consommation d'alcool, la légalisation du cannabis au Colorado et dans l'Etat de Washington par Eric Holder marquera le commencement d'une nouvelle politique face à la drogue.

Motion :

Le Conseil Fédéral :

- a) constatant que la remise en cause des dispositions prohibitionnistes à l'égard du cannabis, observée à l'échelle internationale, milite en faveur de la promotion nationale d'une approche globale de santé publique, fondée sur l'évaluation scientifique des politiques de réduction des risques, soucieuse des droits de l'individu et de la promotion de sa santé, telle que la défend EELV dans son Projet 2012,
- b) observant que la Commission des stupéfiants des Nations Unies, organise cette année, un examen en profondeur de la mise en œuvre du *"Plan d'action pour le problème mondial de la drogue"*, et que les nouveaux parlementaires européens EELV devraient se saisir de cette occasion, pour défendre une renégociation communautaire de conventions internationales actuellement hostiles à la transition du tout répressif vers une régulation publique de l'usage, de la production et de la distribution du cannabis à des fins récréatives,

Réaffirme la volonté d'EELV de parvenir:

- **à la dépénalisation rapide de l'usage du cannabis récréatif,**
- **au lancement d'initiatives visant à expérimenter des modèles de légalisation contrôlée (incluant notamment le contrôle des prix, les interdictions aux mineurs et au volant) afin de réduire l'emprise des mafias locales et les pouvoirs du crime organisé ,**
- **à la mise en place d'une véritable politique d'accompagnement médico-social pour les personnes en situation de dépendance,**
- **au développement de programmes de prévention efficaces et disposant de moyens conséquents, permettant d'offrir, notamment à la jeunesse, des alternatives crédibles à l'usage des drogues légales et illégales,**

- au renforcement et à la concentration des mesures répressives sur les organisations criminelles,
- à la révision des conventions internationales sur les stupéfiants afin de fournir une base légale à l'expérimentation de la réduction des risques et de la légalisation contrôlée du cannabis.

encourage :

1. nos instances à lancer une initiative publique, associant les mouvements progressistes, les associations (ex: cannabis clubs) et professionnels de la dépendance, des questions de sécurité et de justice, pour dénoncer les effets contre productifs des législations passées, promouvoir la dépénalisation de l'usage et la mise en place progressive de mesures de légalisation accompagnée d'une réelle régulation-
2. nos parlementaires à rechercher avec les partenaires progressistes hostiles au tout répressif (7), les moyens d'amender dans les plus brefs délais les dispositions législatives pénalisant les usagers, hors toute autre prise de risque, en se saisissant notamment de l'opportunité offerte par les prochains débats sur la *Justice de demain*,
3. nos candidats aux prochaines élections européennes à prendre parti et à défendre avec leurs autres collègues du PVE, la révision des conventions internationales sur les stupéfiants qui font obstacle à l'évolution des pratiques et de leur cadre législatif.
4. les commissions intéressées (santé, justice...) à contribuer à préciser les moyens politiques et juridiques qui permettront de donner un cadre légal à un usage régulé du cannabis (notamment : interdiction de la conduite sous l'influence du cannabis, l'interdiction de la publicité, de la distribution gratuite, de la vente aux mineurs, de l'usage dans les lieux publics, sur l'étiquetage informatif et le contrôle de qualité) et permettant aux individus et à la société d'en limiter les dommages qui lui sont potentiellement liés, dans un esprit de maîtrise et d'autonomie dans la relation à la drogue.
5. la mise en place d'une véritable politique de prévention des dépendances s'adressant en particulier aux jeunes, ainsi qu'un rééquilibrage des moyens entre la répression du trafic, les soins aux personnes dépendantes et la prévention s'adressant à tous et en particulier aux jeunes.

Unanimité pour

Motion A

Assurer la cohérence politique d'EELV (Renvoi au comité de la réforme Statutaire)

Portée et présentée par Alain Coulombel.

(...)

Motion :

Le conseil fédéral réuni les 5 et 6 avril 2014 :

- décide la constitution d'un groupe de travail composé de 3 membres du BE, de 3 membres du CF, des présidentEs de nos deux groupes parlementaires ou de leurs représentants...
- ce groupe de travail aura pour mission, sous la responsabilité du bureau du CF :
 - . d'analyser les modalités de la prise de décision de nos éluEs siégeant dans les deux assemblées parlementaires (Sénat et Assemblée Nationale),
 - . d'analyser la nature des liens entre le BE, les ministres, les parlementaires et les membres du CF, ainsi que la communication entourant les choix de nos différentes instances décisionnelles

Le groupe de travail rendra compte de ses premières conclusions au conseil fédéral du mois d'avril. Une deuxième étape consistera à faire des propositions permettant d'améliorer la cohérence politique de notre mouvement.

Décision CF-14-058

**Avec l'accord du porteur, Cette motion ne sera pas votée et sera intégrée avec obligation dans les travaux du groupe de travail sur la réforme statutaire.
Adopté par consensus.**

Décision CF-14-059

MODERNISATION DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ENGAGÉE PAR LE GOUVERNEMENT : NON AUX REGRESSIONS !

Présentée par Florence Guéry. Version amendée en groupe de travail, notamment avec les membres de la Commission Nature et Environnement.

Exposé des motifs :

Depuis les élections présidentielles de 2012, de nombreux textes de nature et de portée différentes rythment l'actualité en matière d'environnement : la loi relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte, la loi sur les produits phytosanitaires sur le territoire national, la loi sur l'exposition aux ondes électromagnétiques, la loi-cadre biodiversité, la réforme du code minier, la loi-cadre sur la transition énergétique, l'interdiction de la commercialisation de nouveaux OGM...

En parallèle de ces dossiers médiatisés, le Gouvernement a lancé en 2013 les États généraux de la modernisation du droit de l'environnement, qui font suite à la première conférence environnementale de septembre 2012 et traduisent l'un des engagements énoncés dans la « feuille de route pour la transition écologique ».

Il s'agit d'après le Gouvernement de clarifier et stabiliser l'ensemble des dispositions juridiques, réglementaires et législatives constitutives du droit de l'environnement. Quatre principes d'action doivent selon le Gouvernement fonder la réforme :

- un principe de progrès, excluant toute régression du niveau d'exigence de la protection de l'environnement ;
- un principe de proportionnalité des contraintes procédurales aux enjeux environnementaux ;
- un principe d'efficacité : la recherche des effets concrets des normes pour la protection de l'environnement doit primer sur l'application formaliste des obligations procédurales ;
- un principe d'effectivité : les normes doivent être effectivement appliquées et leur non-respect, le cas échéant, sanctionné.

Dans le cadre d'une large consultation lancée par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, du 26 avril au 9 juin 2013, plus de 800 contributions ont été recueillies.

Le 25 juin 2013 a eu lieu une journée nationale de débats qui a réuni, en présence de la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, près de 250 personnes représentant l'ensemble des parties prenantes.

Le 17 juillet 2013, une communication du ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie au conseil des ministres a rappelé l'engagement du gouvernement que la modernisation du droit de l'environnement soit conduite dans le respect des quatre principes fondateurs de la réforme.

Pourtant, à partir de septembre 2013 plusieurs *des parties prenantes* du processus s'inquiètent publiquement de la tournure prise par les travaux. Le 13 septembre, la fédération France Nature Environnement (FNE) quitte les États généraux en contestant, d'une part, le manque de transparence dans les méthodes du gouvernement (refus de communiquer les 800 contributions issues de la consultation publique) et, d'autre part, les incohérences de l'action gouvernementale qui, en parallèle du travail de concertation, préparait un décret pour affaiblir la réglementation applicable aux élevages industriels, notamment porcins.

Le 15 octobre, le nouveau ministre de l'Écologie, Philippe MARTIN, présente la feuille de route gouvernementale pour la « modernisation » du droit de l'environnement aux membres du Comité national pour la transition écologique (CNTE). Face aux nombreuses réserves émises par les différents acteurs, le ministre répond en indiquant qu'elles seront intégrées à la feuille de route.

Or, le 14 novembre, le CNTE est saisi de la même feuille de route, demeurée à sa version du 15 octobre non modifiée, les observations émises ayant uniquement été réunies dans une « synthèse » en annexe. Face à l'absence de prise en compte des 800 contributions écrites publiques, l'un des membres du comité de pilotage des Etats généraux, Arnaud Gossement, contestant la méthode employée décide de ne pas soutenir la feuille de route et démissionne du comité de pilotage.

Le gouvernement confie dès lors la supervision des travaux relatifs à la réforme du droit de l'environnement au seul CNTE, auquel il est assuré qu'aucune initiative parallèle à son propre travail ne sera engagée sans qu'il n'y soit associé. Le gouvernement signe ainsi la fin des états généraux pour la modernisation du droit de l'environnement.

La commission du CNTE sur la simplification du droit de l'environnement est lancée en janvier sous la présidence du sénateur Alain Richard.

Parmi la diversité des sujets abordés, une partie d'entre eux serait traitée au sein de 7 groupes de travail : schéma régional environnemental unique, étude d'impact et autorité environnementale, expérimentations (train d'ordonnances), participation du public, sécurité juridique sur la base d'un bilan contentieux, améliorer le contrôle et la répression des atteintes à l'environnement (suite rapport évaluation), améliorer la séquence éviter/réduire/compenser¹.

En contradiction avec le cadre annoncé, différentes démarches autour de la simplification du droit de l'environnement se poursuivent avec notamment la consultation publique du 30 janvier au 22 février 2014 sur la création d'une autorisation ICPE unique², des dossiers soumis à avis au Conseil national de la protection de la nature (CNPN) sur la simplification de la gestion d'espaces naturels bénéficiant de plusieurs statuts de protection (espaces naturels dits « superposés ») et la nomenclature « eau » (dite IOTA).

Par ailleurs, toute une partie du travail engagé sur la modernisation du droit de l'environnement repose sur des expérimentations en régions, après une consultation précipitée du CNTE au cours de laquelle plusieurs membres (associations, CGPME...) se sont interrogés sur leurs intérêts et leur cohérence.

La méthode employée est aussi aux antipodes d'une véritable participation du public (garantie par le code et la Charte de l'environnement, ainsi que la Convention d'Aarhus³).

Trois signaux très négatifs pour le devenir du droit de l'environnement fin 2013 et début 2014

En parallèle des errements de la gestion de la « modernisation » du droit de l'environnement, le travail pour assouplir la réglementation sur les élevages porcins a été mené de façon

¹ Voir : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Doctrine-eviter-reduire-et,28438.html>.

² Voir : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/creation-d-une-autorisation-unique-a298.html>.

³ Il s'agit d'une convention internationale sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, signée le 25 juin 1998 par 39 États, est un accord international visant à :

- améliorer l'information environnementale délivrée par les autorités publiques, vis-à-vis des principales données environnementales ;
- favoriser la participation du public à la prise de décisions ayant des incidences sur l'environnement (par exemple, sous la forme d'enquêtes publiques) ;
- étendre les conditions d'accès à la justice en matière de législation environnementale et d'accès à l'information.

accélérée⁴ sans aucune prise en compte des contributions remontées de la consultation du printemps 2013. Un décret publié le 31 décembre 2013 vient ainsi affaiblir gravement la portée des dispositions protectrices de l'environnement en matière d'élevages industriels, en exemptant 90% des élevages porcins des procédures d'étude d'impact et d'enquêtes publiques, et en révisant de façon expéditive toutes les prescriptions techniques des élevages industriels porcins, bovins et volailles !⁵

Le 21 février 2014, le président de la République a annoncé le projet d'élargir encore cette approche, alors qu'elle aggrave le déficit environnemental de la France et la met en violation à sa réglementation et au droit communautaire.

Par ailleurs, la loi du 2 janvier 2014 **habilitant le gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises** ouvre la voie à des déréglementations en ce qui concerne les projets d'aménagement.

(Voir détails pour l'ensemble en annexe I)

Motion :

Considérant ce qui précède, Europe Écologie Les Verts :

- **Rappelle**

Que parmi les crises actuelles, la crise environnementale, avec notamment l'érosion massive de la biodiversité et le réchauffement climatique global, est la conséquence directe d'un modèle de développement dont les effets négatifs ne cessent de s'alourdir ;

L'engagement de la transition écologique de nos économies et de nos modes de vie est, dès lors, urgent et vital.

- **Dénonce**

Le faux souci d'équilibrer - qui masque mal la volonté de « dé contraindre » et de libéraliser -, la notion de « proportionnaliser les procédures aux enjeux environnementaux », procédant intrinsèquement d'une minoration du fait environnemental ;

Les attaques récurrentes dont fait l'objet, depuis des années, le droit de l'environnement ; toutes fondées sur le présupposé idéologique selon lequel la protection de la nature constituerait un obstacle au développement économique et le procès fait aux défenseurs de la nature de multiplier les recours abusifs devant les tribunaux, sans qu'aucune preuve concrète, chiffrée, ne vienne à l'appui de ces accusations ;

Que le processus de « modernisation » du droit de l'environnement lancé en 2013 ne repose pas sur un diagnostic clair et partagé, permettant de s'assurer de son bien-fondé et de qualifier le périmètre et les objectifs du processus.

Le décret du 31 décembre 2013 visant à faciliter l'ouverture et l'agrandissement des élevages porcins industriels et à permettre le subventionnement de la mise aux normes des bâtiments au frais du contribuable, alors que la priorité et l'urgence des fonds publics devraient être la transition écologique, et non au maintien sous assistance d'un système déjà épuisé ;

Le projet d'ouvrir la porte à l'agrandissement de tous les types d'élevage annoncé par le président de la République.

La loi du 2 janvier 2014 habilitant le gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises dans la mesure où elle prévoit un nivellement par le bas du droit de l'environnement ;

⁴ Les membres du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques ont refusé de prendre part au vote lorsque le texte leur a été soumis, car ils n'avaient pas eu les délais nécessaires pour les étudier.

⁵ Il y a eu 900 réactions à la consultation publique électronique sur la déréglementation des élevages, dont une très large majorité défavorable.

Le projet d'ouvrir la porte à l'agrandissement de tous les types d'élevage annoncé par le président de la République ;

Certaines dispositions forestières du projet de loi d'avenir agricole et forestière dont l'objectif est destiné, pour l'essentiel, à subordonner toute la conservation et la gestion forestière à l'exploitation et à une productivité accrue au détriment des équilibres biologiques.

- **Affirme**

Que l'internalisation des coûts environnementaux, l'éco-conditionnalité des aides publiques, une fiscalité responsabilisante et inductrice de pratiques vertueuses sont les conditions du « changement, c'est maintenant » et de la recherche de l'excellence environnementale annoncée au printemps 2012. Ces conditions figurent par ailleurs sur la feuille de route des parlementaires écologistes décidée par le Conseil Fédéral Europe Ecologie Les Verts en juin 2012 ;

Que l'écriture du droit de l'environnement, outil essentiel à mobiliser pour la transition écologique, doit servir ces principes d'actions et ne pas servir, comme trop souvent, à dévoyer le droit, à complexifier les choses et à dédouaner les responsabilités ;

Que la simplification n'est pas de mise en matière d'environnement, un « choc » en la matière encore moins. Le droit actuel est déjà en-deçà des besoins et mal appliqué. Au-delà du « toilettage » classique de dispositions redondantes ou décalées, lequel s'opère au demeurant, ce sont respect, application et renforcement qui s'imposent, en toute loyauté, affirmation, assurance et sérénité ;

Toute réforme législative ou réglementaire doit respecter les principes protection, précaution, prévention, correction, réparation, participation, inscrits dans l'article L. 110-1 du Code de l'environnement et la Charte de l'environnement. Le principe de non-régression du droit de l'environnement doit s'appliquer.

- **Demande**

Que la « modernisation » du droit de l'environnement fasse l'objet d'un diagnostic global, approfondi et transparent, qui permette d'en établir l'opportunité, qui n'est pas avérée aujourd'hui. Le Gouvernement devra proposer une méthode et un calendrier clair de travail, permettant une participation réelle des différentes parties prenantes.

Que dans l'attente, le secteur de l'environnement soit écarté de la législation par voie d'ordonnance.

Unanimité pour (*Voir annexe page suivante*).

Décret du 31 décembre 2013 sur les élevages porcins (Annexe)

Le décret paru le 31 décembre 2013 au Journal Officiel, permet aux élevages porcins compris entre 50 et 450 porcs à faire une simple déclaration et à ceux de 450 à 2 000 porcs (ou inférieurs à 750 truies) de seulement s'enregistrer, à compter du 1er janvier 2014. C'est-à-dire qu'il n'y aura plus d'enquête publique, ni d'étude d'impact sur l'environnement, ni besoin des avis des services de l'État en charge de la protection de la santé publique ou de l'environnement.

Ce décret est problématique tant sur le plan environnemental que sur le plan économique. Il va favoriser la concentration des élevages et amplifier les pertes d'emplois dans l'agriculture, alors que la Bretagne, qui produit 58 % de la production nationale de porcs, a déjà perdu le quart de ses exploitations porcines entre 2000 et 2010. Alors que la France a été condamnée par la Cour de Justice de l'Union européenne en juin 2013 pour non-respect de la directive « nitrates », ce décret ajoute un nouveau recul réglementaire après la diminution des surfaces exigées pour l'épandage du lisier (décret du 11 octobre 2011) et la suppression de l'interdiction d'extension dans les zones d'excédent structurel de lisier.

En outre, certaines mesures jusqu'à aujourd'hui obligatoires au vu de la soumission au régime d'autorisation deviennent facultatives. Ceci ouvre la porte aux subventions publiques pour la mise aux normes des élevages ou la construction de bâtiments performants (voir les plans « bâtiments » en préparation dans le Conseils régionaux). Ce décret transfère ainsi à la charge du contribuable la concentration et la multiplication des élevages industriels porcins.

Extension de la déréglementation à l'ensemble des types d'élevage

Le Président de la République a par la suite annoncé, dans les colonnes de la France Agricole le 21 février 2014, sa volonté d'étendre la déréglementation du décret de décembre 2013 à l'ensemble des types d'élevages.

Loi du 2 janvier 2014 habilitant le gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises :

Au nom d'un « intérêt économique majeur », cette loi ouvre la porte à de nouvelles entorses au droit de l'environnement. Son article 16, en particulier, lui offre désormais la possibilité de revoir, par ordonnance, l'actuel régime juridique auquel tout projet d'aménagement est normalement soumis, notamment en matière d'évaluation environnementale. Cette disposition crée en effet de nouvelles « zones d'intérêt économique et écologique », que la loi décrit comme des « zones présentant un intérêt majeur pour l'implantation d'activités économiques dans lesquelles les enjeux environnementaux font l'objet d'un traitement anticipé ».

Décision CF-14-060

LOI DE TRANSITION ENERGETIQUE : UNE REGLEMENTATION STRUCTURANTE ET GLOBALE POUR MASSIFIER LA RENOVATION DE QUALITE DES BATIMENTS

Présentée par Manuel Domergue.

Exposé des motifs :

Considérant que la transition énergétique a été placée par le Président de la République comme une priorité du quinquennat,

Considérant que la transition énergétique, dont l'objectif est de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet, de supprimer la dépendance aux énergies fossiles et de sortir du nucléaire, ne pourra se réaliser que par une diminution significative des consommations d'énergie,

Considérant que la division par deux de la consommation d'énergie finale à l'horizon 2050 a été actée par le Président de la République à l'issue du DNTE, et que cet objectif est compatible avec la transition énergétique telle que définie par les écologistes,

Considérant que le bâtiment représente 42% des consommations d'énergie finale en France,

Considérant que l'ensemble du parc de bâtiment devra atteindre, à l'horizon 2050 et en moyenne, un niveau de performance « Bâtiment Basse Consommation » afin de rendre accessible l'objectif de division par deux des consommations d'énergie sur l'ensemble de l'économie, et considérant que cela a été acté par le Débat National sur la Transition Energétique,

Considérant que cela implique de rénover au moins 500 000 logement par an en 2017, puis 900 000 par an à partir de 2020 à un niveau moyen « Bâtiment Basse Consommation », et que cela représente une rupture en quantité et en qualité,

Considérant que la politique menée jusqu'à ce jour ne permettra pas d'atteindre ces objectifs, en particulier en termes de niveau de performance puisque, notamment, elle définit les « rénovations lourdes » de manière inappropriée dans le « Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat » ;

Considérant que les questions énergétiques ne sont pas traitées dans le cadre de la loi ALUR et qu'elles sont annoncées comme étant traitées dans le cadre de la loi sur la transition énergétique,

Considérant que le processus d'élaboration de la loi sur la transition énergétique suscite une opportunité formidable, mais aussi une inquiétude importante au regard des faibles avancées en ce début d'année 2014 ;

Considérant que le principal dispositif d'incitation à la rénovation énergétique, le Crédit d'Impôt Développement Durable, a vu son budget divisé par plus de trois entre 2010 et 2013,

Considérant l'orthodoxie budgétaire poursuivie par le gouvernement ne présage pas un décuplement des subventions pour la rénovation énergétique qui serait pourtant nécessaire à l'atteinte des objectifs, et que par conséquent il est nécessaire de mobiliser l'autre outil principal d'intervention que possède le gouvernement, à savoir la réglementation ;

Considérant que le projet de loi sur la transition énergétique est actuellement en cours de

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 42 sur 90

rédaction et que le Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires est le principal pilote sur le dossier de la rénovation thermique ;

Rappelant le Programme Vivre Mieux, et en particulier sa page 22, selon laquelle les écologistes proposent « *une obligation de rénovation niveau BBC à partir de 2020 à l'occasion de toute vente d'un logement. Si la rénovation ne peut être réalisée, il sera possible de consigner un budget correspondant au montant des travaux* » ;

Le Conseil Fédéral :

- Place en **marqueur politique essentiel sur la réussite de la loi Transition énergétique** l'inclusion d'un **mécanisme législatif global et structurant renforçant progressivement et de manière prévisible la réglementation**. Ce mécanisme a pour objectif d'assurer la quantité et la qualité des rénovations pour permettre la rénovation de l'ensemble du parc avant 2050 à un niveau BBC dans un contexte de limitation des subventions publiques. Il pourrait être structuré au moyen d'une obligation de provisionnement au moment des transactions, à partir de 2016, afin de constituer un « fonds de mise à niveau », attaché à la pierre et mobilisable pour réaliser la rénovation. Cette obligation de provisionnement à chaque transaction serait applicable tant que le niveau de performance « Bâtiment Basse Consommation » n'est pas atteint. Concernant le marché de la location, afin d'obliger les bailleurs peu scrupuleux à rénover un minimum les logements les plus énergivores et afin de protéger les locataires les plus démunis, un niveau de performance énergétique devrait être introduit dans les critères de décence et de salubrité ;
- Appelle le gouvernement à concentrer dès 2015 les subventions sur les rénovations de qualité, de niveau BBC en une ou plusieurs étapes, dans l'objectif de faire progresser la filière avant l'entrée en application de la réglementation. Il appelle également le gouvernement à renforcer la prévisibilité de l'évolution de subventions, par une programmation pluriannuelle jusqu'en 2020 ou au-delà et par l'annonce des critères d'évolution future afin que les subventions constituent un moyen d'anticipation de la réglementation et un indispensable complément à celle-ci.
- Réaffirme l'impératif d'établissement d'un cadre global clair, cohérent et de long terme, pour l'instant inexistant. Des échéances précises et cohérentes doivent être annoncées à horizon 2020, 2030, 2040, 2050 afin de guider la filière bâtiment et le monde de l'immobilier. Il rappelle que la « stratégie à long terme » pour la rénovation des bâtiments, prévue par l'article 4 de la directive efficacité énergétique (2012/27/UE) et que la France doit remettre avant avril 2014, est un outil crucial à mobiliser dans ce cadre.

Pour : beaucoup ; blancs : 5 ; contre : 2.

Motion G

Canal Seine Nord, Grand Projet Inutile (Amendements)

Présentée par Christophe Porquier suite aux travaux en atelier et avec l'aval de la commission Transports.

Décision CF-14-061

Remplacer le titre par : **“Axe Seine nord : oui au report modal, non à un projet pharaonique inutile !**
Amendement intégré par le porteur.

Décision CF-14-062

Ajouter après le second paragraphe des attendus :
“Les écologistes sont favorables au report modal vers le fret ferroviaire et le transports fluvial. Toutefois ils se sont opposés par 2 fois aux projets proposés y compris dans la version la plus récente du rapport Pauvros.”
Amendement intégré par le porteur.

Décision CF-14-063

Commencer le 3^e paragraphe des attendus par : “En l'état, comme hier le Canal Rhin-Rhône, le Canal Seine Nord est le canal de tous les excès. Aujourd'hui évalué à un coût de 4,5 milliards par le rapport Pauvros...”
Amendement intégré par le porteur.

Décision CF-14-064

Au 7^e tiret du 5^e paragraphe des attendus de la motion, remplacer : **“-alors que le Canal Seine Nord existe déjà sans travaux pharaoniques : c'est la Manche ! ”**
Par :
“ alors que la Manche peut permettre de donner un débouché direct aux transit des marchandises vers le bassin parisien par les ports du Havre, de Rouen et de Gennevilliers.”
Amendement intégré par le porteur.

Décision CF-14-065

Modifier les 2 derniers tirets de la motion par les indications ici apportées en gras :

- Souhaite que les alternatives **complémentaires** - ferroviaires, fluviales et maritimes **aux transports routiers sur le grand Nord de Paris** soient réellement et sérieusement étudiées (**l'autoroute ferroviaire nord-sud, la rocade ferroviaire nord de Paris Le Havre-Amiens-Reims, l'optimisation du Canal du Nord et du réseau de canaux existant, le développement des ports du Havre vers Rouen et Gennevilliers, de Dunkerque et Calais**).
- Dans ce cadre un groupe de travail réunissant l'ensemble des représentants des régions concernées sera mis en place rapidement avec les responsables de la commissions transports.

Amendement intégré par le porteur.

Voir texte résultant et vote sur la motion amendée page suivante.

AXE SEINE NORD : OUI AU REPORT MODAL, NON A UN PROJET PHARAONIQUE INUTILE



Exposé des motifs

Les écologistes sont favorables au transport fluvial. Toutefois, le gigantisme du projet Seine-nord, son coût financier, son absurdité technique, son impact limité sur le transfert modal de marchandises et son impact plus probable sur la ressource en eau et la biodiversité des zones humides doivent nous conduire à inscrire ce projet parmi les grands projets inutiles, consommateurs massifs de crédits publics européens, nationaux et locaux au détriment des investissements nécessaires pour les transports de proximité et d'intérêt général.

Les écologistes sont favorables au report modal vers le fret ferroviaire et le transport fluvial. Toutefois ils se sont opposés par 2 fois aux projets proposés y compris dans la version la plus récente du rapport Pauvros.

En l'état, comme hier le Canal Rhin-Rhône, le Canal Seine Nord est le canal de tous les excès. Aujourd'hui évalué à un coût de 4,5 milliards par le rapport Pauvros (mais probablement bien davantage) pour une centaine de kilomètres entre l'Escaut (Nord-Pas-de-Calais) et l'Oise (Picardie), il ne justifierait son existence que par une augmentation importante des volumes transportés (20 millions de tonnes annuelles contre 5 aujourd'hui avec le Canal du Nord) en lien avec les ports d'Europe du nord (Rotterdam, Anvers) sur 3 cibles principales : céréales à l'exportation, granulats extraits des carrières, produits manufacturés à destination de la grande distribution.

Pendant longtemps, le canal Seine Nord est apparu schématiquement comme une alternative au

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris

proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 45 sur 90

transport routier pour les écologistes en Picardie et en Nord-Pas-de-Calais, notamment dans le combat contre l'autoroute A1bis/A24 visant à doubler l'autoroute A1.

Mais depuis les années 1990 et 2000, le dossier du Canal à Grand Gabarit Seine Nord a avancé. Nous n'avons plus un vague projet de canal mais un dossier constitué dont nous connaissons les véritables enjeux et les conséquences financières, environnementales, économiques :

- un coût de 4,5 milliards (mais probablement davantage) au détriment d'autres projets de transport et qui est contradictoire avec la stratégie visant à revitaliser le fret ferroviaire et à financer les infrastructures de transports du quotidien
- des hypothèses irréalistes de trafic, de volumes transportés, de recettes, de création d'emplois directs et indirects (sur la base de ratios inappropriés), de report modal – lequel pénaliserait essentiellement le ferroviaire sans désengorger les routes.
- un prélèvement massif sur les eaux de surface pour un canal en zone sèche (20 millions de m3 prélevés pour le remplir puis des dizaines de millions de m3 pour l'alimentation continue, avec un impact inévitable sur les zones humides)
- un tronçon au gabarit européen de 4400 tonnes, alors qu'en amont et en aval ce gabarit ne peut pas circuler (les canaux du nord sont plafonnés à 3000 t.) et que les ponts sur l'Oise (Compiègne, Auvers,...) ne prévoient pas ce gabarit nécessaire pour 3 niveaux de conteneurs (ou 2 de véhicules).
- Une absence de prise en compte de l'état de la batellerie artisanale française et de la flotte fluviale, incapable aujourd'hui de rivaliser avec les entreprises de transport des pays du nord.
- Alors que ce seul projet mobilise toutes les attentions sur le fluvial, le réseau historique de canaux de petits ou moyens gabarits souffre d'investissements non réalisés, notamment dans le nord de la France ou le Canal du nord et d'autres canaux pourraient être requalifiés et optimisés,
- Un projet qui ignore le rôle que peuvent jouer les ports français (Le Havre , Dunkerque) alors que la Manche peut permettre de donner un débouché direct aux transits des marchandises vers le bassin parisien par les ports du Havre, de Rouen et de Gennevilliers.
- Un modèle économique visant à augmenter les volumes de matières transportées vers et à partir du port de Rotterdam, dans le cadre d'un schéma économique globalisé (céréales, produits manufacturés de grande distribution) , ce qui est contradictoire avec notre projet de relocalisation économique. Extrait du rapport Pauvros : « Pour la filière céréalière principalement implantée en Picardie et en Nord-Pas-de-Calais, cette nouvelle infrastructure facilitera le transport des céréales à des fins de stockage et pour l'exportation. (...) En flux retour, des céréales de moindre qualité pourraient être importées à des fins de transformation ».

Les élus régionaux du Nord-Pas-de-Calais, de Picardie, d'Ile-de-France, de Haute Normandie et de Champagne Ardenne – régions concernées par l'axe Seine-Escaut et ses aménagements -se sont rencontrés à plusieurs reprises pour évoquer ce dossier lors de réunions à Amiens, Paris, Marseille, Montreuil... Les élu-e-s de quatre régions étaient majoritairement défavorables à ce projet.

Le rapport cinglant de l'IGF

Le Canal Seine Nord était initialement prévu sous forme de Partenariat Public-Privé (PPP) avec Bouygues ou Vinci, pour un coût de 4,3 milliards, alors qu'Alain Gest, député UMP de la Somme, était président de VNF. Nicolas Sarkozy et la ministre NKM s'étaient engagés à prendre les dépassements financiers à la charge de l'Etat.

Après la victoire de F. Hollande, un rapport a été confié à l'Inspection générale des Finances (IGF) et au Commissariat général de l'environnement et du développement

durable (CGEDD). Ce rapport de l'administration publique était cinglant pour ce projet. Il estimait le coût plus proche de 7 milliards, et comportant de nombreuses anomalies techniques et financières, notamment le PPP. Ce rapport validait presque en tous points les analyses critiques portées par plusieurs élus EELV ou la FNAUT depuis plusieurs années. Sa conclusion était la suivante :

« L'ensemble des paramètres économiques et financiers du projet de canal Seine Nord Europe ont évalué défavorablement (...) Son coût prévisionnel de réalisation doit être revu à la hausse (...) simultanément, les prévisions de recettes doivent être ré-estimées à la baisse (...) Ces révisions de coûts et de recettes dégraderaient au demeurant fortement le bilan socio-économique du projet, qui devrait également prendre en compte les effets sur la dynamisation du port du Havre et de Rouen, ainsi que sur les résultats de l'engagement national pour le fret ferroviaire. (...). La mission préconise donc un report du projet à une période économique plus favorable, compte-tenu de son caractère pro-cyclique, ce qui permettrait par ailleurs de revoir la configuration de l'infrastructure et le cas échéant de retenir le mode de réalisation le plus adapté ».

L'IGF et le CGEDD pointaient ici les rôles respectifs que devaient jouer le fret ferroviaire et le canal du nord, existant et non saturé. Il était également indiqué *« Un report du projet enfin pourrait s'accompagner d'investissements palliatifs de nature à favoriser le report modal, en développant la qualité du réseau fluvial existant et en renforçant les grands ports français, en particulier sur l'axe Seine (Paris-Rouen-Le Havre), ainsi que le fret ferroviaire, sur l'axe Nord comme vers le port du Havre ».*

Le rapport Pauvros

Prenant acte de ce rapport officiel qui démontrait l'inutilité et l'infaisabilité de ce projet, le ministère des transports a missionné un député PS du Nord, Rémi Pauvros, pour rendre un rapport sur la reconfiguration du projet, afin de répondre à la pression publique qui se manifeste en faveur de la réalisation du Canal Seine Nord en région Nord-Pas-de-Calais, et dans une moindre mesure en Picardie (portée par des élus territoriaux de droite et de gauche, des acteurs économiques).

Ce rapport, intitulé « un projet pour la relance de la croissance », a été remis en décembre 2013. Il ramène le projet à un coût de 4,5 milliards sur fonds publics, ce qui implique une révision de l'infrastructure (moindre coût financier mais pas environnemental) et de son mode de financement qui doit solliciter davantage les fonds européens (MIE -Mécanisme pour l'interconnexion en Europe à hauteur de 1,8 milliards) ; nationaux (AFITF – Agence de financement des infrastructures de transport) et territoriaux (budgets des conseils généraux et régionaux) pour le «solde» de 2,7 milliards.

Cette hypothèse n'intègre pas un possible dépassement de budget ni les chantiers connexes (mise au gabarit européen de l'Oise, canaux du nord qui ne sont pas au grand gabarit, aménagements de la Seine amont et aval) qui ajouteraient plusieurs milliards d'euros de financement pour boucler la liaison Seine Escaut à Grand Gabarit. Les impacts environnementaux ne sont pas traités par ce rapport.

Le gouvernement envisage de prendre position sur le financement de cette infrastructure par l'Etat en vue d'une demande de financements européens, peut-être au deuxième trimestre 2014. Cette décision est lourde de conséquence pour les transports partout en France.

- en demandant un financement sur les fonds européens à hauteur de 1,8 milliards, la France consommerait pour ce seul projet plus de 40% du montant potentiellement mobilisable pour les transports au titre du MIE 2014-2020
- En mobilisant au moins 1 milliard de l'AFITF, l'Etat devrait diminuer par ailleurs sa contribution à de nombreux projets d'infrastructures ferroviaires ou de transports collectifs
- Les prochains CPER des régions concernées devront intégrer ce projet pour une enveloppe qui pourrait approcher le milliard d'euros (pour quatre régions), ce qui prendra

nécessairement la place d'autres projets

- les budgets de 15 conseils généraux seraient sollicités pour un financement entre 500 millions et 1 milliard d'euros, malgré les difficultés budgétaires que beaucoup rencontrent pour remplir leurs missions sociales et de proximité.

Le rapport de l'IGF indiquait clairement que « la concentration de financements européens sur le projet SNE exercerait un effet d'éviction sur d'autres projets français susceptibles de bénéficier de ces financements européens ».

Soit cette mascarade vise à faire porter le chapeau de l'échec de ce projet irréaliste au niveau européen (« C'est la faute à l'Europe si le Canal n'est pas financé ») , pour ménager quelques intérêts locaux, ce qui est proprement irresponsable.

Soit les fonds sont réellement inscrits et ceci va geler des sommes colossales qui – de facto – ne pourront pas être mobilisées pour les investissements nécessaires dans les transports du quotidien (TER, TET, RER, Métro, Tramway, Bus...) et le Fret ferroviaire, alors même que l'écotaxe poids-lourds n'est pas rétablie. Un tel fléchage de fonds publics serait tout aussi irresponsable, d'autant qu'il implique une mobilisation forcée des études et de l'action publique sur ce dossier, au détriment des autres dossiers qui resteront en souffrance. Il devient donc urgent et de prendre une position sur ce dossier.

Motion

Le conseil fédéral d'Europe Ecologie Les Verts :

- Souhaite le développement de modes de transports moins polluants, limitant le transport routier, et pouvant s'inscrire dans une trajectoire de relocalisation des activités sur le territoire
- réaffirme son attachement à la priorité donnée aux investissements dans les transports collectifs pour répondre aux besoins de déplacements quotidiens des usagers dans les trains régionaux, le réseau francilien, les trains d'équilibres du territoire, les réseaux urbains. Les fonds européens, nationaux et régionaux doivent financer en priorité ces projets pour des raisons sociales et écologiques.
- Soutient le développement du fret ferroviaire, et la requalification des voies d'eau existantes et de la flotte fluviale, en connexion avec les ports français qui doivent bénéficier d'investissements dédiés pour le transport des marchandises.
- Considère que le projet de Canal Seine Nord ne répond pas à ces critères, que son impact économique, écologique et social ne justifie pas l'engagement de financements aussi importants dans une période de crise économique et écologique.
- Constate que le projet de Canal Seine Nord à grand gabarit a fait l'objet d'une étude critique de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'environnement et du développement durable proposant de reporter le projet et de financer des alternatives plus adaptées
- Souhaite que ce projet ne soit pas inscrit dans les priorités françaises du Mécanisme d'interconnexion européen, ni dans les priorités de financement de l'AFITF, de même que les autres grands projets inutiles, grands consommateurs de crédits publics.
- Exige une plus grande indépendance dans les nominations en lien avec le transport fluvial (à la présidence de VNF en particulier) de sorte que les intérêts locaux ne priment pas sur l'intérêt général
- Souhaite que les alternatives complémentaires -ferroviaires, fluviales et maritimes aux transports routiers sur le grand Nord de Paris soient réellement et sérieusement étudiées (l'autoroute ferroviaire nord-sud, la rocade ferroviaire nord de Paris Le Havre-Amiens-Reims, l'optimisation du Canal du Nord et du réseau de

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 48 sur 90

canaux existant, le développement des ports du Havre vers Rouen et Gennevilliers, de Dunkerque et Calais).

- Dans ce cadre un groupe de travail réunissant l'ensemble des représentants des régions concernées sera mis en place rapidement avec les responsables de la commissions transports.

Unanimité moins un blanc.

Décision CF-14-067

MOTION
PORTANT MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR CONCERNANT
L'OBTENTION DU DROIT DE VOTE
PAR LES NOUVEAUX-ELLES ADHERENT-ES

Portée et Présentée par Thierry Brochot.

Attendu :

- Qu'EÉLV a pour objectif le développement de l'influence et des idées de l'Ecologie politique dans la société en général et dans les consultations électorales en particulier ;
- Que notre mouvement a vocation à accueillir, sans préalable, un nombre croissant d'adhérent-es et qu'il est nécessaire de créer les conditions favorables d'ouverture, d'accueil et d'intégration qui prennent en compte et respectent la pluralité des motivations et des formes d'engagement de ces nouveaux-elles adhérent-es ;
 - Qu'il est nécessaire d'assurer la sérénité des délibérations et des votes internes sur la base de corps électoraux non contestables ;
 - Qu'un délai de trois mois permet aux nouveaux-elles adhérent-es d'appréhender les modalités de fonctionnement et de délibération de notre mouvement et de se forger un opinion autonome.

Motion :

Le Conseil fédéral réuni les 5 et 6 avril 2014 modifie l'article II-2-3-7 du règlement intérieur dans les termes suivants :

II-2-3-7 Modalités d'adhésion

Remplace la phrase « **Le/la nouvel/le adhérent/e a le droit de vote dès que l'adhésion devient effective au jour de l'approbation du Conseil politique régional ou de l'expiration du délai d'instruction.** »

par la phrase « **Le/la nouvel/le adhérent/e a le droit de vote dès que l'adhésion devient effective au jour de l'approbation du Conseil politique régional ou de l'expiration du délai d'instruction sauf pour les votes de désignations aux fonctions internes, les votes concernant les stratégies électorales et les votes de désignation des candidates aux élections externes pour lesquels le/la nouvel/le adhérent/e acquiert le droit de vote après un délai de 3 mois qui court à compter du jour de l'approbation du Conseil politique régional ou de l'expiration du délai d'instruction.** ».

Pour : 99 ; contre : 7 ; blanc : 1

Décision CF-14-068

IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE MILITANTE EN 2014

Portée par Christophe ROSSIGNOL

Exposé des motifs :

En 2014, Europe Ecologie - Les Verts doit remettre l'écologie au cœur des débats. C'est par un discours ambitieux et rassembleur sur l'écologie qu'EELV gagnera les prochaines élections municipales et européennes.

Le vivier de l'écologie est riche de ceux et celles qui, chaque jour, font avancer l'écologie dans la société civile, mais qui n'osent pas toujours passer la porte d'un parti. Un certain nombre de militants et de militantes adhèrent puis repartent, souvent pour agir dans des associations, des ONG. Face aux défis actuels, nous devons réunir toutes les forces de l'écologie, retrouver l'envie de se battre pour des valeurs communes.

Il faut rendre ce chemin vers le militantisme simple et désirable.

Dans l'esprit d'ouverture et d'innovation qui a offert au parti ses plus francs succès électoraux, **la campagne d'adhésion de 2014 doit proposer aux sympathisant-e-s écologistes un message clair.**

Accueillir des militant-e-s, c'est leur proposer de participer, surtout dans les temps forts que sont les campagnes électorales. C'est aussi faire preuve de pédagogie : une place importante devra être donnée à la formation des nouveaux adhérent-e-s.

Dans les régions, de nombreuses initiatives ont été prises pour proposer des formes d'accueil qui créent le lien entre les nouveaux militant-e-s, qui proposent des moments de convivialité, d'échange, des temps où chacun se sent libre de proposer, d'initier, de s'investir. Ces démarches doivent être étendues.

Enfin, **la barrière financière ne doit pas être un obstacle à l'adhésion, une cotisation exceptionnelle à 20 € en 2014 facilitera la première adhésion.** Pour les étudiant-e-s, les chômeurs-ses et les personnes en situations de précarité, la cotisation à 20 € sera pérennisée.

Motion :

Le Conseil Fédéral réuni les 5 et 6 avril 2014 décide d'adopter les dispositions suivantes :

Concernant les cotisations d'adhésion à Europe Ecologie Les Verts :

Pour l'année 2014, une cotisation de 20 euros est instaurée, à titre expérimental, pour tous les primo-adhérent-e-s. Cette cotisation vaut pour l'année civile en cours.

Une cotisation de 20 euros est instaurée pour les chômeurs-ses, précaires (bénéficiaires du RSA, ASS, AAH,...) et étudiant-e-s, sur la foi d'une déclaration sur l'honneur.

Précision concernant le reversement : sur 36 € aujourd'hui, 31 € appartiennent comptablement à l'instance nationale et 5 € à l'instance régionale (qui partage ensuite ses ressources avec ses groupes locaux). **Il convient que la part régionale soit maintenue à 5 €.**

Pour : 53 ; blancs : 11 ; contre : 40 ;

Double majorité requise

Pour = 50 % des pour blancs et contre : 50,96 %

Pour = 60 % des pour et contre : 56,98

La 2^e condition requise n'est pas atteinte, la motion n'est pas adoptée.

Suspension de séance de 10 mn, reprise à 11h25.

Décision CF-14-069

Résultat du 1er tour de l'élection du Conseil Statutaire

Présidence de séance : Mireille Alphonse et Jacques Boutault

		Pourcentage des exprimés
Olivier Clément Bollée	33	31,13%
Jean-Marc Denjean	25	23,58%
Hicham Fassi Fihri	24	22,64%
Sylvain Iordanoff	2	1,89%
Julien Lecaille	22	20,75%
Blanc	2	
		100,00%
Nul	4	
Nombre de bulletins :	112	
Nombre de bulletins exprimés :	106	

Seul Olivier Clément Bollée reste en lice pour le second tour (>30%)

Le vote est ouvert entre 11H30 et 12h30

Premier débat sur la motion de confiance et suspension de séance : reprise à 12h25

Décision CF-14-070

Prolongation de séance de 12h30 a 13h
Unanimité Pour

Décision CF-14-071

MOTION PORTANT SUR LA POSITION DES ECOLOGISTES QUANT AU VOTE DE CONFIANCE DU GOUVERNEMENT

En 2012, les écologistes ont fait le choix de soutenir François Hollande au second tour de l'élection présidentielle et de participer à la mise en œuvre de l'accord de mandature signé par EELV et le Parti socialiste.

Depuis, les orientations, notamment sur le plan de la politique économique et sociale, définies par le président de la République et mises en œuvre par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, ont été avant tout déterminées par l'objectif de réduction du déficit public. Ce choix s'est fait aux dépens d'une politique volontariste en faveur de la nécessaire réduction des inégalités sociales et de l'engagement d'un nouveau modèle de développement non productiviste et respectueux de l'environnement.

Malgré les demandes répétées d'Europe Ecologie Les Verts en faveur d'un changement de cap et le signal envoyé par les Françaises et les Français à l'occasion des élections municipales de mars 2014, le Président de la République a confirmé, lors de son allocution annonçant la nomination de Manuel Valls comme nouveau Premier ministre, sa volonté de poursuivre une politique dictée par l'orthodoxie budgétaire et l'impératif comptable de réduction des budgets publics.

En conséquence, le Bureau exécutif d'Europe Ecologie Les Verts a pris la décision de ne pas participer au nouveau gouvernement.

Ainsi, considérant que le rôle du Conseil fédéral est de définir l'orientation politique générale d'Europe Ecologie les Verts et qu'il est demandé aux parlementaires écologistes de prendre en compte ces orientations dans le cadre de l'exercice de leur mandat,

Le Conseil fédéral d'Europe Ecologie Les Verts réaffirme :

- **que la feuille de route du Président de la République confirmant la mise en œuvre de l'orthodoxie budgétaire portée par le TSCG et imposant une réduction brutale des dépenses publiques est incompatible avec la transition écologique ;**
- **que la nécessité de la transition énergétique et environnementale passe par un programme d'investissement dans les filières d'avenir ;**
- **la volonté des écologistes de voir mis en œuvre les engagements pris lors de la signature de l'accord de mandature avec le parti socialiste en 2011 ;**
- **l'autonomie de l'écologie politique ;**
- **que la confiance dans le gouvernement ne peut être accordée tant qu'une réorientation de la politique économique, sociale et environnementale n'aura pas été amorcée.**

Pour : 102 ; Contre : 10 ; blancs : 11.

Présentation du budget 2014

Présentation Par Marie-Pierre Bresson, Trésorière nationale.

Réponses apportées aux questions, et notamment à celle de la commission handicap :

Marie-Pierre Bresson :

“- Les procédures financières seront précisées concernant les modalités de remboursements des frais de déplacement et d’hôtel. Des avances de frais pourront évidemment être faites par le parti pour les personnes dont la situation financière le nécessite.

- Nous travaillerons à la systématisation de l’installation des boucles magnétiques dans nos rassemblements en équipant le mouvement de manière pérenne. Un groupe de travail sera mis en place pour faire des propositions sur ces questions et ce, en concertation avec les régions, dans l’objectif de faire en sorte que ce soit réglé dès les prochaines JDE.

- Nous travaillerons également à améliorer les modalités de prise en charge des frais d’hébergement pour la part nationale du Conseil Fédéral. Si je conviens qu’un remboursement de 40 euros par nuit d’hôtel à Paris est faible, il est en revanche possible de déjeuner pour 13 euros dans la capitale. Nous allons essayer de négocier des réservations centralisées d’hôtels avec des tarifs à la baisse à Paris et pour nos grands rassemblements ponctuels en région... des axes seront proposés au prochain Conseil Fédéral.

- Un point précis sur le reversement des parlementaires sera fait en Juin.

- Sur le statut des stagiaires au siège, le Ticket Restaurant est désormais à 10 euros et le Pass navigo pris en charge. Nous allons peu à peu aligner les conditions d’accueil des stagiaires sur celles des salarié-es. Leur rémunération est fixée par la loi.

- Nous n’avons pas à cette heure de visibilité sur les incidences financières des municipales 2014 sur les budgets régionaux, un point sera fait dès que possible.”

Marie-Christine Renaux pour la Commission finances

la Commission Finances prend acte de la prise en compte de la trésorière sur la diminution du financement public et préconise une campagne nationale d’adhésion.

Voir le tableau du budget fédéral page suivante.

DETTES

	2013	2014	2015	2016	2017	'13-'17
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant régions	1 109	1 355	1 453	1 292	1 734	6 941
REMBOURSEMENTS	1 430	1 371	1 459	1 386	1 026	6 672
Remboursement dette bancaire (capital)	348	361	374	389	28	1 501
Prêt travaux	23	24	26	27	28	128
Restructuration fonds de roulement	233	245	257	270		1 005
Législative 2007 rééchelonné	92	92	92	92		367
Remboursements aux régions	1 082	1 010	1 084	998	998	5 172
Financement public régions	669	602	602	602	602	3 077
Remboursement prêt présidentielle	186	186	186			557
Remboursement autres dettes	9%	9%	12%	16%	16%	62%
	227	223	297	396	396	1 538
Total prêts régions	413	408	482	396	396	2 095
EVOLUTION DE LA DETTE	5 574	4 816	3 965	3 276	2 144	
Banque	2 957	2 612	2 244	1 950	1 214	
Prêt fonds de roulement	772	527	270	0		
Prêt législatives 2007	276	184	92	0		
Prêt travaux	135	111	85	58	30	
découvert – Credit coopératif	1 774	1 790	1 796	1 891	1 184	
Régions	2 617	2 204	1 722	1 326	930	
Prêt présidentiel	371	186	0			
Dette « compte 450 »	2 246	2 018	1 722	1 326	930	

[Pause]

Reprise des travaux à 14h15

Modification de l'ordre du jour

Décision CF-14-072

Après le temps de travail sur les européennes, débat et vote sur la motion concernant les assises.

Pour : beaucoup

Résultats du second tour de vote pour le Conseil Statutaire

Olivier Clément Bollée, resté seul en lice : 40 voix

Blancs : 51

nuls : 3

Les 60 % requis ne sont pas atteints.

L'élection d'un membre du Conseil Statutaire n'est pas acquise. Report du troisième tour au prochain CF.

Election des représentants du CF au Comité de la réforme statutaire

Décision CF-14-073

**Par manque de temps et à défaut d'avoir pu trouver un consensus sur une liste complète, le vote sur le comité de la réforme Statutaire est reporté au CF de juin.
Adopté par consensus**

Européennes 2014

Présidence de séance : Bernard Bourdeix et Maryse Oudjaoudi

Débat et votes présentés par David Cormand, délégué national aux élections.

Décision CF-14-074

**MOTION DU BUREAU EXECUTIF
CONCERNANT LES ENGAGEMENTS DES CANDIDAT-ES
AUX ELECTIONS EUROPEENNES DE 2014**

Le Conseil fédéral, réuni les 5 et 6 avril 2014

Conformément aux textes qui régissent les investitures des candidat-es aux élections externes et les obligations faites par le règlement intérieur aux élu-es écologistes ;

Décide

Que l'investiture définitive du mouvement Europe Ecologie Les Verts pour figurer sur les listes de candidat-es aux élections européennes du 25 mai 2014 est expressément subordonnée à la signature par chacun-e des candidat-eq du formulaire d'engagement ci-après au plus tard le 15 avril 2014.

Mandate

Le Bureau exécutif et particulièrement le service élections pour compiler les documents d'engagement de tou-tes les candidat-es en lien avec les têtes de liste de chaque euro-région.

Unanimité moins 4 blancs

Voir la lettre d'engagement type page suivante

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DES CANDIDAT-ES

Je soussignée (NOM, Prénom) :

.....

adhérent-e ou coopérateur-trice (non-adhérent-es d'un autre Parti politique) EELV de la Région :

.....

déclare être candidat-e aux élections européennes dans l'euro circonscription:

.....

Ce faisant, je déclare avoir pris connaissance des statuts et règlements intérieur du mouvement Europe Ecologie Les Verts ainsi que des règlements édictés pour le déroulement des investitures législatives et je m'engage à les respecter.

Par ailleurs, je déclare :

- que ma candidature est compatible avec la grille interne relative au non-cumul des mandats ;
- être à jour de mes cotisations d'élu-e et de l'ensemble de mes engagements financiers vis-à-vis du Parti.

respecter le programme du mouvement Europe Ecologie Les Verts pendant ma campagne électorale.

Si je suis élu-e député-e, je prends les engagements suivants :

CUMUL

Dans le cas où mon élection me mettrait en situation d'incompatibilité avec la grille de cumul, je me mets en conformité avec ladite grille dans un délai de 2 mois (au plus tard au 1er septembre 2014, sauf si un recours contre le résultat de l'élection européenne est déposé dans ma circonscription). Dans ce cas, le délai de deux mois s'ouvre dès la publication de la décision du Conseil constitutionnel, si mon élection est validée.

REVERSEMENT D'UN POURCENTAGE DES INDEMNITÉS

Si je suis élu-e, je reverserai une cotisation au parti politique Europe Ecologie Les Verts calculée à partir de l'ensemble de l'indemnité parlementaire, ainsi que toute autre indemnité perçue pour mon usage personnel et non affectée à l'accomplissement de mon mandat. Cette cotisation est calculée selon la règle dite de la racine carrée. Le taux de reversement

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 59 sur 90

est établi de la manière suivante : la racine carrée de l'indemnité divisée par 2,7.

Par exemple, si l'indemnité est de 6000 euros, le taux est de 28,69%, soit une cotisation mensuelle arrondie de 1721 euros.

TRANSPARENCE DE L'UTILISATION DES FRAIS GÉNÉRAUX

Je m'engage à fournir annuellement au groupe parlementaire Europe Écologie Les Verts un bilan de l'utilisation de l'enveloppe réservée à mes frais de représentation.

MODALITÉS DE REVERSEMENT

Il s'applique dès l'élection validée, et pour toute la durée de la mandature. Il s'applique chaque fin de mois auprès d'Europe Ecologie Les Verts par prélèvement automatique.

Date :

.....

Signature du ou de la candidat-e :

Européennes 2014

Suite des investitures (ouverture du vote)

Présentation par Michèle le Tallec, présidente de la Commission permanente Electorale (CPE).

Ouverture du vote sur les suivants de listes : les 4 premiers de liste (6 pour Idf-HdF) ayant été désignés par le CF précédent. Débat et vote à bulletin secret euro-région par euro-région.

Le scrutin est ouvert à 15h20 et sera clos a 16h

Décision CF-14-075

Le BE se chargera de valider les places restantes en lien avec la CPE.
Adopté par consensus.

Décision CF-14-076

FEUILLE DE ROUTE POUR LE LANCEMENT DES ASSISES DE LA TRANSFORMATION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

Portée par Marie Toussaint

Exposé des motifs

Après les événements récents, qui voient les choix libéraux qui nous mènent dans le mur être confirmés par le Président de la République à rebours de ses promesses électorales, mais aussi la progression des idées populistes d'extrême-droite dans la population, la responsabilité des écologistes apparaît comme plus importante que jamais. La France et l'Europe ont besoin d'une politique alternative, qui ne renonce pas à changer la vie et soit capable de mettre en œuvre des mesures sociales et écologistes, qui protégeront les plus faibles, protégeront les services publics, protégeront l'environnement et se donneront les moyens d'une réelle transition énergétique.

EELV a le devoir d'être en France le porteur de cette alternative, et doit en ce sens être force d'initiative déterminée et porteuse d'objectifs de long terme pour peser réellement avec nos alliés naturels sur la politique menée par le gouvernement. La situation exige une gauche innovante, ambitieuse et rassemblée, capable de réunir autour d'elle les forces vives qui portent au quotidien le changement que nous aimerions pouvoir mettre en œuvre. L'espoir ne saurait revenir sans un état d'esprit d'ouverture et de dialogue, qui était celui d'Europe Écologie en 2009, qui est celui de Grenoble aujourd'hui et devrait le nôtre dans les années à venir.

Si nous souhaitons peser dans la société et dans le débat public en faveur d'une réelle transformation écologiste, il nous faut donc initier des **Assises de la transformation écologique et sociale** afin de transformer l'essai du rapprochement des alternatives et tracer collectivement les contours de ce que pourrait être une autre politique ainsi que le chemin pour y parvenir.

Ces Assises viseront à réunir, dans chaque région, puis à l'échelle nationale, les acteurs civiques et politiques désireux de travailler à une nouvelle plate-forme programmatique, autour des questions de transition de modèle énergétique, de réforme fiscale vers une fiscalité lisible, verte et juste, de relocalisation, de partage des richesses, des ressources et du travail.

Motion

Pour cela, le Conseil fédéral d'Europe Écologie – Les Verts réuni les 5 et 6 avril 2014 :

décide la mise en place d'Assises de la transformation écologique et sociale ;

désigne un groupe de travail chargé de proposer une feuille de route, un calendrier et un budget au prochain Conseil fédéral ;

ce groupe de travail sera composé de deux membres du BE, de deux secrétaires régionaux, des porteurs de motion en lien avec le COP.

18^e CONSEIL FEDERAL | 05 et 06 avril 2014 | Paris
proposition de compte rendu

DOCUMENT INTERNE

page 62 sur 90

- propose que le lancement des Assises ait lieu à l'occasion des Journées d'été 2014 lors d'un événement spécial.
- souhaite qu'en terme de méthode, ces Assises soient organisées :
 - sur une base décentralisée, c'est-à-dire dans les régions, au plus près des acteurs locaux et avec la possibilité pour tou-te-s les militant-e-s écologistes de s'y investir ;
 - en donnant lieu à de multiples rencontres publiques et à l'expression d'une démocratie participative ; que les travaux soient transparents ; que les propositions qui en seront issues soient supportées par une déclaration politique générale et des propositions chiffrées ;

de sorte à ce qu'une plate-forme politique alternative soit mise en place.

- souhaite que la clôture soit l'objet d'un grand rassemblement national.

Pour : 50 ; contre : 1 ; blancs : 5.

Rapport des députés européens

Par Yannick Jadot et Karima Delli.

Décision CF-14-077

POUR UNE POLITIQUE SOCIETALE DU HANDICAP, ORGANISEE ET COHERENTE

Portée et présentée par Laure le Chatellier et Jocelyne le Boulicaut

Exposé des motifs :

La problématique du cadre institutionnel

La prise en compte du handicap dans chaque projet de loi a été actée par la constitution d'un volet diagnostic handicap devant identifier les impacts de chaque dispositif législatif pour les personnes en situation de handicap (circulaire du 4 septembre 2012 relative à l'inclusion d'un volet handicap dans chaque projet de loi); pour autant, ce principe d'inclusion du champ du handicap dans les textes législatifs reste inexistant.

Toutes les strates administratives, nationales et de proximité sont concernées par la thématique du handicap. Le cap doit être précisé : la politique du handicap doit devenir une politique d'irrigation, investissant l'ensemble des sphères de la société, et n'hésitant plus à renforcer les liens entre l'action sociale et toutes les politiques publiques afin de tendre vers l'unique objectif : celui de la cohésion sociale par l'inclusion de tous.

2014 ne peut rester comme 2013 qui fut l'année des compromis impossibles ! 2014 doit devenir une année dynamique, riche de projets, d'ambitions et d'une indéniable volonté à garantir un parcours d'accompagnement, de soins, d'éducation et d'accès à l'emploi respectueux des attentes et des besoins des personnes. Pour autant, l'équilibre de l'organisation institutionnelle du champ du handicap est loin d'être atteint et trop de défauts, de fractures, d'incohérences organisationnelles et budgétaires sont source de ruptures dans les parcours des personnes.

Ainsi, que ce soit les menaces exercées par l'Acte III de la décentralisation à partir du projet de loi de développement des solidarités territoriales et de la démocratie locale ou celles du *projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement*, le champ du handicap constitue indubitablement une variable d'ajustement face aux réformes de l'État, des agences nationales et des collectivités territoriales. La fracturation du champ du handicap et l'absence de doctrine claire en matière de politique de l'autonomie concourent au recentrage des politiques du handicap dans un strict cadre décentralisé en direction des conseils généraux.

Cependant, le cadre départemental ne correspond plus pour les personnes en situation de handicap à la mise en œuvre des parcours de vie, des parcours de soins et d'accompagnement, des parcours de scolarisation, d'insertion professionnelle et à la liberté d'aller et venir sur l'ensemble des territoires. Soumis à une réglementation obsolète et non cohérente avec la loi du 11 février 2005 -pilier de la politique du handicap-, le département par son périmètre ne correspondant plus aux exigences de mobilité du 21^{ème} siècle, et par l'insuffisance de ses ressources qu'elles soient propres ou transférées par l'État, n'est plus en capacité d'assurer convenablement ses prérogatives en matière de handicap (Financement de certains établissements pour adultes handicapés, versement et paiement de la Prestation de compensation du handicap - PCH, tutelle administrative et financière des maisons départementales pour les personnes handicapées – MDPH).

La problématique des droits aux ressources

La dernière revalorisation de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) date de septembre 2013. Cette dernière n'avait progressé qu'à hauteur de l'inflation (+ 1,75 %), soit 790,18 € à taux plein, bien en dessous du seuil de pauvreté fixé à 954 euros par mois. François Hollande avait prévenu, avant d'être élu, qu'aucune perspective allant dans le sens d'une augmentation substantielle de cette allocation ne serait avancée. Alors que le dernier quinquennat avait permis une progression de 25 % du montant de l'allocation, le montant total de la dépense publique (8,15 Md€ en 2013 – source IGF) freine une évolution pourtant indispensable. Parallèlement, les dernières réformes durcissant les conditions d'octroi (RSDAE – DTR Restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi - Déclaration trimestrielle de ressources) sont confirmées au grand dam des personnes dont le taux d'incapacité est compris entre 50 et 79 %. Les personnes en situation de handicap psychique sont elles aussi les grandes perdantes de ces réformes peu compatibles avec un parcours professionnel non linéaire en milieu ordinaire. La mise en place du Comité de pilotage AAH par le CIMAP (Comité interministériel de modernisation de l'action publique) installé en avril 2013, souhaite définir des scénarii d'évaluation de cette prestation afin de justifier la dépense publique. A l'heure des recherches de réduction des finances publiques, la commission handicap d'EELV souhaite porter le débat politique sur l'évolution progressive de cette allocation en direction d'un revenu au moins égal, à taux plein, au seuil de pauvreté, dans le contexte actuel contraint, alors que notre programme demande au minimum la mise en place du revenu minimum d'existence, voire du revenu universel.

La problématique du droit à compensation des conséquences de son handicap

Bien qu'un projet de loi portant sur la politique de l'autonomie soit programmé, ce dernier ne concernera que les personnes âgées de plus de 60 ans. Une nouvelle fois, le principe discriminant de l'âge est réaffirmé, laissant subsister un modèle à deux vitesses en fonction de l'âge auquel survient la situation de handicap. Facteur aggravant, les lacunes de la Prestation de compensation du handicap (PCH), pourtant bien connues (absence de prise en compte de certaines aides humaines, faiblesse de la prise en charge des aides techniques...), ne sont pas pris en compte par le Gouvernement actuellement en place.

L'accessibilité, pourquoi attendre demain ?

Le projet de loi habilitant le Gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées dont le débat parlementaire devrait avoir lieu avant la fin du 1er semestre 2014 entraînerait le non-respect de l'échéance d'une société accessible en 2015. Ce projet de loi portera la constitution d'agenda programmé d'accessibilité (Ad'AP). Cette programmation sera planifiée sur une période de 3 à 4 ans, reconductible 2 à 3 ans, renvoyant ainsi implicitement l'échéance de 2015 à 2022. Comme l'a souligné les principales organisations du champ du handicap, attendre encore 9 ans, sans sanction ni pénalités financières, est difficilement acceptable car cela revient quasiment à accorder la même durée qu'en 2005. La commission handicap EELV rappelle fermement que 39 années qui nous séparent de la loi de 1975 fixant les premières orientations en matière d'accessibilité et que tout report reste inadmissible.

Pour EELV, la thématique de l'accessibilité à la cité et aux biens et services doit s'inscrire dans un périmètre d'intervention plus large que celui du strict champ du handicap, pour s'inclure dans la perspective d'une politique de développement et d'aménagement durable du territoire, profitable à l'ensemble des personnes rencontrant une difficulté d'autonomie (personnes âgées, personnes avec poussettes, voyageurs...) ainsi qu'à tous les types de déficience.

Motion

Le Conseil fédéral aujourd'hui réuni vote et demande :

- que les objectifs suivant visant à garantir ou améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap à différents niveaux ;
- que le bureau exécutif, les parlementaires et autres élu-e-s en responsabilités, mettent en œuvre ou agissent, chacun à leurs niveaux, pour tendre vers les revendications suivantes :

Institutionnel

Transformer la politique sociale du handicap en une politique sociétale

Réguler la politique du handicap sur la strate régionale

Assurer l'effectivité du volet handicap dans chaque projet de loi

Assurer la transversalité de la politique du handicap en renforçant son interministérialité

Confirmer l'engagement de l'État en matière de solidarité nationale sur les politiques du handicap

Confirmer la région comme pilote de la mise en œuvre des politiques en faveur de l'autonomie et de l'exercice de la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Droit des personnes

Supprimer la barrière d'âge à 60 ans et un même droit à compensation que la perte d'autonomie soit acquise avant ou après 60 ans

Faire évoluer la prestation de compensation du handicap (PCH) vers un droit à la compensation de toutes les conséquences du handicap : du projet de vie à la compensation intégrale, y intégrant les activités domestique, familiales et parentales quel que soit l'âge du bénéficiaire.

Supprimer les réformes introduites par N. Sarkozy durcissant les conditions d'octrois de l'AAH et embolisant le fonctionnement des Maisons départementales des personnes handicapées ; il s'agit en particulier d'abroger les décrets du 1^{er} janvier et du 1^{er} septembre 2011 portant la mise en place de la restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi et la déclaration trimestrielle de ressources.

Accessibilité :

Exiger le maintien de l'obligation d'accessibilité au 1^{er} janvier 2015, avec, à l'instar de l'obligation d'emploi des personnes handicapées, des pénalités de retard assujetties à des taxes financières progressives et dissuasives pour les contrevenants ;

Raccourcir le délai de mise en accessibilité des ERP de 9 ans maximum à 1 à 3 ans maximum

Unanimité pour

**Pour une mobilisation du parti
sur les questions internationales,
toile de fond de notre politique nationale (Amendements)**

Portée et présentée par Françoise Alamartine.

Décision CF-14-078

Rajouts des tirets suivants après le 6^e alinéa de la motion :

- demande que les motions déposées au CF intègrent, autant que possible, la dimension internationale à leur problématique,
- appelle les militants et les parlementaires à amender le projet de loi sur le développement et la solidarité internationale, en particulier le corps de la loi afin de :
 - prioriser véritablement l'effort financier en faveur des pays les plus pauvres (dits les moins avancés) notamment sub-sahariens
 - instaurer dans la coopération internationale une conditionnalité démocratique sociale et environnementale qui mette en cohérence les politiques internationales françaises et européennes avec la politique de développement.

S'associe aux mobilisations citoyennes et des collectivités locales contre le projet d'accord transatlantique, TAFTA, ainsi qu'au combat des sociétés civiles et paysannes mondiales contre les accords de libre échange qui se multiplient.

Amendement intégré par le porteur.

Décision CF-14-079

Ajout d'un dernier alinéa à la motion :

Demande qu'une réflexion sur des solutions concrètes pour la résolution non violente des conflits soit menée.

Amendement intégré par le porteur.

Voir texte résultant et vote sur la motion amendée page suivante.

POUR UNE MOBILISATION DU PARTI SUR LES QUESTIONS INTERNATIONALES, TOILE DE FOND DE NOTRE POLITIQUE NATIONALE

Exposé des motifs :

Le constat que les questions internationales, ou de défense, intéresse peu l'opinion publique, pourrait devenir caduque.

L'intensification de la mondialisation se ressent à tous les niveaux : décisions multilatérales, régionales ou bilatérales, intensification des échanges, augmentation des flux migratoires, interventions militaires, etc., peuvent avoir des répercussions importantes sur la politique intérieure du pays et ses politiques publiques.

La crise économique touche le monde entier et affecte la vie quotidienne des populations de tous les pays.

L'actualité internationale est prégnante, les luttes de peuples pour la liberté et la démocratie secouent de nombreuses régions de la planète. Nos alliances traditionnelles se trouvent bouleversées. La suprématie occidentale ébranlée et la course aux ressources qui se raréfient (eau, terre, énergies) multiplient les guerres. Nationalismes et replis religieux entraînent le terrorisme là où la misère et la destruction de l'environnement sont les plus fortes.

La France est directement concernée. Ses interventions militaires depuis 2011 ont des conséquences durables et la placent au centre de la scène mondiale. Comme membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, son action trouve d'autant plus d'écho.

Aujourd'hui, grâce aux nouvelles technologies et aux réseaux sociaux, la société civile est davantage informée, voire mobilisée pour des causes internationales. Il est alors illusoire de croire que la frontière entre politique extérieure et intérieure est étanche.

Pourtant, EELV ne s'intéresse pas toujours suffisamment à ces questions. Le parti délègue trop souvent à ses parlementaires nationaux ou européens le soin des analyses critiques et les interventions publiques sur la situation du monde et sur les engagements de la France. Quelle que soit la justesse de leurs interventions, la parole des élu-es ne peut pas remplacer les prises de positions politiques du parti sur la stratégie géopolitique ou militaire de la France et ses répercussions de politique intérieure.

Il est de la responsabilité de EELV de contribuer au débat public dans le domaine « réservé » du président de la République, où l'intervention parlementaire est limitée et pour lequel les informations sont généralement insuffisantes.

EELV doit aussi s'adresser à ses propres militant/es, engagé/es, au titre individuel, dans la solidarité avec les peuples, et qui attendent aussi du parti une prise de position et des analyses sur la politique extérieure du gouvernement et sur sa diplomatie.

Enfin, notre projet de transition écologique pour la France gagnerait en cohérence et lisibilité si l'on parvenait à mieux mettre en lumière les enjeux internationaux et militaires actuels de la politique française qui peuvent ou non le favoriser. Comment par exemple dissocier l'importance du dispositif militaire français en Afrique et les enjeux de matières premières énergétiques considérables que ce continent représente pour notre pays ? Comment se référer au respect du Droit international sur certains dossiers et le mettre de côté sur d'autres ?

La nomination de Pascal Canfin, comme Ministre délégué auprès du ministre des Affaires Etrangères en charge du Développement a donné, sans conteste un levier d'intervention

institutionnelle pour faire avancer nos positions pour une coopération internationale favorisant un autre développement, durable et autonome, la souveraineté alimentaire au Sud et au Nord, etc.

Mais la diplomatie « économique » que prône le gouvernement, comme les interventions armées qui lui ré-attribue le rôle de puissance militaire, auront un impact direct sur la politique écologique que nous souhaiterions en France et dans le monde.

La France mène une politique extérieure peu cohérente entre la recherche de marchés avec des régimes dictatoriaux et l'appui aux luttes des peuples qui se battent contre ces dictatures,

Les engagements en matière du respect du droit international pris par la France ne sont pas toujours respectés par le gouvernement actuel (Palestine, Tibet, Sahara Occidental, etc.)

Nous affirmons à juste titre qu'il faut « *penser global , agir local* ». Cela nous oblige à une meilleure contextualisation de nos positions programmatiques par rapport à la politique extérieure française et la situation internationale.

Motion :

Le Conseil Fédéral réuni les 5 et 6 avril 2014 :

- - Considère que la communication publique de EELV ne saurait se passer d'une vision sur les enjeux de la situation internationale et d'une analyse de la politique du gouvernement dans ce domaine,
- demande au Bureau exécutif de consacrer un temps de réflexion et d'analyse aux questions de politique internationale,
- mandate le BE, en lien avec les élu-es et les commissions *Transnationale* et *Paix et désarmement*, pour que les analyses de politique internationale soient intégrées dans ses déclarations de politique générale et sa communication publique,
- rappelle que, lors de sa précédente mandature, le CF avait voté qu'un temps fixe soit consacré à l'actualité internationale, la continuité des règles de fonctionnement doit donc s'appliquer, et ce temps réintégré aux ODJ,
- affirme la nécessité de mettre en lumière les répercussions possibles des décisions prises au niveau international sur les politiques nationales,
- demande que les motions déposées au CF intègrent, autant que possible, la dimension internationale à leur problématique,
- appelle les militants et les parlementaires à amender le projet de loi sur le développement et la solidarité internationale, en particulier le corps de la loi afin :
 - de prioriser véritablement l'effort financier en faveur des pays les plus pauvres (dits les moins avancés) et notamment les pays sub-sahariens.
 - d'instaurer dans la coopération internationale une conditionnalité démocratique sociale et environnementale qui mette en cohérence les politiques internationales françaises et européennes avec la politique de développement.
- S'associe aux mobilisations citoyennes et des collectivités locales contre le projet d'accord transatlantique (TAFTA), ainsi qu'au combat des sociétés civiles et paysannes mondiales contre les accords de libre échange qui se multiplient.

Demande qu'un bilan politique des interventions militaires en Afrique subsaharienne, en Afghanistan et en Libye soit présenté.

Demande qu'une réflexion sur des solutions concrètes pour la résolution non violente des conflits soit menée.

Pour : 51 ; blancs : 24.

Européennes 2014 **résultats des votes d'investissement**

Ouest :

Décision CF-14-081

Ont obtenu :
Scénario A : 42
Scénario B : 36 éliminé
Scénario C : 41

Décision CF-14-082

Le CF délègue au BE le choix de la liste A ou C :
contre : 32 ; Blancs : 5 ; Pour : 40
proposition rejetée

Décision CF-14-083

Le Conseil fédéral des 05 et 06 avril 2014 vote immédiatement entre la liste A ou C par un vote à main levée.
Pour : beaucoup

Décision CF-14-084

Pour l'euro-région Ouest, le Conseil fédéral des 05 et 06 avril 2014 adopte le scénario :
A : 35
C : 50
Blancs : 0
le scénario C est adopté.

Outre-Mer :

Le scénario C est arrivé en tête mais n'a pas obtenu les 60 % requis. Organisation d'un vote à main levée sur le seul scénario B restant en lice.

Décision CF-14-085

Le Conseil fédéral des 05 et 06 avril 2014 valide le scénario B pour l'outremer/
Pour : 61
Blancs : 11

Détail des résultats pour toutes les euro-régions : pages suivantes.

EUROPEENNES 2014, INVESTITURES

Sud-Est

1	Michèle RIVASI	RA
2	Karim ZERIBI	Paca
3	Corinne LALO	
4	Jean-Charles KOHLHAAS	RA
5	Carmen DE JONG	SA
6	Toni CASALONGA	CO
7	Pascale BONNIEL-CHALIER	RA
8	Jacques BUCKI	<i>Paca</i>
9	Nadège BONFILS	Paca
10	Olivier FLORENS	Paca
11	Gwendoline DELBOS-CORFIELD	Ra
12	Daniel IBANEZ	Sa
13	Lela BENCHARIF	RA
14	Joël PRUVOT	Paca
15	Michèle PONCET-RAMADE	Paca
16	Christian MOYERSON	RA
17	Femme MEI	
18	Viorel COSTACHE	Paca
19	Caroline PETIT	Paca
20	Zafer GIRISIT	Ra
21	Fathia BENAHMED	Ra
22	Patrick VELLA	Paca
23	Martine LEGER	Sa
24	Alain CHABROLLE	Ra
25	Coline SERREAU	Ra
26	Bernard BOLZE	Ra

Pour : 113

Blancs : 7

Liste adoptée

Nord-Ouest

1	Karima Delli
2	François Veillerette
3	Majdouline Sbaï
4	Michel Kfoury
5	Véronique Moinet
6	Mickaël Marie
7	Anna Bureau
8	Benoit Leclerc
9	Marine Lemasson
10	Emmanuel Cau
11	Marie-Pierre Bresson
12	Dominique Jourdain
13	Evangelia Ralli
14	Pierre Lézier
15	Catherine Bourgeois
16	Mohammed Anaya
17	Fabienne Lisse
18	Hamza El Kostiti
19	Hélène Flautre
20	François Dufour

Pour : 117

Blancs : 2

Nul : 1

Liste adoptée

Sud-Ouest

1	José Bové	MP
2	Catherine Grèze	MP
3	Stéphane Saubusse	AQ
4	Françoise Alamartine	LR
5	Sauveur Bacho	AQ
6	Maryse Combre	AQ
7	Pascal Frissant	LR
8	Régine Barthelemy (POC)	LR
9	Fredo Lievy	LR
10	Angelka Hermann	AQ
11	Narcisse Kamayenwode	AQ
12	Sylvie Ferrari (MEI)	LR
13	Jean-Yves Grandidier	AQ
14	Fatma Adda	MP
15	Cédric Dissau	LR
16	Laurence Motoman	AQ
17	Xavier du Bois de Maquillé	LR
18	Agnès Langevine	LR
19	Gérard Onesta	MP
20	Marie-Christine Etelin	MP

Pour : 115

Blancs : 5

Liste adoptée

Outre-Mer

	Scénario A	Scénario B
1	<i>Yvette Duchemann</i> - O. Indien	Yvette Duchemann - O. Indien
2	<i>Jean-Jacob Bicep</i> - Atlantique	José Gaillou - Atlantique
3	<i>Débora Kimitete</i> - Pacifique	Jocelyne Hatchi - Atlantique
4	<i>Amada Salime</i> - O. Indien	Amada Salime - O. Indien
5	<i>Marie Stéphanie Belon</i> - Atlantique	Florentine Edouard - Atlantique
6	<i>Pascal Ehrel</i> - Pacifique	Christian Civilise - Atlantique
7	<i>Florentine Edouard</i> - Atlantique	Michelle Maxo - Atlantique
8	<i>José Gaillou</i> - Atlantique	Pascal Ehrel - Pacifique
9	<i>Michelle Maxo</i> - Atlantique	Femme -Océan Indien

Premier tour :

A : 58

B : 62

Blancs : 2

Le scénario B arrivé en tête obtient 51,66 % des pour et contre et n'atteint donc pas les 60% requis. Un second tour est organisé à main levée.

Second tour :

Scénario B :

Pour : 61

Contre : 0

Blancs : 11

Le scénario B est adopté

Île-de-France

	Scénario A	Scénario B
1	Pascal Durand	<i>Pascal Durand</i>
2	Eva Joly	<i>Eva Joly</i>
3	Mohamed Mechmache	<i>Mohamed Mechmache</i>
4	Nathalie Laville	<i>Nathalie Laville</i>
5	Pierre Serne	<i>Pierre Serne</i>
6	Aminata Niakaté	<i>Corinne Faugeron</i>
7	Joël Roman	<i>Joël Roman</i>
8	Bénédicte Monville de Cecco	<i>Bénédicte Monville de Cecco</i>
9	Zine Eddinne M'Jati	<i>Zine Eddinne M'Jati</i>
10	Corinne Faugeron	<i>Aminata Niakaté</i>
11	Edouard Gaudot	<i>Edouard Gaudot</i>
12	Françoise Dielhman	<i>Françoise Dielhman</i>
13	Adrian Magimichi	<i>Adrian Magimichi</i>
14	Perrine Ledan	<i>Perrine Ledan</i>
15	Julien Bayou	<i>Julien Bayou</i>
16	Ghislaine Masson Descombes	<i>Ghislaine Masson Descombes</i>
17	Benjamin Joyeux	<i>Benjamin Joyeux</i>
18	Florence Guery	<i>Florence Guery</i>
19	Philippe Stanisière	<i>Philippe Stanisière</i>
20	Ouverture	<i>Ouverture</i>
21	Mounir Satouri	<i>Mounir Satouri</i>
22	Agnès Michel	<i>Agnès Michel</i>
23	Ouverture	<i>Ouverture</i>
24	Ouverture	<i>Ouverture</i>
25	Fabien Niezgodá - MEI	<i>Fabien Niezgodá- MEI</i>
26	Jannick Magne	<i>Jannick Magne</i>
27	Michel Rouyer	<i>Michel Rouyer</i>
28	Charlotte Nenner	<i>Charlotte Nenner</i>
29	Robert Lion	<i>Robert Lion</i>
30	Ouverture	<i>Ouverture</i>

A : 72

B : 43

Blancs : 4

Nuls : 4

Le scénario A est adopté

Ouest

	Scénario A	Scénario B	Scénario C
1	<i>Yannick Jadot</i>	<i>Yannick Jadot</i>	Yannick Jadot
2	<i>Nicole Kiil-Nielsen</i>	<i>Nicole Kiil-Nielsen</i>	Nicole Kiil-Nielsen
3	<i>Jean-Philippe Magnen</i>	<i>Jean-Philippe Magnen</i>	Jean-Philippe Magnen
4	<i>Janick Moriceau</i>	<i>Janick Moriceau</i>	Janick Moriceau
5	<i>François Gibert</i>	<i>François Gibert</i>	François Gibert
6	<i>Sophie Sury -</i>	<i>Sophie Sury</i>	Sophie Sury
7	<i>René Louail</i>	<i>René Louail</i>	René Louail
8	<i>Isabelle Kozlowski</i>	<i>Isabelle Kozlowski</i>	Isabelle Kozlowski
9	<i>Julien Durand</i>	<i>Julien Durand</i>	Julien Durand
10	<i>Régine Bruny</i>	<i>Régine Bruny</i>	Régine Bruny
11	<i>Jérôme Marguet</i>	<i>Jérôme Marguet</i>	Jérôme Marguet
12	<i>Dominique Haciba</i>	<i>Elodie le Roellec</i>	Ouverture (Mayenne)
13	<i>Bruno Joly</i>	<i>Bruno Joly</i>	Bruno Joly
14	<i>Claudy Vouhé</i>	<i>Claudy Vouhé</i>	Claudy Vouhé
15	<i>François Nicolas</i>	<i>François Nicolas</i>	François Nicolas
16	<i>Marie-Jo Narioo</i>	<i>Marie-Jo Narioo</i>	Marie-Jo Narioo
17	<i>Serge Borvon</i>	<i>Serge Borvon</i>	Serge Borvon
18	<i>Jocelyne Le Boulicaut</i>	<i>Jocelyne Le Boulicaut</i>	Jocelyne Le Boulicaut

Chaises musicales

Premier tour :

A : 42

B : 36 : éliminé.

C : 41

Second tour à main levée :

A : 35

C : 50

Blancs : 0

Le scénario C est adopté

Massif Central Centre

1	Clarisse Heusquin	(Auv) <input type="checkbox"/>
2	Benoit Faucheux	(Cen) <input type="checkbox"/>
3	Hélène Levet	(Auv)
4	Didier Tescher	(Lim)
5	Sylvie David-Rousseau	(Cen)
6	Fernando-Javier Guerrieri	(Cen)
7	Fatima Bezli	(Auv)
8	Jean-Sébastien Herpin	(Cen)
9	Pierrette Bidon	(Lim)
10	Jean-Paul Besset	(Auv)

Pour : 115

Blancs : 4

Nul : 1

Liste adoptée

Est

	Scénario A	<i>Scénario B</i>
1	Sandrine Bélier	<i>Sandrine Bélier</i>
2	Antoine Waechter	<i>Antoine Waechter</i>
3	Patricia Andriot	<i>Patricia Andriot</i>
4	Philippe Hervieu	<i>Philippe Hervieu</i>
5	Eliane Romani	<i>Eliane Romani</i>
6	Claude Mercier	<i>Claude Mercier</i>
7	Laura Chatel	<i>Laura Chatel</i>
8	Vincent Herbuvaux	<i>Julien Vick</i>
9	Anaïs Hubert	<i>Anaïs Hubert</i>
1 0	Jean-Louis Cannelle	<i>Jean-Louis Cannelle</i>
1 1	Nadine Cortial	<i>Laurence Weber</i>
1 2	Julien Vick	<i>Vincent Herbuvaux</i>
1 3	Audrey Ariapoutri	<i>Audrey Ariapoutri</i>
1 4	François Lotteau	<i>François Lotteau</i>
1 5	Christine L'Heureux	<i>Christine L'Heureux</i>
1 6	Patrick Barbier	<i>Patrick Barbier</i>
1 7	Eva Pedrocchi	<i>Eva Pedrocchi</i>
1 8	Christophe Dumont	<i>Christophe Dumont</i>

A : 83

B : 32

Blancs : 5

Nuls : 1

Le scénario A est adopté

ANNEXES

Propos liminaire

Par Thierry Brochot, président du Conseil Fédéral

“Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Avant d'ouvrir nos travaux par l'adoption de l'ordre du jour, le bureau du Conseil fédéral m'a autorisé à vous adresser ces quelques mots.

Quelques mots sur le format d'abord : Si la durée du CF est raccourcie et l'ensemble des votes concentré demain, il s'agit d'une décision prise il y a quelques semaines pour permettre à toutes celles et tous ceux qui sont concerné-es par la désignation des exécutifs municipaux, de participer à ce Conseil fédéral et, par leur vote, aux décisions de celui-ci qui auront tous lieu demain.

Je vous rappelle que l'alternative, qui n'était pas statutaire, d'ailleurs, à ce changement de format, c'était de repousser d'une semaine notre séance. Les événements survenus depuis une semaine nous laissent à penser que la décision prise était, finalement, la meilleure.

Sur l'ordre du jour lui-même qui vous est proposé, et dont d'aucuns pourraient trouver certains points surréalistes, je rappelle que le travail du bureau n'est pas de hiérarchiser les sujets, c'est vous, en signant telle ou telle motion pour qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour, qui le faites.

Notre travail, c'est, en relation avec les porteurs, de faire en sorte que les textes qui arrivent à la tribune soient des objets aussi finis que possible et ne suscitent pas des interminables guéguerres d'amendements. C'est à ça que sert l'avis des commissions thématiques concernées. C'est à ça que servent les ateliers qui se réuniront ce soir.

Pour le reste, pas de mystère, pas de secret, c'est un travail de dialogue avec les porteur-es pour les convaincre que 10 minutes suffiront là où ils auraient voulu une heure.

Mais ça n'est pas l'ingrédient principal ni la panacée si nous souhaitons que les décisions que nous devons prendre et les débats qui vont les précéder soient à la hauteur des enjeux de ce Conseil fédéral et dont chacune et chacun doit avoir pleinement conscience.

L'ingrédient principal, mes cher-es ami-es Conseillères et Conseillers fédéraux, c'est vous.

C'est la capacité et que vous saurez mobiliser, nous n'en doutons pas à

- respecter les oratrices et orateurs à la tribune : les écouter plutôt que les brocarder ;*
- respecter les règles du débat quand vous serez vous même à la tribune, la durée de votre intervention mais aussi l'assistance à laquelle vous vous adressez en évitant les mises en cause personnelles ;*
- respecter surtout l'instance dans laquelle vous siégez et la place qu'elle occupe dans le système de démocratie représentative que nous nous sommes choisis. Vous représentez ici, les militantes et les militants de toutes les régions, de toutes les sensibilités ;*
- respecter enfin la présidence de séance quand elle vous appelle toutes et tous au calme, à la sérénité et, tout simplement à vous plier à la règle commune.*

Vous avez, vous et personne d'autre, entre vos mains, les clefs de ce Conseil fédéral et des

décisions qu'il prendra. Sachons être à la hauteur des enjeux du week-end et de l'attention que nous suscitons.

Et accessoirement, n'oublions pas que, dans la charte des valeurs qui couronne nos statuts, juste après la liberté de pensée, d'opinion et d'expression, figure un rappel à notre idéal de paix, de tolérance et de non violence.

Je vous remercie."

Thierry Brochot

Débat de politique Générale, Intervention de la Secrétaire nationale

Emmanuelle Cosse :

"Cher-e-s ami-e-s du conseil Fédéral,

Je vous retrouve aujourd'hui après plusieurs semaines d'action politique. Des semaines intenses de campagne électorale qui se sont conclues sur une discussion politique complexe sur notre participation gouvernementale.

Dimanche dernier, au soir des élections municipales, nous avons prouvé que l'écologie avait fait son retour dans les urnes. En effet, après avoir présenté un nombre record de listes autonomes écologistes, nous avons obtenu plus de 12% au premier tour des élections municipales, au même moment où l'on constatait un reflux à gauche. Nous avons obtenu de très beaux scores dans de nombreuses villes et fait la démonstration que jouer l'autonomie aux élections locales était un gage de réussite.

Cet engagement pour l'écologie des solutions, l'alternative au quotidien, a porté de nombreuses mairies écologistes réélus. Je pense évidemment à Stéphane Gatignon, Daniel Breuiller, Michel Bourgain, Jacques Boutault, Sylvie Couchot, et tant d'autres.

Cet engagement pour l'écologie s'est traduit également par une victoire inédite à Grenoble. Il ne peut pas être là aujourd'hui, mais je tiens à ce que nous félicitons tous chaleureusement Eric Piolle, nouveau maire de Grenoble. Grenoble, 160 000 habitants, dirigée par un écologiste ! C'est une première et une grande victoire !

Déjà à Grenoble, on s'apprête à retirer les caméras de surveillance, on a filmé le premier conseil municipal pour que tous les citoyens puissent assister à l'élection de leur nouveau maire, une autre démocratie locale est en marche pour recréer un lien de confiance avec les habitants !

Ce fut une bataille rude, jusqu'au dernier moment, et la détermination d'Eric, sa patience, ses convictions l'ont emporté.

Je tiens à remercier Eric Piolle et toute son équipe de nous rendre si fiers d'être écologistes, comme Dominique nous avait rendus si fiers en 2008 ! Je pense qu'on peut les applaudir ensemble, parce qu'ils représentent l'écologie que l'on aime et qui marche : celle des territoires en transition, celle des solutions concrètes qui changent le quotidien des gens. L'écologie populaire et de terrain a un nouveau visage et je lui souhaite tous mes vœux de réussite.

Tout cela, c'est grâce à tous les militantes et militants qui ont mené campagne sur la base d'un projet écologiste. Grâce aux plus de trente mairies écologistes qui renouvellent ou entament leur mandat, mais aussi aux nombreux élu-e-s qui porteront nos couleurs dans les conseils municipaux et les agglomérations, et enfin à toutes celles et ceux qui ont fait campagne pour faire valoir nos valeurs et ne pas laisser le champ complètement libre au bipartisme ou à la haine de l'extrême droite.

Nous avons réussi notre pari aux élections municipales : nous voulions défendre notre projet et nos propositions, imposer la vision écologiste dans le débat.

Nous voulions sortir du rapport de force défavorable dans lequel nous étions depuis la présidentielle. Ce pari est réussi, les résultats sont là.

Ce pari, nous avons réussi à le faire, malgré, il faut bien le dire, le sectarisme et l'hégémonisme de certains de nos partenaires. Dans quelques territoires, on les a vus, n'acceptant pas de voir leur royaume s'effondrer ou simplement être disputé.

Pourtant, les chiffres et les additions sont clairs : sans nous, beaucoup de villes supplémentaires auraient été perdues par la gauche.

Je m'honore ainsi d'avoir montré plus de solidité dans le respect de nos engagements et de nos valeurs. Ce n'est pas toujours facile, mais nous sortons grandis quand nous montrons que nous faisons preuve de plus de cohérence qu'un partenaire affaibli et aux abois.

C'était à la fois mon ambition et mon plus grand espoir quand je suis devenue secrétaire nationale d'EELV il y a un peu plus de trois mois : je voulais que nous retrouvions la fierté d'être écologiste, que nous tournions la page des présidentielles pour prendre un nouvel élan. Ensemble, nous avons tenu bon et nous avons retrouvé le goût et la fierté d'être écologiste. Bravo à toutes et tous.

Mais notre lucidité doit nous conduire néanmoins à regarder aussi l'ensemble des résultats : la déroute socialiste est sans précédent, le Parti Communiste a perdu le quart de ses mairies. La vague à droite n'a épargné personne, pas même les écologistes. Dans les six ans qui viennent, nous devons continuer à être actifs, même dans l'opposition, pour ne pas voir remis à zéro les politiques ambitieuses auxquelles nous avons contribué : transports publics, alimentation bio dans les cantines, logements sociaux et abordables, nous savons toutes et tous que la droite locale n'aura de cesse de vouloir détruire ce que nous avons construit.

Sans compter les villes aujourd'hui dirigées par l'extrême droite, où l'on voit que la première préoccupation est de concocter des menus de la honte dans les cantines, plutôt que de s'occuper l'accès aux services publics ou à l'emploi !

Je vous appelle à être vigilant, actifs et offensifs. Les six prochaines années, nous serons présents sur les territoires, élus ou pas. Et dans six ans, nous serons à l'offensive pour gagner, comme à Grenoble !

Cette déroute électorale, et la fracture démocratique qui s'est exprimée, auraient dû aboutir à un sursaut. Nous appelions de nos vœux depuis longtemps un changement de cap. L'intervention du Président de la République lundi dernier a montré qu'il n'avait pas eu lieu.

C'est ce qui a conduit la direction du parti à prendre mardi une décision difficile : celle de ne pas participer au gouvernement Valls, malgré des propositions solides qui nous ont été faites.

Le Premier Ministre nous a fait une proposition simple : diriger un ministère de l'écologie, avec la tutelle sur l'énergie, afin de faire la loi sur la transition énergétique. Une loi qui acte la réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique (50% en 2025). Pas de construction d'EPR, la fermeture de réacteurs. Pas de changement de ligne sur les OGM, ni sur les gaz de schiste. Une réforme de la décentralisation pour aboutir à 10 régions, la mise en œuvre de la proportionnelle et enfin, à demi-mots, la fin de NDDL.

Je l'ai dit, une proposition solide et sérieuse. Dans un contexte incertain et de méfiance.

Nous avons dit non. Cette décision, nous l'avons prise après de longues discussions, d'une grande qualité, sans invectives ni ultimatums. Nous l'avons prise avec responsabilité et gravité.

Car refuser une telle offre, quant on souhaite diriger et gouverner, n'est pas évident. Mais comment croire à de tels objectifs après deux ans de rude bataille au sein du gouvernement ? Comment croire à une évolution sur le nucléaire quand le nouveau ministre de l'économie et celui des affaires étrangères en font des points de leur politique ? Comment avancer sur

ces sujets quand la confiance n'est pas au rendez-vous ?

Surtout enfin, comment participer à un gouvernement qui a fait le choix prioritaire de la baisse des dépenses publiques au profit exclusif des entreprises, quand, pour faire de l'écologie, il faut investir, et donc renoncer à l'orthodoxie budgétaire ?

C'est là le paradoxe que nous n'arrivons plus à dépasser. Si on veut créer des emplois, réindustrialiser la France et l'Europe et faire la transition énergétique, nous devons investir dans l'avenir.

Nous avons ainsi pris une décision courageuse, qui n'allait pas de soi. Et je salue en cela la décision de Cécile Duflot et de Pascal Canfin qui ont fait le choix de se retirer pour être en phase avec leurs convictions. Ils nous ont fait honneur pendant deux ans, ont porté nos valeurs au plus haut niveau de l'Etat et les ont transformé en mieux vivre pour nos concitoyens. Leurs lois sont là pour en juger.

Cette position face au gouvernement de Manuel Valls, ne change en rien la ligne sur laquelle j'ai été élue Secrétaire nationale en décembre dernier : nous, écologistes avons vocation à gouverner, à être présents dans des gouvernements de la majorité présidentielle.

Je le répète avec force : nous ne nous mettons pas en dehors du gouvernement par dogmatisme. Nous avons vocation à prendre des responsabilités, à exercer le pouvoir, à peser sur le réel. Notre nature est d'être les actrices et les acteurs du changement. Et nous sommes un parti de gouvernement.

Je le dis à nos électeurs et nos soutiens : non, nous n'abandonnons pas le combat. Non, nous ne baissons pas les bras.

Nous continuerons de nous battre pour la sortie du nucléaire, pour la transition énergétique, contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, pour la réduction de la pollution, contre le diesel.

Nous continuerons à rappeler aux socialistes leurs promesses et leurs responsabilités.

Nous ne laisserons pas être enterrés les engagements que François Hollande a pris devant les Français en mai 2012. Dans ou en dehors du gouvernement, nous continuerons à nous battre pour offrir à la société un projet de transformation écologiste.

Je le dis aussi à vous toutes et tous : secrétaire nationale du parti, j'en suis garante de l'unité. Je ne laisserai cette décision difficile nous désunir, parce que notre unité, c'est notre bien le plus sacré, c'est ce qui nous rend forts pour prendre nos responsabilités. Secrétaire nationale d'EELV, je vais m'atteler à recréer les conditions de la confiance.

Car ce n'est pas l'échec d'EELV aujourd'hui, si nous sommes absents de ce gouvernement. C'est celui d'une majorité et d'un président de la République qui n'a jamais cherché à construire durablement une alliance.

Je vous le dis, nous reviendrons un jour au gouvernement, pas pour nous faire plaisir, mais parce que la France a besoin d'écologie.

Or pour faire de l'écologie, il faut des écologistes. Les premières déclarations de la nouvelle ministre en la matière confirme cet adage : souhaitant enterrer la taxe poids lourds sous prétexte qu'elle est anti sociale, alors que c'est le manque d'écologie qui fragilise encore plus les plus défavorisés.

L'écologie ne doit pas être punitive, c'est vrai. C'est l'absence d'écologie qui est une punition !

C'est le manque de tramway, de TER ou de bus qui est une punition pour toutes celles et ceux qui ont du mal à se déplacer où qui subissent la pollution de l'air.

C'est l'absence de courage politique face au lobby du diesel, qui nous empoisonne aujourd'hui, et en premier lieu, celles et ceux qui habitent le long des axes de circulation.

Si nous avons souhaité prendre du recul en attendant des actes, c'est avec fermeté mais avec l'espoir de voir, mardi prochain, un Premier ministre annoncer enfin une politique écologique et sociale. Et ce n'est pas de la confiance avec Europe Ecologie les Verts dont il

s'agit, cela n'a pas grande importance.

Non, ce qui compte, c'est la confiance avec les Françaises et les Français. En cela le vote de confiance n'est pas qu'un exercice parlementaire.

Il faut le prendre à la lettre. Nous voulons, avec les Françaises et les Français, avoir confiance dans notre gouvernement, savoir qu'il va défendre les valeurs pour lesquelles le Président de la République a été élu : solidarité, justice et écologie.

Nous attendons du Premier ministre des engagements clairs sur la transition énergétique. Nous attendons aussi qu'il clarifie ces projets en matière de décentralisation et que les erreurs grossières faites avec la loi métropole ne se répètent pas.

Sans parler des dossiers majeurs pour les écologistes, NDDL, Cigeo, Europa City, la ferme des 1000 vaches, le Lyon-Turin, symbole d'une vision passéiste du progrès économique et social.

Je le dis au Président de la République et au Premier ministre, après le Pacte de responsabilité qui nous a divisé, nous voulons reconstruire un pacte de majorité. Redéfinissons ensemble les contours d'un nouvel accord qui nous rassemblera au service des Françaises et des Français.

Chers amis, je vous le redis, l'alliance de la radicalité, de l'alternative et de la responsabilité, l'équilibre entre l'accompagnement des luttes et la nécessaire responsabilité institutionnelle sera toujours ma feuille de route.

Faire de la politique en étant écologiste, c'est faire la synthèse entre une culture contestataire et une vocation majoritaire assumée.

C'est être faucheur volontaire et élu local, c'est squatter des immeubles vides et siéger dans les institutions. C'est concilier le parlementarisme avec l'engagement citoyen, comme le font nos parlementaires semaines après semaines. C'est aussi comme moi, venir d'Act Up, un mouvement activiste qui prenait d'assaut les ministères ou le FMI et diriger un parti de gouvernement pour changer les lois et la vie.

C'est pour cela que je me suis engagée à EELV et j'y ai construit mon engagement. Vous pouvez compter sur moi pour être la garante de ce savant mélange qui fait notre force, de l'équilibre entre ces deux pieds qui nous maintiennent debout.

C'est en réconciliant nos cultures, activistes et réformateurs, que nous atteindrons nos objectifs.

C'est cela incarner l'esprit d'Europe Ecologie : radicalité, alternative et responsabilité. Pour cela nous devons renforcer le parti, faire des adhésions, être encore plus présents dans les mobilisations citoyennes, et conforter notre présence dans les territoires. C'est aussi ne pas s'égarer en opposition stérile et possibilité d'alliance à venir.

La fracture démocratique qui s'est exprimée dimanche dernier appellera sans doute à une recomposition de la gauche.

Mais je le dis à nos partenaires, notamment ceux qui font des adresses à notre conseil fédéral, pas plus que nous sommes le supplément d'âme des socialistes, nous ne serons celui de l'autre gauche.

Nous sommes un parti écologiste, inscrit à gauche, qui a construit sa propre autonomie et sa propre vision du monde.

Le choix n'est pas entre la social-démocratie et la petite injonction anti austéritaire. La vraie alternative, c'est celle de l'écologie politique.

De ce point de vue là, la campagne européenne va nous donner l'occasion de rappeler ce que nous sommes.

Mardi, nous serons à Toulouse pour lancer la campagne des européennes, avec José Bové, Yannick Jadot, Karima Delli, Michèle Rivasi, Pascal Durand, Eva Joly, Clarisse Heusquin, Sandrine Belier.

Nous lancerons notre campagne, - parce que nous, nous ferons campagne- pour une

Europe plus forte, plus démocratique et plus solidaire. Nous n'avons pas honte d'être pro européens et parce que nous pensons que, plus que jamais, l'Europe est la solution à nos problèmes.

Vous pouvez compter sur nous pour défendre une autre vision de l'économie, pour que l'Europe apporte des bouffées d'oxygène pour investir dans l'avenir, pour ne pas au contraire asphyxier les économies de ses membres.

Vous pouvez compter sur nous pour défendre l'euro quand les souverainistes s'apprêtent à mener une des pires campagne qu'aura à affronter notre monnaie commune et ce qu'elle représente.

J'en terminerai en lançant un appel. Le contexte actuel donne à voir à toutes les Françaises et les Français un nouvel horizon : celui de l'écologie.

Depuis plusieurs mois, nous avons été au coeur des débats nationaux, nous avons fait la preuve de la sincérité de notre engagement, nous avons fait la preuve de notre efficacité quand nous gouvernons.

Nous avons prouvé qu'une autre politique est possible. Entre l'immobilisme des vieux partis et la posture stérile de l'opposition de gauche, il existe un chemin, celui de l'écologie.

J'invite toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre à le faire pour construire avec nous une alternative en France. Je les invite à nous rejoindre dans nos campagnes électorales, dans nos groupes locaux, nos café débat, etc.

Humanistes, citoyens engagés, amoureux des hommes et de la nature, gauchistes voulant mettre la main dans le cambouis, femmes et hommes fatigués des renoncements... à tous les progressistes qui croient qu'un monde meilleur est à portée de main : Europe Ecologie Les Verts vous tend les siennes !

L'avenir est devant nous !"

Emmanuelle Cosse, secrétaire nationale

(seul le prononcé fait foi)

Débat de politique Générale, Lecture d'un communiqué de la part de 4 membres du Bureau exécutif

Les élections municipales ont été marquées par une lourde défaite de la gauche de gouvernement et un changement de Premier ministre pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, après ce type d'échéance.

Les écologistes ont choisi de ne pas rentrer dans le gouvernement conduit par Manuel Valls. Nous assumons pleinement cette décision, que nous avons portée notamment au congrès de Caen, dès lors que le projet du gouvernement de Jean Marc Ayrault ne correspondait plus à notre accord. La situation que nous vivons est inédite. Elle est marquée par une vraie décomposition idéologique, un désarroi démocratique et la nécessité d'ouvrir de nouveaux espoirs. Nous pensons que c'est aux écologistes qui avaient su marquer leur différence dans leur participation gouvernementale tout en exerçant leurs responsabilités, de le faire.

Assumer nos responsabilités politiques dans cette situation nouvelle, c'est :

- définir concrètement une **écologie autonome** sur le terrain, dans les collectivités locales, auprès des associations et des citoyens engagés. La victoire de **Grenoble**

ouvre d'autres perspectives ;

- **ouvrir le champ des alliances** en sortant d'un contrat exclusif avec les socialistes où les écologistes ont été trop souvent réduits au rôle de supplétifs;
- affirmer nos priorités programmatiques et les faire valoir au Parlement, dans la société, dans les régions et au niveau européen : la **transition énergétique** avec des moyens budgétaires et des investissements d'avenir, le lien entre **question sociale** et écologie, l'obtention de la **proportionnelle**..
- **refuser les fonctionnements de la Ve République** qui conduisent de fait à empêcher tout gouvernement de coalition sur un véritable projet fondé sur des garanties et le partage des responsabilités, et personnalise à outrance les enjeux. Au sein de notre parti, nous aspirons dans le même sens à une démocratie interne qui permette à notre conseil fédéral de décider des questions politiques stratégiques.

Jacques BOUTAULT, Alexandre JURADO, Elise LOWY, Lucile SCHMID,
membres du bureau exécutif d'Europe écologie-Les Verts

Débat de politique Générale, Intervention de Cécile Duflot

"Madame la Secrétaire nationale

Mesdames et messieurs les parlementaires

Mesdames et messieurs les membres du conseil fédéral

« Ma conscience me fait un devoir de résigner mes fonctions de membre du gouvernement avec lequel je ne suis plus en communion d'idées et d'espérance. »

Voilà ce que disait Léon Gambetta, député de Belleville devenu ministre, en 1871.

C'était la guerre, la République était à chaque instant mise en péril. Gambetta auquel j'emprunte ces mots n'aurait pu imaginer un seul instant qu'une femme écologiste députée de Belleville elle aussi, les réutiliserait.

J'ai pris une décision lundi soir. Une décision mûrie, une décision lourde, lourde et douloureuse quand on a consacré 2 ans de sa vie à une fonction aussi harassante qu'elle est passionnante. C'est une décision partagée, commune si je puis dire avec Pascal Canfin, commune comme l'a été notre aventure. Il me revient donc ici de vous en rendre compte.

Cette décision était une décision politique majeure qui répondait certes à ma conscience, mais avant tout à ce que je considérais être le mandat implicite qui m'avait été confié par le mouvement dont je suis membre en entrant dans ce gouvernement.

D'où venons nous ? Nous avons traversé 10 ans dans l'opposition, 10 ans qui ont suivi une date funeste pour la gauche : le 21 avril 2002. Ces dix années je les ai passées souvent ici, à la direction d'un parti écologiste d'opposition. Nous avons mis 10 ans à reconstruire un espoir de changement.

Cet espoir, la nouvelle majorité n'avait pas le droit de le dilapider, de le mettre sous le boisseau, de l'enterrer sous les cendres de la déception et des promesses non tenues..

J'ai pourtant le sentiment que c'est ce qui a été en partie fait.

La sanction des électeurs le montre avec rudesse. La défaite aux élections municipales est sans précédent. C'est bien un cycle ouvert par les élections municipales de 1977 qui s'est refermé dimanche dernier. La gauche perd 155 villes. Le socialisme municipal a reçu des coups très importants, y compris dans des villes bastions comme Limoges, Quimper ou ... Grenoble ! A n'en pas douter, l'effet domino de cette déroute électorale se fera de nouveau sentir.

Au sortir des municipales, le Front National dirige dix municipalités, avec tout ce que cela

représente d'échec pour les forces républicaines et pour les valeurs de notre pays. La situation politique du pays n'est pas bonne : elle est lourde de menaces. Alimenté par les affaires et la déception, le risque de délitement politique est plus important que jamais. Quelque chose se désagrège sous nos yeux, sans que beaucoup ne soient capables d'en prendre la mesure réelle.

Dans ce contexte de désolation le score des listes écologistes est plus qu'une consolation, il est un espoir et constitue le socle du renouveau des forces du changement. La différenciation positive des écologistes a été appréciée et comprise. Beaucoup d'entre vous ont mené ce combat des municipales. Vous savez l'accueil qui nous a été fait, et vous savez aussi comment on a voulu nous caricaturer en opportunistes avides de postes ou en beatniks irresponsables et capricieux. Merci à vous d'avoir tenu bon sous la mitraille des préjugés et des quolibets.

Nous devons maintenant bâtir une nouvelle alliance citoyenne capable de poser les jalons d'une force écologiste majoritaire dans le pays. Comment rendre possible cette perspective ?

D'abord en entendant la souffrance des citoyens qui se sont détournés des urnes, et la demande de changement de celles et ceux qui ont envoyé plus qu'un avertissement à la majorité.

Le changement de cap réclamé depuis des mois par EELV avait anticipé cette demande. Les électeurs l'ont confirmé. Le Président de la République a pourtant choisi de poursuivre dans la même voie.

Il m'est avis que continuer à participer de cette coalition gouvernementale aurait été une manière de surdité.

On me dit, oui mais on nous a fait des propositions. Arrêtons nous un instant sur ce point.

François de Rugy les a énoncées :

- réduction de la capacité nucléaire et donc nombre de réacteurs à fermer
- pas de nouveaux ÉPR
- pas de remise en cause gaz de schistes
- pas de remise en cause OGM
- 100 députés à la proportionnelle
- NDDL
- grand ministère de l'écologie à un EELV

Il était dit-on très pro, un dossier de 8 pages, c'est dommage il en manquait 18 et cela aurait été un document de novembre 2011 : "2012-2017 : socialistes et écologistes, ensemble pour combattre la crise et bâtir un autre modèle de vivre ensemble."

Sur la réduction de la capacité nucléaire et le nombre de réacteurs c'est précisé p. 16 : Un plan d'évolution du parc nucléaire existant prévoyant la réduction d'un tiers de la puissance nucléaire installée par la fermeture progressive de 24 réacteurs, en commençant par l'arrêt immédiat de Fessenheim et ensuite des installations les plus vulnérables

Sur les nouveaux ÉPR c'est à la même page il est mentionné : "Dans ce cadre, le projet d'EPR de Penly, sera abandonné. Aucun nouveau projet de réacteur ne sera initié."

Sur les gaz de schistes : là c'est page 17 : L'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures non conventionnels (gaz et huiles de schiste) seront interdits, les permis en cours seront abrogés et les importations découragées.

Sur les OGM , pour le coup c'est le ministre de l'agriculture - désormais porte parole du gouvernement - qui toujours été limpide sur le sujet

Sur la proportionnelle enfin c'est p.24 Afin que toutes les sensibilités politiques de notre pays soient représentées au Parlement, nous réformerons le mode de scrutin aux élections législatives : 100 députés seront élus à la proportionnelle sur une liste nationale

il y avait deux autres propositions : l'abandon de NDDL et le grand ministère

Pour NDDL je veux redire ici que si les travaux n'ont pas débuté en 2012-2013 c'est bien parce que présents partout à Nantes, sur le terrain, dans les immenses manifestations et aussi au plus près de ceux qui prennent les décisions nous avons agi en commun.

Le moratoire de fait sur NDDL il date du 24 mars 2014 de la signature de l'accord entre Pascale Chiron et Johanna Roland. La formule sur l'absence de travaux tant que les recours ne seront pas terminés est chacun le sait, un arrêt du projet pendant de très nombreuses années, l'acipa ne s'y est pas trompée, et ce n'est pas un hasard si la décision de cette formulation a dû recevoir l'approbation du premier ministre d'alors JMA

J'en tire la leçon que cela renforce ma conviction d'une double nécessité : l'autonomie des écologistes et le rassemblement avec la gauche. Merci aux Nantais d'en avoir fait la démonstration.

Et il restait enfin un point le fameux grand ministère. Disons nous la vérité : il y a une vraie marge de manoeuvre dans un ministère mais elle n'existe réellement que si l'arbitrage se fait en votre faveur. La loi Alur a été un bon exemple pour moi, personne n'imagine la somme de bagarres quotidiennes sur les yourtes, le financement de l'hébergement d'urgence, le commissariat général à l'égalité des territoires a fait basculer les décisions du bon côté. Cela a été possible aussi grâce à nos parlementaires et j'espère que leur accueil dans un mois sera à la hauteur de l'indéfectibilité de leur soutien pendant les deux ans qui viennent de s'écouler.

La proposition semblait tenir la route et je comprends les regrets sincères de ceux pour qui la présence des écologistes au gouvernement était un point d'appui et une aide, qu'ils sachent dans le futur l'exprimer plus fortement que ceux qui à longueur de journées se faisaient les thuriféraires de nos soi disant trahisons.

Alors était-ce une bonne proposition ? Optiquement, oui. Mais politiquement, quelles garanties avons nous après deux ans de gouvernement commun qu'elle serait appliquée ? Aucune, puisque le Président de la République a clairement indiqué que son cap ne varierait pas d'un pouce.

Jean-Vincent Placé a qualifié la rencontre avec Manuel Valls « de l'un des rendez-vous les plus politiques et les plus dignes que j'ai fait de ma vie ». Je ne peux lui faire aucun reproche je suis celle qui a qualifié le discours du Président de la République à la conférence environnementale de septembre 2012 d' « historique et infiniment émouvant à entendre pour une écologiste. »

Mais j'ai payé pour savoir que pour certains, les mots ont vocation à rester des mots.

Je fais le triste constat que c'est aussi cela qui a été sanctionné par les Français dimanche : une politique ou le verbe compte plus que les actes.

A ceux qui disent que quittant mon poste de ministre j'ai davantage en tête mon destin personnel que notre avenir collectif je réponds ceci. J'ai aimé être ministre. J'ai passionnément aimé construire des compromis et inscrire dans le marbre de la loi les avancées que nous réclamions dans les manifs ! J'ai aimé batailler contre les coupes budgétaires et plaider inlassablement contre une vision purement comptable de la gestion de notre pays. Je veux te dire Emma que sans ton soutien, ton appui, ton amitié et ta capacité à me faire prendre de la distance quand les temps devenaient trop durs je ne suis pas sûre que je serai allée jusqu'au bout. Si j'avais eu le sentiment qu'il était possible d'agir encore avec utilité au sein de ce gouvernement, ne doutez pas que j'aurai poursuivi dans cette voie.

La perspective d'avoir un - ou une - écologiste numéro 2 du gouvernement était alléchante pour nous tous. C'est le propre d'un appât que d'être alléchant.

Mais je crois sincèrement que se jouait là quelque chose d'essentiel qui demandait à regarder au delà du trompe l'œil proposé. Sans changement de cap, sans davantage de fermeté face aux lobbies, sans bras de fer avec Bruxelles, sans faire le choix d'une politique de relance écologique, la transition restera un mot creux, une opération de communication

destinée à être vidée de sons sens comme le fût jadis le Grenelle de l'environnement.

La politique est un combat collectif qui passe par la sagesse du compromis et la patience de la modération. Mais la politique provoque aussi ces moments de cristal où l'on est face à soi même, seule, ou il faut une réponse simple : oui ou non. Je n'ignore pas que c'est une réponse qui emporte avec elle beaucoup de conséquences. Je me tiens donc devant devant vous, avec toute la modestie causée par les interrogations qui traversent mon esprit, mais avec l'acier de mes convictions désormais trempé au bain de la pratique réelle du pouvoir.

Le pouvoir, les écologistes ont vocation à l'exercer pour faire prendre un autre cours à l'histoire de notre pays. Je continue donc plus que jamais de défendre le principe de la participation à un gouvernement et je souhaite un jour faire part de mon expérience aux quatre, cinq, dix membres écologistes d'un futur gouvernement, dans un rapport de force différent et avec des partenaires plus désireux de conduire réellement une politique écologique, au delà des postures de communication.

Je serai bientôt une députée du groupe écologiste à l'Assemblée et je veux dire ici que les mots de compréhension de Danièle Hoffman-Rispal, ma suppléante, femme de gauche de toujours, que j'ai appelée la première pour la prévenir m'ont infiniment touchée.

Pas question pour moi, pour nous, de participer à une quelconque opposition de gauche.

Jean Luc Mélenchon et ses amis qui hier n'avaient pas de mots assez durs pour nous stigmatiser - et avait violemment attaqué la loi Alur par exemple - semblent soudain touchés par la grâce et veulent nous embrasser comme du bon pain. Mais je veux dire ici une chose bien claire : je ne crois pas à la guerre des gauches. Et l'écologie politique ne servira jamais de variable d'ajustement ou d'idiot utile dans les règlements de compte entre les forces déclinantes du productivisme.

Merci Eric, merci aux Grenoblois : ce qui s'est passé à Grenoble montre qu'il est possible d'ouvrir une autre voie. Gardons nous de l'ivresse mais regardons les choses avec lucidité: on peut faire différemment et déjouer les pronostics des Cassandres.

Il en va de même au niveau européen. Il est évident que c'est là que se noue aujourd'hui une grande partie de notre avenir. Les deux mois qui viennent doivent nous permettre de faire craquer les coutures d'un débat européen qui se crispe dans des postures insolubles, entre zélotes des frontières ou adeptes de la dérégulation. Entre ces deux chemins de déroute, il y a l'Europe des écologistes : une Europe verte, inventive, qui mobilise ses citoyens avec un horizon de grands projets comme celui de la transition énergétique, qui fait le pari de la solidarité et de la démocratie.

Ici en France, je veux le redire nous sommes de cette majorité qui a voulu le changement, et qui en trouvera le chemin parce que rien ne sera possible sans la confiance des Françaises et des Français. Alors nous ne renonçons pas : battons nous pied à pied, dans les villes, les régions, au Parlement pour que la majorité conduise une politique écologique et sociale digne de ce nom. Battons nous pour la loi de transition énergétique et je serai la première à la voter avec enthousiasme si elle est celle que nous souhaitons.

Dans le nouveau cycle qui s'ouvre, soyons les acteurs de la victoire de nos idées plutôt que des complices du renoncement. Oui recréons de l'unité, faisons avancer l'écologie de l'action je serai à vos côtés, à ma seule place, vaille que vaille.

Hauts les cœurs !"

Cécile Duflot

(Seul le prononcé fait foi)

Débat de politique Générale, Intervention de Pascal Canfin

“Il était habituel dans nos réunions de dire que personne ne veut passer après Dany... Je crois que maintenant il va falloir dire : merde, c'est moi qui passe après Cécile ! Je l'avais déjà éprouvé pour Christiane Taubira à Marseille.... La barre est assez haute quand même.

Je voudrais dire un mot personnel pour commencer : il n y a pas dans cette salle les bons et les méchants, il n y a pas ceux qui méritent d'être applaudis et ceux qui méritent d'être sifflés, parce que le choix qu'il y avait à faire et le choix que nous avons collectivement fait de manière démocratique était un choix extrêmement difficile et je tiens à le dire, nous avons eu des moments de discussion. Nous avons eu évidemment des moments de tension, mais il n'y a pas dans cette salle ceux qui méritent d'être applaudis et ceux qui mériteraient d'être sifflés.

Ce que je voudrais aussi rappeler, c'est le début de cette séquence : à savoir les résultats des municipales.

Parce qu'on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé les 23 et le 30 mars 2014.

Qu'est ce qu'il s'est passé le 23 mars ? D'abord le meilleur score des Ecologistes depuis plus de 15 ans aux municipales et qu'est ce qu'il s'est passé le 30 mars : la plus grande claque que le Parti Socialiste et de fait que la gauche aient prise depuis 1983.

Je crois que ces 2 messages-là se devaient d'être impérativement entendus au risque que s'ils ne l'étaient pas, de décrédibiliser définitivement le discours politique de la gauche et des écologistes.

Et c'est exactement le choix auquel nous étions confrontés.

Fallait-il faire comme s'il ne s'était rien passé ? Continuer dans la suite de l'accord électoral déjà passé en 2012 ou en tirer les leçons et entendre le message ?

Et c'est la raison de l'acte fondateur que nous avons d'abord posé Cécile et moi et qui a été ensuite confirmé par le Bureau Exécutif. Cet acte fondateur c'est de dire qu'il y a un message trop important, que les plaques tectoniques de l'opinion ont trop bougé les 23 et 30 mars pour que nous fassions comme s'il ne s'était rien passé !

Les 23 et 30 mars ont été la première secousse ; et comme la politique du gouvernement va continuer exactement dans la même direction puisque c'est précisément ce qui a été dit depuis près d'une semaine : plus vite, plus loin, plus fort dans la même direction...

Personne ne peut être dupe.

Il n'y a donc aucune ambiguïté et donc aucun changement de stratégie des écologistes ; il y a au contraire une continuité dans l'engagement ; il y a une continuité dans la différenciation positive ; il y a une continuité dans la demande d'un changement de cap ! Tout simplement parce que nous allons dans le mur et que nous ne voulons pas aller dans le mur plus vite et plus fort !

Notre responsabilité était donc de poser un acte fondateur.

Cet acte fondateur, je pense va encore prendre d'avantage de coloration lorsqu'on va être confronté directement aux premiers effets de ce qui n'est pour l'instant qu'un chiffre : 50 Milliards.

50 milliards de baisse de dépenses publiques.

Jamais ; jamais un gouvernement de gauche, jamais un gouvernement de droite n'a mis en place un tel programme de réduction de la dépense publique. Ces 50 milliards d'euros, nous le savons parce que nous avons participé à un certain nombre de réunions

interministérielles, nous le savons parce que les chiffres parlent d'eux-mêmes... cette économie ne peut pas se faire sans toucher à la baisse des allocations logements. Cela ne peut se faire sans toucher aux allocations chômage, cela ne peut se faire sans toucher aux prestations sociales de toute sortes.

Cela veut dire ce que la droite n'a jamais fait dans ce pays , ce que la droite n'a jamais osé faire dans ce pays, c'est la gauche qui va le faire ?

Et d'ailleurs, l'un des plus grands arguments que nous avons entendu et que nous continuerons d'entendre de la part des porte parole du gouvernement et des ministres, c'est de dire à l'opposition : « Vous n'avez pas eu courage de le faire, nous nous allons le faire ! ».

Quelle alternative ! quelle alternance formidable !

Donc je crois qu'il fallait poser cet acte que nous avons posé qui a été confirmé par le Bureau Exécutif.

Et maintenant, il faut évidemment ne pas tomber dans l'excès inverse, il ne faut pas tomber dans l'opposition systématique, il y a un chemin extraordinaire à créer, à ouvrir, à tracer entre d'un côté le renoncement social libéral, entre le fait qu'il n'y ait comme seul horizon de faire ce que la droite n'aurait pas eu le courage de faire en France et d'un autre coté la dérive dogmatique, la dérive démagogique, la dérive gauchiste qui consisterait à voter contre tout, simplement parce qu'on est contre par principe.

Parce que ce conseil fédéral a évidemment comme vocation de solder ce qui vient de se passer. Nous allons le faire dans l'unité et sereinement. C'est exactement l'état d'esprit dans lequel nous sommes tous, mais il faut aussi préparer l'avenir.

Je crois qu'il y a là un chemin extraordinaire qui reste devant nous. Les bras de beaucoup de gens sont tendus aujourd'hui et il y a 3 éléments importants pour préparer l'avenir.

Préparer l'avenir c'est d'abord dès mardi le vote de confiance à l'Assemblée Nationale.

Ma position personnelle n'étant ni ministre ni parlementaire, et elle n'engage que moi et elle est simple : c'est de dire nous ne pouvons pas voter contre la confiance au gouvernement, nous ne pouvons pas basculer dans l'opposition à ce gouvernement.

Reste deux questions : est ce que l'on peut voter pour ? Ce serait à mes yeux difficilement compréhensible s'il n'y a pas un minimum de conditions. Il reste donc un chemin qui est de dire jugeons au cas par cas, ne disons pas non d'office, ne disons pas oui d'office, nous soutiendrons ce qui mérite d'être défendu, ce qui mérite d'être soutenu. Nous nous opposerons à ce qui ne mérite pas d'être soutenu et qui emmène la France dans le mur.

Il y a un 2^e rendez-vous, c'est l'ouverture de notre mouvement à tous ceux qui partout en France et vous en rencontrez des centaines qui se disent : "Vous avez posé-là un acte très fort". Je ne cautionne pas la politique qui est menée et qui va encore s'approfondir et s'amplifier, je reprends les termes même du premier ministre Manuel Valls et donc il y a un espace pour nous, un espace pour parler à la société, un espace aussi pour nous ouvrir, pour grandir, pour tendre la main à des gens qui n'étaient pas jusqu'à présent chez nous mais avec lesquels nous allons pouvoir construire.

C'est cette alternative dont nous avons vu les prémices le 23 mars qu'il nous faut désormais incarner.

Puis le troisième rendez-vous, c'est bien évidemment les élections européennes. L'enjeu est simple, Il s'agit d'envoyer un double message.

Le 1^{er} message c'est notre volonté de changer l'Europe car c'est d'abord une élection européenne et nous ne devons pas nous tromper d'élection .

C'est notre responsabilité, je dirais que c'est notre identité, c'est notre ADN de faire une élection européenne pour élire des parlementaires européens et changer l'Europe.

Mais en même temps cela se fait dans un contexte politique qu'il serait absurde d'ignorer et

donc il faut envoyer un deuxième message, c'est celui de rééquilibrer la gauche.

Changeons l'Europe et rééquilibrons la gauche !

Si aux élections européennes ce double message est entendu par 10, 12% ou 14% des électeurs, alors nous aurons construit le rapport de force que jamais nous n'avions eu et à ce moment là, le scénario qu'a évoqué Cécile Duflot à l'instant pourra de nouveau se reproduire.

Je voudrais conclure par un mot personnel, même si la politique de solidarité internationale et de développement ne fait pas la une des journaux et vous l'avez remarqué !

Il y a beaucoup d'écologistes et au delà, mais beaucoup d'écologistes qui savent quelle est l'importance de cette politique pour d'autres relations avec l'Afrique, d'autres relations avec le Sud. Pour tirer la mondialisation vers le haut et continuer à promouvoir ce que nous avons fait ensemble avec beaucoup de militants écologues, avec beaucoup d'acteurs, avec les ONG de solidarité internationale qui sont proches de l'écologie politique. Ce que nous avons fait et ce que j'ai fait avec beaucoup d'élus locaux je crois que c'est quelque chose dont nous pouvons être fiers parce que cela a profondément changé l'approche de la France sur ce sujet.

Mais il y a aussi un risque.....parce qu'au moment où je vous parle, n'est pas écarté le fait que le futur secrétaire d'état qui me remplacera sera un ou une secrétaire d'état en charge du commerce extérieur et du développement.

Je crois que cela vous montre à quel point qu'on ne peut pas réduire l'écologie politique uniquement à la qualité ou à la source des électrons qui passent dans les tuyaux de notre mix électrique. Certes la transition énergétique est fondamentale, mais c'est aussi un projet de société global que nous portons. Il n'est pas possible de cautionner ce retour en arrière alors que même la droite n'avait pas osé faire, à savoir oser dire que notre politique de solidarité internationale n'a qu'un seul objectif « vendre des produits français et améliorer le Commerce extérieur ».

Mon dernier mot sera pour Cécile. Parce qu'il n'y a pas beaucoup de femmes ; parce qu'il n'y a pas beaucoup d'êtres humains et pas beaucoup de responsables politiques à qui on propose d'être numéro 2 du gouvernement de son pays et qui disent NON parce que les conditions ne sont pas réunies !

Vous pouvez dire ce que vous voulez sur Cécile Duflot.

Cet acte a été posé et il restera.....”

Pascal Canfin

Compilation des résultats des municipales 2014

Pages suivantes.

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Alsace	Bas-Rhin	Bischheim	17 821	Union PS-EELV	PS	Richard Sancho Andreo	H	32,08%	Non			UMP	Non	5	1
Alsace	Bas-Rhin	Breitenbach	696	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Jean-Pierre Piéla	H	63,35%	Non			Autre	Non	1	1
Alsace	Bas-Rhin	Brumath	10 100	Union EELV-POI-PS	Autre	Jean-Michel Delaye	H	10,18%	Non			UMP	Non	1	0
Alsace	Bas-Rhin	Geispolsheim	7 211	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jacques Fernique	H	21,82%	Non			UMP	Non	3	2
Alsace	Bas-Rhin	Haguenuau	35 252	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Leilla Witzmann	F	7,68%	Non			DVD	Non	1	0
Alsace	Bas-Rhin	Hoenheim	11 060	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Vincent Darroman	H	6,83%	Non			DVD	Non	1	0
Alsace	Bas-Rhin	Illkirch-Graffenstaden	27 271	Union PS-EELV	PS	Jacques Bigot	H	59,05%	Non			PS	Non	28	2
Alsace	Bas-Rhin	Kolbsheim	823	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Dany Karcher	H	93,76%	Non			Autre	Non	1	1
Alsace	Bas-Rhin	Molsheim	9 331	Union PS-EELV	PS	Maxime Munshy	H	16,64%	Non			UMP	Non	2	1
Alsace	Bas-Rhin	Muttersholtz	1 975	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Patrick Barbier	H	100,00%	Non			EELV	Oui	19	1
Alsace	Bas-Rhin	Obernai	11 269	Union PS-EELV	PS	Frédéric Primault	H	31,42%	Non			DVD	Non	5	0
Alsace	Bas-Rhin	Ostwald	11 635	Union PS-EELV	PS	Jean-Marie Beutel	H	43,97%	Oui	PS	62,02%	PS	Non	27	1
Alsace	Bas-Rhin	Pfettisheim	781	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Huber Luc	H	58,37%	Non			EELV	Oui	1	1
Alsace	Bas-Rhin	Saales	847	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean Vogel	H	81,05%	Non			EELV	Oui	1	1
Alsace	Bas-Rhin	Saint-Maurice	396	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Marc Riebel	H	90,99%	Non			EELV	Oui	1	1
Alsace	Bas-Rhin	Saverne	11 916	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Michel Louche	H	13,01%	Non			DVD	Non	2	2
Alsace	Bas-Rhin	Scharrachbergheim-Irmstett	1 177	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Piero Calvisi	H	36,47%	Non			DVD	Non	2	0
Alsace	Bas-Rhin	Scherwiller	3 074	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Olivier Sohler	H	45,50%	Oui	Autre	46,01%	DVD	Non	17	1
Alsace	Bas-Rhin	Schiltigheim	31 920	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Danielle Dambach	F	16,84%	Oui	PS	44,51%	UD	Non	8	3
Alsace	Bas-Rhin	Sélestat	19 568	Union PS-EELV	PS	Caroline Reys	F	24,66%	Oui	PS	20,97%	DVD	Non	3	1
Alsace	Bas-Rhin	Strasbourg	276 750	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Alain Jund	H	8,52%	Oui	PS	46,96%	PS	Non	48	10
Alsace	Haut-Rhin	Colmar	69 013	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Frédéric Hilbert	H	9,34%	Non			UD	Non	2	2
Alsace	Haut-Rhin	Fellingering	1 722	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Annick Lutenbacher	H	100,00%	Non			Autre	Non	19	1
Alsace	Haut-Rhin	Guebwiller	11 825	Union PS-EELV	PS	Denis Rebmann	H	31,97%	Oui	PS	49,79%	PS	Non	8	1
Alsace	Haut-Rhin	Hartmannswiller	658	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Joseph Weissbart	H	60,16%	Non			EELV	Oui	1	1
Alsace	Haut-Rhin	Kaysersberg	2 786	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Henri Stoll	H	56,13%	Non			EELV	Oui	18	1
Alsace	Haut-Rhin	Manspach	551	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Dany Dietmann	H	82,51%	Non			?	?	1	1
Alsace	Haut-Rhin	Mulhouse	112 127	Union PS-EELV	PS	Pierre Freyburger	H	31,39%	Oui	PS	36,67%	UMP	Non	7	
Alsace	Haut-Rhin	Rixheim	13 421	Union Divers-EELV	Autre	Olivier Becht	H	100,00%	Non			Autre	Non	33	3
Alsace	Haut-Rhin	Soultz-Haut-Rhin	7 238	Union PS-EELV	PS	Denis Meyer	H	28,54%	Oui	PS	35,73%	PS	Non	20	2
Alsace	Haut-Rhin	Uffholtz	1 575	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Jean-Paul Welterlen	H	100,00%	Non			Autre	Non	19	1
Alsace	Haut-Rhin	Ungersheim	2 043	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Claude Mensch	H	52,42%	Non			EELV	Oui	1	1
Alsace	Haut-Rhin	Wattwiller	1 778	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jacques Müller	H	47,68%	Non			UD	Non	4	1
Aquitaine	Dordogne	Bergerac	28 755	Autonomie soutenu par PG, NPA, POC	EELV	Lionel Frel	H	6,98%	Non			DVD	Non	0	0
Aquitaine	Dordogne	Coulounieix-Chamiers	8 650	Union PS-EELV-PC	PS	Jean-Pierre Roussarie	H	52,34%	Non			PS	Non	22	
Aquitaine	Dordogne	Le Bugue	2 784	Union PS-EELV	PS	Gérard LABROUSSE	H	38,05%	Oui	PS	42,21%	PS	Non	5	
Aquitaine	Dordogne	Montignac	2 892	Union PS-PC-EELV	PS	Christian Teillac	H	43,51%	Non			DVD	Non	5	
Aquitaine	Dordogne	Périgueux	31 296	Union PS-EELV	PS	Michel Moyrand	H	43,08%	Oui	PS	49,28%	UD	Non	8	
Aquitaine	Dordogne	Sarlat-la-Canéda	10 105	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Frédéric Inizan	H	5,42%	Non			UMP	Non	0	0
Aquitaine	Gironde	Ambarès-et-Lagrave	13 663	Union PS-EELV-PC	PS	Michel Héritié	H	35,06%	Oui	PS	35,40%	PS	Non	23	
Aquitaine	Gironde	Arcachon	11 096	Union PS-EELV-MRC	PS	Maurice Granet	H	15,50%	Non			UD	Non	2	
Aquitaine	Gironde	Artigues-Près-Bordeaux	7 375	Union PS-EELV	PS	Dominique Lesbats	H	46,21%	Non			DVD	Non	6	
Aquitaine	Gironde	Bègles	25 427	Autonomie soutenu par PS	EELV	Noël Mamère	H	51,74%	Non			EELV	Oui	28	28
Aquitaine	Gironde	Blanquefort	15 870	Union PS-EELV-PC	PS	Véronique Ferreira	F	58,66%	Non			PS	Non	26	
Aquitaine	Gironde	Bordeaux	243 199	Union PS-EELV	PS	Vincent Feltesse	H	22,58%	Non			UD	Non	7	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Aquitaine	Gironde	Bruges	15 679	Union PS-EELV-PC	PS	Brigitte Terraza	F	52,27%	Non			PS	Non	25	
Aquitaine	Gironde	Cadaujac	5 294	Union FdG-EELV	PC	François Papiou	H	18,16%	Non			DVD	Non	2	
Aquitaine	Gironde	Carbon-Blanc	7 009	Union PS-EELV-PRG	PS	Nicolas Madrelle	H	34,35%	Non			DIV	Non	5	
Aquitaine	Gironde	Carignan-de-Bordeaux	3 846	Union PS-EELV	PS	Abdellah Ahabchane	H	19,51%	Oui	PS	16,96%	DVD	Non	2	
Aquitaine	Gironde	Cenon	22 477	Union PS-EELV-PC	PS	Alain David	H	67,29%	Non			PS	Non	30	
Aquitaine	Gironde	Eysines	20 542	Union PS-EELV-PC	PS	Christine Bost	F	56,13%	Non			PS	Non	28	
Aquitaine	Gironde	Floirac	16 831	Union PS-EELV-PC	PS	Jean-Jacques Puyobrau	H	38,80%	Oui	PS	41,77%	PS	Non	24	
Aquitaine	Gironde	Gradignan	23 811	Union PS-EELV-PC	PS	Jean-Yves Mames	H	19,26%	Non			DVD	Non	3	
Aquitaine	Gironde	Guîtres	1 719	Union MRC-PS-PRG-EELV-FdG	Autre	Sylvie Schwarz	F	32,13%	Oui	Autre	29,85%	DVG	Non	3	
Aquitaine	Gironde	Gujan-Mestras	20 375	Union PS-EELV-PC	PS	Sylviane Stome	F	17,65%	Non			DVD	Non	3	
Aquitaine	Gironde	La Réole	4 285	Union PS-EELV-DVG	PS	Bruno Marty	H	60,62%	Non			PS	Non	22	
Aquitaine	Gironde	La Teste-de-Buch	24 942	Union PS-EELV-MRC-PRG	PS	Pierre Pradayrol	H	20,59%	Oui	PS	22,30%	UD	Non	4	
Aquitaine	Gironde	Langoiran	2 316	Union EELV	Autre	Jean-François Boras	H	43,46%	Oui	Autre	45,00%	Autre	Non	14	
Aquitaine	Gironde	Le Barp	4 747	Union PS-EELV-PC	PS	Christian Bayrand	H	15,90%	Non			DVD	Non	0	
Aquitaine	Gironde	Le Haillan	9 637	Union PS-EELV-PC	PS	Andrea Kiss	F	51,72%	Non			PS	Non	22	
Aquitaine	Gironde	Le Taillan-Médoc	9 280	Union PS-EELV-PC	PS	Ludovic Freygefond	H	43,64%	Non			UD	Non	6	
Aquitaine	Gironde	Léognan	9 573	Union PS-EELV-PC	PS	Bernard Fath	H	60,03%	Non			PS	Non	24	
Aquitaine	Gironde	Libourne	24 394	Union EELV-PG	Autre	Philippe Labansat	H	5,19%	Non			PS	Non	0	
Aquitaine	Gironde	Lormont	21 058	Union PS-EELV-PC	PS	Jean Touzeau	H	60,34%	Non			PS	Non	29	
Aquitaine	Gironde	Mérignac	66 905	Union PS-EELV-PC	PS	Alain Anziani	H	44,94%	Oui	PS	48,81%	PS	Non	37	
Aquitaine	Gironde	Paillet	1 221	Union PS-EELV	PS	Jérôme Gauthier	H	46,06%	Oui	PS	51,57%	PS	Non	12	
Aquitaine	Gironde	Pessac	59 740	Union PS-EELV-PC-PRG	PS	Jean-Jacques Benoit	H	39,37%	Oui	PS	48,11%	UD	Non	11	
Aquitaine	Gironde	Saint-André-de-Cubzac	10 092	Union PS-EELV-PC	PS	Célia Monseigne	F	53,60%	Non			PS	Non	23	
Aquitaine	Gironde	Saint-Médard-en-Jalles	29 083	Union PS-EELV-PC	PS	Serge Lamaison	H	36,75%	Oui	PS	39,79%	UD	Non	7	
Aquitaine	Gironde	Sainte-Eulalie	4 684	Union PG-PS-EELV	PG	Michel Blanchard	H	27,80%	Non			DVG	Non	3	
Aquitaine	Gironde	Salles	6 358	Union PS-EELV	PS	Vincent NUCHY	H	49,89%	Non			DVD	Non	7	
Aquitaine	Gironde	Talence	42 119	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Monique De Marco	F	16,67%	Non			UD	Non	3	
Aquitaine	Gironde	Villeneuve-d'Ornon	29 476	Union PS-EELV-PC	PS	Martine Jardiné	F	31,03%	Non			DVD	Non	5	
Aquitaine	Landes	Mont-de-Marsan	33 051	Union PG-EELV	PG	Céline Piot	F	5,28%	Non			UD	Non	1	0
Aquitaine	Landes	Saint-Paul-lès-Dax	13 121	Union FdG-EELV	PG	Sylvie Péducasse	F	11,42%	Oui	PG	8,48%	DVG	Non	1	0
Aquitaine	Landes	Tarnos	12 262	Union DVG-EELV	Autre	Marie-Ange Delavenne	F	16,86%	Non			UG	Non	2	
Aquitaine	Lot-et-Garonne	Aiguillon	4 488	Union FdG-EELV	PC	Sylvio Guingan	H	13,05%	Oui	PS	40,68%	PS	Non	20	
Aquitaine	Lot-et-Garonne	Le Passage	9 619	Union PS-EELV-PC	PS	Francis Garcia	H	29,71%	Oui	PS	35,25%	PS	Non	20	
Aquitaine	Lot-et-Garonne	Pujols	3 759	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Yvon Ventadoux	H	29,42%	Oui	EELV	48,01%	EELV	Oui	20	
Aquitaine	Lot-et-Garonne	Sainte-Colombe-en-Bruilhois	1 709	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Maryse Combres	F	33,69%	Oui	EELV	41,93%	DVD	Non	4	
Aquitaine	Lot-et-Garonne	Tonneins	9 150	Union PG-EELV	PG	Jean-Michel Féral	H	9,78%	Non			DVD	Non	0	0
Aquitaine	Lot-et-Garonne	Villeneuve-sur-Lot	24 366	Union PS-EELV-PC	PS	Patrick Cassany	H	28,65%	Oui	PS	42,93%	PS	Non	26	
Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Anglet	39 919	Union PS-EELV-PC	PS	Jean Espilondo	H	36,45%	Oui	PS	42,09%	UD	Non	8	
Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Bayonne	45 714	Union PS-EELV-PRG-PC	PS	Henri Etcheto	H	35,26%	Oui	PS	45,22%	UD	Non	9	
Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Biarritz	26 648	Union FdG-EELV	PG	Mathieu Accoh	H	5,25%	Non			DIV	Non	0	0
Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Boucau	7 973	Union DVG-EELV	Autre	Francis Gonzalez	H	32,59%	Oui	Autre	48,28%	Autre	Non	22	
Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Jurançon	7 328	Union PS-EELV-PRG	PS	Lindsey Deary	F	28,21%	Non			UD	Non	4	
Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Mourenx	7 183	Union DVG-EELV	Autre	Nom jamais communiqué									
Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Pau	81 505	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Eurydice Bled	F	5,35%	Non			UC	Non	0	0
Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Ustaritz	6 525	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Cécile Saint-Martin	F	12,35%	Oui	EELV	8,29%	DIV	Non	1	1

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Auvergne	Allier	Bellerive-sur-Allier	8 915	Union PS-PRG-EELV	PS	Jean-Michel Guerre	H	37,86%	Non			DVD	Non	5	
Auvergne	Allier	Cusset	14 083	Union PS-PS-EELV	PC	Pascale Semet	F	28,63%	Oui	PC	26,94%	UD	Non	4	
Auvergne	Allier	Domérat	9 205	Union PS-EELV	PS	Marc Malbet	H	62,70%	Non			PS	Non	24	
Auvergne	Allier	Montluçon	39 468	Union PS-EELV-PRG	PS	Frédéric Kott	H	20,00%	Non			DVD	Non	4	
Auvergne	Allier	Moulins	19 661	Union PS-PC-EELV	PS	Jacques Lahaye	H	31,34%	Non			UD	Non	5	
Auvergne	Allier	Neuilly-le-Réal	1 477	Union PS-EELV	PS	Pascal Rouyer	H	32,65%	Non			DVD	Non	2	
Auvergne	Allier	Vichy	25 469	Union PS-EELV-Modem	PS	Pierre Gagnière	H	16,97%	Non			UD	Non	2	
Auvergne	Cantal	Aurillac	29 061	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Stéphane Fréchou	H	8,43%	Non			PS	Non	1	1
Auvergne	Cantal	Mauriac	4 085	Union PS-EELV	PS	Claudine Royer	F	42,26%	Non			DVD	Non	5	
Auvergne	Haute-Loire	Le Puy-en-Velay	19 707	Union PS-EELV-PC	PS	Laurent Johann	H	25,29%	Non			DVD	Non	4	
Auvergne	Haute-Loire	Saint-Germain-Laprade	3 556	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	André Cornu	H	64,54%	Non			Autre	Non	19	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Aubière	9 676	Union PS-PC-EELV	PS	Christian Sinsard	H	35,26%	Oui	PS	43,43%	PS	Non	21	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Beaumont	11 191	Union PS-EELV-FdG	PS	François Saint-André	H	48,64%	Non			UD	Non	8	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Brassac-les-Mines	3 473	Union DVG-EELV	Autre	Virginie Barreyre	F	29,06%	Oui	Autre	24,46%	DVD	Non	3	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Chamalières	18 103	Union PS-EELV	PS	Eric Spina	H	23,00%	Non			UD	Non	3	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	144 817	Union PS-PC-EELV-PRG-MRC	PS	Olivier Bianchi	H	31,00%	Oui	PS	47,83%	PS	Non	41	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Gerzat	10 513	Union PS-PC-EELV	PS	Grégory Lépée	H	30,65%	Oui	PS	31,68%	DVD	Non	5	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Issoire	14 626	Union DVG-EELV	Autre	Nom jamais communiqué									
Auvergne	Puy-de-Dôme	Ménérol	1 625	Union PS-EELV	PS	Nadine Boutonnet	F	55,67%	Non			PS	Non	15	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Nohanent	2 006	Union PS-EELV	PS	Roland Labrandine	H	41,37%	Non			DVD	Non	4	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Pont-du-Château	10 910	Union PS-PC-EELV-MRC-GU	PS	René Vinzio	H	45,47%	Oui	PS	45,14%	PS	Non	24	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Riom	19 000	Union PS-EELV	PS	Pierrette Chiesa	F	41,02%	Oui	PS	45,59%	UD	Non	7	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Romagnat	8 320	Union PS-EELV	PS	François Farret	H	36,20%	Non			DVD	Non	5	
Auvergne	Puy-de-Dôme	Saint-Victor-Montvianeix	264	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Hubert ConstanCIAS	H	48,57%	Non			?	Non	0	0
Auvergne	Puy-de-Dôme	Thiers	11 606	Union DVG-EELV	EELV	Tahar Bouanane	H	14,69%	Non			UG	Non	0	0
Basse-Normandie	Calvados	Caen	111 808	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Rudy L'Orphelin	H	10,23%	Oui	PS	42,96%	UD	Non	12	
Basse-Normandie	Calvados	Douvres-la-Délichrande	5 293	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Thierry Lefort	H	62,40%	Non			Autre	Non	24	
Basse-Normandie	Calvados	Falaise	8 594	Union PS-EELV	PS	Hervé Maunoury	H	42,32%	Non			DVD	Non	6	
Basse-Normandie	Calvados	Hérouville-Saint-Clair	21 765	Union FdG-EELV-citoyenne	Autre	Joël Le Tensorer	H	12,57%	Non			DVD	Non	2	
Basse-Normandie	Calvados	Iffs	11 526	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Sylvaine BEAUMARD	F	37,47%	Oui	Autre	35,36%	UD	Non	6	
Basse-Normandie	Calvados	Lisieux	22 264	Union PS-EELV-PC	PS	Laurent Sodini	H	20,55%	Oui	PS	20,22%	DVD	Non	3	
Basse-Normandie	Calvados	Vire	12 633	Union PS-EELV-PRG	Autre	Marc Andreu Sabater	H	59,20%	Non			Autre	Non	27	
Basse-Normandie	Manche	Cherbourg-Octeville	39 195	Union PS-EELV-PRG-MRC	PS	Jean-Michel Houlegatte	H	39,20%	Oui	PS	51,81%	PS	Non	30	
Basse-Normandie	Manche	Saint-Lô	20 075	Union PS-EELV	PS	Christine Le Coz	F	29,69%	Oui	PS	33,19%	DVD	Non	5	
Basse-Normandie	Manche	Tourlaville	16 314	Union PS-EELV-DVG	PS	Gilbert Lepoittevin	H	37,68%	Oui	PS	41,45%	PS	Non	24	
Basse-Normandie	Manche	Valognes	7 429	Union PS-EELV-PC	PS	Fabrice Rodriguez	H	28,71%	Non			DVD	Non	4	
Basse-Normandie	Orne	Argentan	14 981	Union PS-EELV	PS	Pierre Pavis	H	55,41%	Non			PS	Non	26	
Basse-Normandie	Orne	Flers	15 535	Union PS-EELV	PS	Yves Goasdoué	H	52,90%	Non			PS	Non	25	
Basse-Normandie	Orne	La Ferté-Macé	6 235	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Jacques Dalmont	H	61,89%	Non			Autre	Non	24	
Bourgogne	Côte-d'Or	Beaune	22 623	Union PC-EELV-Alternatifs	Autre	Jacques Thomas	H	10,28%	Non			UMP	Non	1	
Bourgogne	Côte-d'Or	Chenôve	14 199	Union PS-EELV-FdG-PRG	PS	Jean Esmonin	H	35,47%	Oui	PS	41,29%	PS	Non	24	
Bourgogne	Côte-d'Or	Dijon	155 862	Union PS-EELV	PS	François Rebsamen	H	44,28%	Oui	PS	52,84%	PS	Non	46	
Bourgogne	Nièvre	Nevers	37 856	Union PS-EELV-PC	PS	Florent Sainte-Fare-Garnot	H	35,30%	Oui	PS	42,00%	DIV	Non	8	
Bourgogne	Nièvre	Varenes-Vauzelles	9 819	Union PS-EELV-PRG	EELV	Dominique Maurin	H	20,97%	Oui	EELV	15,05%	DIV	Non	2	
Bourgogne	Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône	46 636	Union PS-EELV	PS	Christophe Sirugue	H	32,58%	Non			DVD	Non	7	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Bourgogne	Saône-et-Loire	Le Creusot	23 029	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Pierre-Etienne Graffard	H	8,56%	Oui	PS	51,99%	PS	Non	27	
Bourgogne	Saône-et-Loire	Montceau-les-Mines	19 569	Union PS-EELV	PS	Didier Mathus	H	36,95%	Oui	PS	40,79%	DVD	Non	7	
Bourgogne	Saône-et-Loire	Rully	1 645	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	François Lotteau	H	45,53%	Non			DVD	Non	4	
Bourgogne	Saône-et-Loire	Saint-Berain-sous-Sanvignes	1 076	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Paul Bonin	H	22,99%	Non			DVG	Non	1	
Bourgogne	Yonne	Auxerre	37 552	Union PS-EELV-Modem	PS	Guy Férez	H	42,75%	Oui	PS	51,13%	PS	Non	30	
Bourgogne	Yonne	Sens	25 881	Union DVG-EELV	Autre	Michel Fourré	H	7,30%	Non			UD	Non	0	0
Bretagne	Côtes-d'Armor	Boqueho	1 098	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Roland Briand	H	45,92%	Non			DVG	Non	3	1
Bretagne	Côtes-d'Armor	Dinan	11 335	Union PS-EELV-FdG	PS	Jean Gaubert	H	32,82%	Oui	PS	42,89%	UC	Non	7	1
Bretagne	Côtes-d'Armor	Lannion	20 849	Union PG-EELV-Ensemble-UDB	EELV	Cédric Seureau	H	20,93%	Oui	EELV	23,14%	PS	Non	4	0
Bretagne	Côtes-d'Armor	Laurenan	738	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Valérie Poilane-Tabrd	F	64,24%	Non			?	?	1	1
Bretagne	Côtes-d'Armor	Paimpol	7 852	Union PS-UDB-PC	PS	Eric Bothorel	H	44,26%	Non			UDI	Non	6	
Bretagne	Côtes-d'Armor	Perros-Guirec	7 701	Union PS-EELV-FdG	PS	Michel Péroche	H	28,74%	Oui	PS	23,65%	DVD	Non	3	1
Bretagne	Côtes-d'Armor	Plérin	14 641	Union PS-EELV	PS	Ronan Kerdraon	H	50,56%	Non			PS	Non	25	
Bretagne	Côtes-d'Armor	Plumeur-Bodou	4 191	Union PG-EELV	EELV	Jean-Yves Monfort	H	15,13%	Non			DVD	Non	2	0
Bretagne	Côtes-d'Armor	Plouézec	3 437	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jacques Mangold	H	73,91%	Non			EELV	Oui	20	
Bretagne	Côtes-d'Armor	Ploufragan	11 651	Union PS-PC-EELV-UDB-DVG	PC	Rémy Moulin	H	55,78%	Non			PC	Non	26	
Bretagne	Côtes-d'Armor	Ploulec'h	1 732	Union PS-EELV	PS	Michel Devallan	H	36,72%	Non			DVG	Non	3	1
Bretagne	Côtes-d'Armor	Saint-Brieuc	48 202	Union PS-EELV-PC-UDB	PS	Didier Le Buhan	H	26,61%	Oui	PS	33,00%	MDM	Non	7	1
Bretagne	Côtes-d'Armor	Trébeurden	3 850	Union PS-EELV	PS	Alain Fairve	H	32,88%	Oui	PS	40,61%	PS	Non	19	1
Bretagne	Côtes-d'Armor	Trédrez-Locquémeau	1 499	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Isabelle Métayer	F	38,56%	Non			PS	Non	3	2
Bretagne	Côtes-d'Armor	Tréduder	207	Union EELV-DVG	Autre	Nom jamais renseigné									
Bretagne	Finistère	Bénodet	3 477	Union PS-EELV	PS	Yannick Michel	H	27,96%	Non			DVD	Non	3	1
Bretagne	Finistère	Bohars	3 554	Union PS-EELV	PS	Gabrielle Hemery	F	35,13%	Non			DVD	Non	4	1
Bretagne	Finistère	Brest	144 868	Union PS-EELV-PC-UDB-PRG	PS	François Cuillandre	H	42,46%	Oui	PS	52,71%	PS	Non	42	6
Bretagne	Finistère	Concarneau	19 493	Autonomie soutenu par Modem	EELV	Stéphane Le Floch	H	8,75%	Non			UD	Non	0	0
Bretagne	Finistère	Douarnenez	15 402	Union PS-EELV-UDB	PS	Tangi Youinou	H	16,46%	Non			UMP	Non	0	0
Bretagne	Finistère	Ergué-Gabéric	8 427	Union PS-EELV	PS	Sylvaine Frenay	F	31,78%	Non			DVD	Non	4	1
Bretagne	Finistère	Fouesnant	9 579	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Vincent Esnault	H	13,30%	Non			UMP	Non	2	2
Bretagne	Finistère	Guilers	7 613	Union PS-EELV	PS	Pascale Mahé	F	35,38%	Non			DVD	Non	5	0
Bretagne	Finistère	Landéda	3 716	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Didier Chrétien	H	27,60%	Oui	EELV	20,89%	DVG	Non	3	1
Bretagne	Finistère	Landerneau	15 824	Union PG-EELV	PG	Frédéric le Saout	H	8,94%	Non			DVD	Non	1	0
Bretagne	Finistère	Lanmeur	2 254	Union PS-EELV	PS	Jean-Luc Fichet	H	100,00%	Non			PS	Non	19	1
Bretagne	Finistère	Lannilis	5 459	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Nadine Kassis	F	12,72%	Non			DVD	Non	0	0
Bretagne	Finistère	Morlaix	16 622	Union PS-EELV-UDB	PS	Jean-Paul Vermot	H	33,58%	Oui	PS	48,18%	DVD	Non	8	0
Bretagne	Finistère	Plouégat-Guérand	1 123	Union EELV-FdG	PC	Yannick Guéméné	H	24,84%	Oui	PC	23,32%	DVG	Non	2	
Bretagne	Finistère	Plougasnou	3 261	Union PS-EELV	PS	Nathalie Bernard	F	42,44%	Oui	PS	50,04%	PS	Non	18	1
Bretagne	Finistère	Plougastel-Daoulas	13 708	Union PS-EELV-FdG	PS	Claire Malléjac	F	19,85%	Non			DVD	Non	3	1
Bretagne	Finistère	Plouguerneau	6 509	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Yannig Robin	H	36,86%	Oui	EELV	43,46%	EELV	Oui	21	1
Bretagne	Finistère	Plouhinec	4 249	Union gauche	Autre	Jacques Paul	H	19,57%	Non			DVD	Non	0	0
Bretagne	Finistère	Plouzané	12 186	Union PS-EELV	PS	Bernard Rioual	H	51,74%	Non			UD	Non	25	5
Bretagne	Finistère	Pont-l'Abbé	8 886	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jannick Moriceau	F	7,75%	Non			UMP	Non	0	0
Bretagne	Finistère	Quimper	66 826	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Daniel Le Bigot	H	7,60%	Non			UD	Non	10	1
Bretagne	Finistère	Quimperlé	12 798	Union PS-EELV-UDB	PS	Michel Guernez	H	40,99%	Oui	PS	54,07%	PS	Non	26	1
Bretagne	Finistère	Roscoff	3 694	Union PS-EELV	PS	Stéphane Audic	H	12,32%	Non			DVD	Non	1	0
Bretagne	Finistère	Saint-Thégonnec	2 727	Union PS-EELV	PS	Solange Creignou	F	52,66%	Non			PS	Non	18	1

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Bécherel	766	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Yvonne Prêteseille	F	65,80%	Non			?	?	1	1
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Betton	10 418	Union PS-EELV	PS	Michel Gautier	H	67,13%	Non			PS	Non	28	1
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Bruz	17 067	Union PS-EELV	Autre	Philippe Caffin	H	44,03%	Non			DVD	Non	7	0
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Cesson-Sévigné	16 194	Union PS-EELV-PRG	PS	Michel Bihan	H	35,22%	Oui	PS	39,44%	UD	Non	6	0
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Chantepie	10 346	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Louis Merrien	H	11,64%	Non			UDI	Non	1	1
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Châteaugiron	6 922	Union PS-EELV	Autre	Joël Debroize	H	23,71%	Non			DVD	Non	3	1
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Chevaigné	1 889	Autonomie soutenu par PS	EELV	Gilles Nicolas	H	100,00%	Non			EELV	Oui	19	1
Bretagne	Ille-et-Vilaine	L'Hermitage	3 955	Union	Autre	Delphine Chevalier	F	19,85%	Non			DVG	Non	2	1
Bretagne	Ille-et-Vilaine	La Bouëxière	3 925	Union EELV-DVG	Autre	Stéphane Piquet	H	62,21%	Non			Autre	Non	22	1
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Pacé	10 783	Union PS-EELV-PC-DVG	Autre	Gil Desmoulin	H	31,50%	Non			DVD	Non	5	0
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Redon	10 395	Union EELV-PG-UDB	Autre	Jean-François Lugué	H	12,50%	Oui	PS	48,03%	DVD	Non	7	0
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Rennes	213 956	Autonomie soutenu par PG et Ensemble	EELV	Matthieu Theurier	H	15,09%	Oui	PS	55,83%	PS	Non	48	
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Saint-Jacques-de-la-Lande	10 862	Union PS-EELV-PC	PS	Emmanuel Couet	H	56,14%	Non			PS	Non	27	3
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Saint-Malo	47 049	Union PRG-PS-EELV-UDB	Autre	Stéphane Perrin	H	25,65%	Oui	Autre	30,60%	DVD	Non	6	1
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Sens-de-Bretagne	2 621	Union	Autre	Mathilde de Saqui de Sannes	F	33,03%	Non			DVD	Non	3	1
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Vern-sur-Seiche	8 309	Union PS-EELV	PS	Didier Moyon	H	56,76%	Non			PS	Non	23	2
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Vitré	17 688	Union PS-PRG-EELV-PCF-UDB	PS	Hervé Utard	H	23,77%	Non			UDI	Non	4	
Bretagne	Morbihan	Auray	12 929	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Guy Roussel	H	39,03%	Oui	Autre	47,50%	UD	Non	8	
Bretagne	Morbihan	Hennebont	15 839	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	André Hartereau	H	36,74%	Oui	EELV	47,67%	EELV	Oui	25	
Bretagne	Morbihan	Lanester	22 696	Union PS-EELV-LNC	Autre	Thérèse Thiéry	F	48,15%	Oui	Autre	51,65%	Autre	Non	27	
Bretagne	Morbihan	Lorient	59 056	Union EELV-FdG-Société civile	PC	Delphine Alexandre	F	11,41%	Oui	PC	9,49%	PS	Non	2	
Bretagne	Morbihan	Plescop	4 949	Union PS-EELV-Citoyens	PS	Non jamais communiqué									
Bretagne	Morbihan	Ploemeur	18 504	Union EELV-FdG	PC	Michel Le Mestrallan	H	8,82%	Non			UD	Non	0	0
Bretagne	Morbihan	Pontivy	15 169	Union PS-FdG-EELV	PS	Marie-Madeleine Doré	F	13,20%	Oui	PS	8,51%	UC	Non	1	0
Bretagne	Morbihan	Vannes	55 291	Union PS-EELV-Cap 21-PRG-UDB-VPC	PS	Simon Uzenat	H	21,34%	Non			UD	Non	5	
Centre	Cher	Bourges	68 747	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Frédéric Terrier	H	4,36%	Non			UD	Non	0	0
Centre	Cher	Plaimpied-Givaudins	1 845	Union PS-EELV	PS	Michel Ducamp	H	28,27%	Non			DVD	Non	2	
Centre	Cher	Saint-Amand-Montrond	11 097	Union DVG-EELV	Autre	Alain Pouillou	H	11,82%	Non			DVD	Non	2	
Centre	Cher	Vierzon	27 458	Union PS-EELV-FdG	PC	Nicolas Sansu	H	38,83%	Oui	PC	42,78%	PC	Non	25	
Centre	Eure-et-Loir	Chartres	40 675	Union Société civile-PS-EELV-MoDem	Autre	Catherine Maunoury	F	31,47%	Non			UD	Non	6	
Centre	Eure-et-Loir	Dreux	31 099	Union PS-EELV-PRG	PS	Valentino Gambuto	H	20,81%	Oui	PS	23,65%	UD	Non	4	
Centre	Eure-et-Loir	Mainvilliers	10 471	Union PS-EELV	PS	Jean-Jacques Chatel	H	42,34%	Oui	PS	45,13%	PS	Non	24	
Centre	Eure-et-Loir	Vernouillet	11 941	Union PS-EELV-PC	PS	Daniel Frard	H	56,47%	Non			PS	Non	26	
Centre	Indre	Argenton-sur-Creuse	5 306	Union PS-EELV	PS	MILLAN Vincent	H	51,18%	Non			PS	Non	22	
Centre	Indre	Châteauroux	47 600	Union PS-EELV-MRC-Société civile	PS	Mark Bottemine	H	17,37%	Oui	PS	26,34%	UD	Non	5	
Centre	Indre-et-Loire	Chambray-lès-Tours	10 950	Union PS-EELV	PS	Christian Gatard	H	53,60%	Non			PS	Non	26	
Centre	Indre-et-Loire	Joué-lès-Tours	37 131	Union PS-EELV	PS	Philippe Le Breton	H	40,39%	Oui	PS	43,42%	UD	Non	8	
Centre	Indre-et-Loire	Montlouis-sur-Loire	10 798	Union EELV-FdG	Autre	Frédéric Nobileau	H	24,18%	Oui	Autre	19,68%	PS	Non	3	
Centre	Indre-et-Loire	Saint-Pierre-des-Corps	15 702	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Bernadette Moulin	F	10,68%	Non			FG	Non	2	
Centre	Indre-et-Loire	Tours	138 115	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Emmanuel Denis	H	11,30%	Oui	PS	41,68%	UD	Non	11	
Centre	Loir-et-Cher	Blois	48 393	Union PS-EELV	PS	Marc Gricourt	H	47,25%	Oui	PS	57,55%	PS	Non	34	
Centre	Loir-et-Cher	Vendôme	17 625	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Frédéric Tricot	H	12,74%	Oui	PS	37,83%	UD	Non	6	
Centre	Loiret	Beaugency	7 822	Union PS-EELV	PS	Agnès Quatrehomme	F	20,13%	Non			DVG	Non	0	0
Centre	Loiret	Fleury-les-Aubrais	21 440	Union PS-EELV-DVG	Autre	Stéphane Kuzbyt	H	12,38%	Non			DVD	Non	0	0
Centre	Loiret	Gien	15 239	Union PS-EELV	Autre	Michel Ravoyard	H	18,70%	Oui	DIV	44,40%	DVD	Non	7	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Centre	Loiret	Jargeau	4 579	Union PS-EELV-Sté Civile	PS	Jean-Marc GIBEY	H	100,00%	Non			PS	Non	27	
Centre	Loiret	Montargis	15 471	Union PS-EELV	PS	Christophe Belabbes	H	8,03%	Non			UMP	Non	1	
Centre	Loiret	Orléans	117 988	Union PS-EELV-PRG	PS	Corinne Leveleux-Texeira	F	23,23%	Non			UD	Non	6	
Centre	Loiret	Saint-Denis-en-Val	7 385	Union PS-EELV	PS	Prosper Mouak	H	20,33%	Non			DVD	Non	3	
Centre	Loiret	Saint-Jean-de-Braye	19 891	Union PS-EELV	PS	David Thiberge	H	56,87%	Non			PS	Non	26	
Centre	Loiret	Saint-Jean-de-la-Ruelle	17 022	Union PS-EELV	PS	Christophe Chaillou	H	56,66%	Non			PS	Non	27	
Centre	Loiret	Saran	15 496	Union PS-EELV	PS	Daniel Tournez	H	10,76%	Non			PC	Non	1	
Champagne-Ardenne	Aube	Sainte-Savine	10 550	Union PS-EELV	PS	Jean-Jacques Arnaud	H	38,84%	Oui	PS	43,50%	PS	Non	24	
Champagne-Ardenne	Aube	Troyes	61 657	Union PS-EELV-PC-PRG	PS	Dimitri Sydor	H	17,97%	Non			UMP	Non	4	
Champagne-Ardenne	Haute-Marne	Saint-Dizier	25 871	Union PS-EELV-PRG-MEC	PS	Nicole Samour	F	9,14%	Non			UMP	Non	1	
Champagne-Ardenne	Marne	Châlons-en-Champagne	46 476	Union PS-EELV-PC	PS	Rudy Namur	H	30,91%	Oui	PS	34,42%	UMP	Non	7	
Champagne-Ardenne	Marne	Reims	184 652	Union PS-PC-EELV	PS	Adeline Hazan	F	38,29%	Oui	PS	42,76%	UMP	Non	12	
Corse	Corse-du-Sud	Ajaccio	65 542	Union PS-FdG-EELV	Autre	Simon Renucci	H	36,57%	Oui	Autre	38,37%	UD	Non	11	
Corse	Haute-Corse	Bastia	43 008	Union PS-EELV-DVG	Autre	Nom jamais renseigné									
Corse	Haute-Corse	Pigna	100	Union	Autre	Nom jamais renseigné									
Franche-Comté	Doubs	Audincourt	15 247	Union PS-EELV	PS	Martial Bourquin	H	56,81%	Non			PS	Non	27	
Franche-Comté	Doubs	Besançon	119 862	Union PS-PC-EELV	PS	Jean-Louis Fousseret	H	33,63%	Oui	PS	47,39%	PS	Non	41	
Franche-Comté	Doubs	Bethoncourt	6 032	Union PS-FdG-MRC-EELV	Autre	Jean-Pierre Lehec	H	19,90%	Non			UD	Non		
Franche-Comté	Doubs	Gonsans	538	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Nom jamais renseigné									
Franche-Comté	Doubs	La Rivière-Druegon	868	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Nom jamais renseigné									
Franche-Comté	Doubs	Montbéliard	26 606	Union PS-EELV-PCF-PRG	PS	Jacques Hélias	H	24,40%	Oui	PS	27,71%	UMP	Non	5	
Franche-Comté	Doubs	Pontarlier	18 829	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Claire Rousseau	F	14,76%	Non			DVD	Non	2	2
Franche-Comté	Haute-Saône	Héricourt	10 551	Union PS-EELV	PS	Fernand Burkhalter	H	40,68%	Oui	PS	41,87%	PS	Non	24	
Franche-Comté	Haute-Saône	Pin	692	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Michèle Durand-Migeon	F	60,86%	Non			?	?	1	1
Franche-Comté	Haute-Saône	Vesoul	16 815	Union PS-EELV-PRG	PS	Ramazan François Kaymak	H	12,83%	Non			UMP	Non	2	
Franche-Comté	Jura	Dole	25 145	Union PS-EELV	PS	Jean-Claude Wambst	H	25,89%	Non			UD	Non	5	
Franche-Comté	Jura	Lons-le-Saunier	18 351	Union PS-EELV	PS	Marc-Henri Duvernet	H	32,15%	Non			UD	Non	5	
Franche-Comté	Jura	Vincelles	400	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Brigitte Monnet	F	80,23%	Non			?	?	1	1
Franche-Comté	Territoire de Belfort	Belfort	51 328	Union PS-EELV	PS	Etienne Butzbach	H	21,38%	Oui	PS	31,96%	UMP	Non	7	
Franche-Comté	Territoire de Belfort	Danjoutin	3 562	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Daniel Feurtay	H	54,40%	Non			EELV	Oui	18	
Haute-Normandie	Eure	Bernay	10 845	Union PS-EELV	PS	Gilles Launay	H	31,49%	Non			UDI	Non	5	
Haute-Normandie	Eure	Étrépagny	3 929	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Jacques Pilinski	H	16,66%	Non			DVD	Non	2	2
Haute-Normandie	Eure	Évreux	52 162	Union PS-EELV-PRG	Autre	Michel Champredon	H	21,96%	Oui	Autre	36,17%	UD	Non	8	
Haute-Normandie	Eure	Gisors	11 774	Union PC-EELV	PC	Marcel Larmanou	H	35,40%	Oui	PC	42,28%	DVD	Non	7	
Haute-Normandie	Eure	Igoville	1 613	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Sylvie Lefebvre	F	30,97%	Non			DVD	Non	3	
Haute-Normandie	Eure	Les Andelys	8 387	Union PS-EELV	PS	Laure Dael	F	22,86%	Oui	PS	22,53%	DVD	Non	3	
Haute-Normandie	Eure	Louviers	18 317	Union PRG-PS-EELV	Autre	Franck Martin	H	34,70%	Oui	Autre	42,87%	DVD	Non	7	
Haute-Normandie	Eure	Saint-Pierre-du-Vauvray	1 358	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jérôme Bourlet	H	43,01%	Non			DIV	Non	3	3
Haute-Normandie	Eure	Tostes	454	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Maryannick Deshayes	F	61,07%	Non			?	?	1	1
Haute-Normandie	Eure	Vernon	25 923	Union FdG-EELV-PRG	PC	Jean-Luc Lecomte	H	7,69%	Non			UMP	Non	0	0
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Bihorel	21 682	Union PS-EELV-FdG	Autre	Benoît Pétel	H	38,20%	Non			UD	Non	5	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Bois-d'Ennebourg	532	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Mathias Ader	H	85,62%	Non			?	?	1	1
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Bolbec	11 859	Union PC-PS-EELV	PC	Céline Brulin	F	23,55%	Non			DVG	Non	4	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Boos	3 334	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Yves Soret	H	31,60%	Non			DIV	Non	3	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Canteleu	15 251	Union PS-EELV-PC-DVG	PS	Mélanie Boulanger	F	54,70%	Non			PS	Non	26	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Darnétal	9 599	Union PS-EELV	PS	Jacques-Antoine Philippe	H	27,71%	Oui	PS	33,47%	DVD	Non	5	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Dieppe	32 066	Union EELV-FdG	PC	Sébastien Jumel	H	45,18%	Oui	PC	50,37%	PC	Non	30	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Elbeuf	17 112	Union PS-EELV	PS	Djoubé Merabet	H	62,25%	Non			PS	Non	27	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Fécamp	19 674	Union PS-EELV	PS	Estelle Grelier	F	35,82%	Oui	PS	39,61%	UD	Non	6	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Gerville	397	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Thierry Masurier	H	93,33%	Non			?	?	1	1
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Le Havre	176 711	Union PS-EELV	PS	Camille Galap	H	16,75%	Non			UD	Non	5	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Le Petit-Quevilly	22 398	Union PS-EELV	PS	Frédéric Sanchez	H	66,16%	Non			PS	Non	29	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Maromme	11 478	Union PS-EELV	PS	David Lamiray	H	51,86%	Non			PS	Non	26	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Mont-Saint-Aignan	19 860	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Pascal Magoarou	H	8,86%	Oui	PS	43,48%	UD	Non	7	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Montivilliers	16 592	Union ?	Autre	Daniel Petit	H	18,77%	Non			DVD	Non	0	0
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Pavilly	6 401	Union PS-EELV	PS	Patrick Douillet	H	28,69%	Non			DVD	Non	4	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Petit-Couronne	9 338	Union PS-EELV-PRG-FdG	PS	Dominique Randon	H	61,36%	Non			PS	Non	24	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Rouen	114 141	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Michel Bérégovoy	H	11,09%	Oui	PS	46,81%	PS	Non	41	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Saint-Nicolas-d'Aliermont	3 781	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jacques Glinel	H	37,81%	Non			DVD	Non	5	5
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Sotteville-lès-Rouen	29 404	Union PS-EELV	PS	Luce Pane	F	28,90%	Oui	PS	33,23%	PS	Non	24	
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Yvetot	12 198	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	François Martot	H	8,13%	Non			UG	Non	0	0
Île-de-France	Essonne	Athis-Mons	30 298	Union PS-EELV	PS	François Garcia	H	36,30%	Oui	PS	44,23%	UMP	Non	8	
Île-de-France	Essonne	Bondoufle	9 340	Union PS-EELV	PS	Sabine Nagel	F	24,17%	Oui	PS	27,45%	DVD	Non	4	
Île-de-France	Essonne	Brétigny-sur-Orge	24 747	Union PS-EELV-PC	PS	Bernard Deceaux	H	48,82%	Non			DIV	Non	8	
Île-de-France	Essonne	Brunoy	25 934	Union PS-EELV	PS	Edouard Fournier	H	30,16%	Non			UD	Non	5	
Île-de-France	Essonne	Bures-sur-Yvette	9 916	Autonomie soutenu par PS	EELV	Patricia Kasperet	F	16,87%	Non			DVD	Non	2	
Île-de-France	Essonne	Chilly-Mazarin	19 037	Union PS-EELV	PS	Rafika Rezgui	F	34,57%	Oui	PS	37,65%	UD	Non	6	
Île-de-France	Essonne	Corbeil-Essonnes	44 921	Union PS-EELV	PS	Carlos Da Silva	H	21,15%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Essonne	Courcouronnes	13 856	Union PS-EELV	PS	Marie-Christine Perrignon	F	19,15%	Non			UD	Non	3	
Île-de-France	Essonne	Crosne	9 274	Union PS-EELV	PS	Alain Girard	H	40,59%	Oui	PS	41,59%	UD	Non	6	
Île-de-France	Essonne	Dourdan	10 206	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Laurence Bonzani	F	10,42%	Non			UG	Non	25	
Île-de-France	Essonne	Draveil	28 971	Autonomie soutenu par PG	EELV	Jean-Marc Pasquet	H	9,53%	Non			UMP	Non	1	1
Île-de-France	Essonne	Épinay-sous-Sénart	12 204	Union FdG-EELV-DVG	Autre	Nom jamais renseigné									
Île-de-France	Essonne	Épinay-sur-Orge	10 475	Union PS-EELV	PS	Vincent Gallet	H	26,85%	Oui	PS	29,63%	DVD	Non	5	
Île-de-France	Essonne	Étampes	24 451	Union PS-EELV	PS	Marie-Thérèse Wachet	F	13,13%	Non			UMP	Non	2	
Île-de-France	Essonne	Évry	53 097	Union PS-EELV-PC	PS	Francis Chouat	H	47,86%	Oui	PS	50,56%	PS	Non	34	
Île-de-France	Essonne	Fleury-Mérogis	9 138	Union PS-EELV	PS	Nom jamais renseigné									
Île-de-France	Essonne	Gif-sur-Yvette	21 255	Union PS-EELV	PS	François Romain	H	25,10%	Non			UMP	Non	4	
Île-de-France	Essonne	Gometz-le-Châtel	2 656	Union PS-EELV	PS	Olivier Legras	H	26,81%	Non			DIV	Non	3	
Île-de-France	Essonne	Grigny	27 361	Union FdG-PS-EELV	PC	Philippe Rio	H	51,26%	Non			PC	Non	27	
Île-de-France	Essonne	Ignny	11 063	Union PS-EELV	PS	Françoise Ribière	F	26,34%	Oui	PS	23,38%	UD	Non	4	
Île-de-France	Essonne	Itteville	6 651	Union PS-EELV	PS	Elisabeth Blond	F	28,78%	Oui	PS	46,87%	DVD	Non	7	
Île-de-France	Essonne	Juvisy-sur-Orge	15 069	Union PRG-PS-PC-EELV	Autre	Étienne Chaufour	H	32,94%	Non			UMP	Non	5	
Île-de-France	Essonne	Le Plessis-Pâté	4 191	Union PS-EELV	PS	Sylvain Tanguy	H	62,17%	Non			PS	Non	22	
Île-de-France	Essonne	Les Ulis	24 917	Union PS-EELV	PS	Sonia Dahou	F	34,80%	Oui	PS	40,60%	DVG	Non	7	
Île-de-France	Essonne	Lisses	7 434	Union PS-EELV	PS	François Petit-Jean	H	30,53%	Non			DVD	Non	4	
Île-de-France	Essonne	Massy	43 778	Union PS-EELV	PS	Hella Kribi-Romdhane	F	25,55%	Non			UD	Non	5	
Île-de-France	Essonne	Morangis	12 709	Union PS-EELV	PS	Pascal Noury	H	35,78%	Oui	PS	40,42%	PS	Non	24	
Île-de-France	Essonne	Orsay	16 204	Union PS-EELV-PC-PRG	PS	David Ros	H	48,92%	Oui	PS	55,07%	PS	Non	26	
Île-de-France	Essonne	Palaiseau	31 214	Autonomie soutenu par PG	EELV	Michel Rouyer	H	17,71%	Oui	PS	47,68%	UD	Non	9	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Île-de-France	Essonne	Pussay	2 010	Autonomie soutenu par PS	EELV	Grégory Courtas	H	76,46%	Non			EELV	Oui	17	
Île-de-France	Essonne	Ris-Orangis	27 242	Union PS-EELV	PS	Stéphane Raffalli	H	38,84%	Oui	PS	48,51%	PS	Non	27	
Île-de-France	Essonne	Saint-Cyr-sous-Dourdan	1 021	Union PS-EELV	PS	Nom jamais renseigné									
Île-de-France	Essonne	Saint-Michel-sur-Orge	20 502	Autonomie soutenu par PS	EELV	Christian Soubra	H	30,53%	Non			UD	Non	5	5
Île-de-France	Essonne	Sainte-Geneviève-des-Bois	35 100	Union PS-EELV-PC	PS	Olivier Leonhardt	H	51,42%	Non			PS	Non	30	
Île-de-France	Essonne	Savigny-sur-Orge	37 517	Union PS-EELV	PS	Pierre Guyard	H	21,77%	Oui	PS	32,66%	UMP	Non	6	
Île-de-France	Essonne	Soisy-sur-Seine	7 085	Union PS-EELV	PS	Michel Toulon	H	6,88%	Non			DIV	Non	1	
Île-de-France	Essonne	Verrières-le-Buisson	15 973	Union PS-EELV	PS	Baptiste Fournier	H	27,55%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Essonne	Vigneux-sur-Seine	28 507	Union PS-EELV	PS	Didier Hoeltgen	H	25,24%	Oui	PS	39,47%	UD	Non	7	
Île-de-France	Essonne	Villebon-sur-Yvette	9 945	Union PS-EELV	PS	Ophélie Guin	F	29,29%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Essonne	Viry-Châtillon	32 016	Union FdG-EELV	PG	Simone Mathieu	F	24,47%	Oui	PG	35,06%	DVD	Non	7	
Île-de-France	Essonne	Yerres	29 297	Union PS-EELV	PS	Alain Betant	H	11,31%	Non			DVD	Non	2	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Antony	62 879	Union PS-EELV	PS	François Rivet	H	21,63%	Non			UMP	Non	5	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Asnières-sur-Seine	84 095	Union PS-EELV	PS	Sébastien Pietrasanta	H	35,48%	Oui	PS	49,87%	UD	Non	13	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Bagneux	38 206	Union PC-EELV	PC	Marie-Hélène Amiable	F	61,45%	Non			PC	Non	32	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Bois-Colombes	29 179	Autonomie soutenu par FdG	EELV	David Mbanza	H	7,58%	Non			UD	Non	1	1
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Boulogne-Billancourt	117 282	Union PS-EELV	PS	Pierre Gaborit	H	13,71%	Oui	PS	15,43%	UD	Non	4	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Bourg-la-Reine	20 324	Union PS-EELV	PS	Denis Peschanski	H	35,60%	Oui	PS	41,68%	UD	Non	7	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Châtenay-Malabry	32 547	Union PS-EELV	PS	Sylvie Delaune	F	22,75%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Chaville	19 086	Union EELV-PRG	Autre			21,24%	Non			UD	Non	3	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Clamart	53 313	Autonomie soutenu par PG	EELV	Vanessa Jérôme	F	11,04%	Non			UD	Non	2	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Clichy	59 814	Autonomie soutenu par FdG	EELV	Marie-Claude Fournier	F	11,38%	Oui	EELV	11,44%	UG	Non	2	2
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Colombes	85 821	Union PS-EELV	PS	Philippe Sarre	H	34,60%	Oui	PS	47,63%	UD	Non	12	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Courbevoie	89 222	Union PS-EELV	PS	Jean-André Lasserre	H	26,21%	Non			UD	Non	7	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Fontenay-aux-Roses	23 583	Union PS-EELV	PS	Pascal Buchet	H	37,64%	Oui	PS	47,08%	DIV	Non	8	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Gennevilliers	42 233	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Taoufik Halem	H	3,19%	Non			FG	Non	0	0
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Issy-les-Moulineaux	66 171	Union FdG-EELV	PC	Lysiane Alezard	F	7,25%	Non			UD	Non	1	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Le Plessis-Robinson	28 324	Union PS-EELV-FdG-Modem	PS	Jean-François Papot	H	22,97%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Levallois-Perret	65 174	Union PS-EELV	PS	Anne-Eugénie Faure	F	13,34%	Non			UD	Non	3	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Malakoff	31 116	Union PC-EELV	PC	Catherine Margaté	F	68,14%	Non			PC	Non	35	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Meudon	45 784	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Loïc Le Naour	H	6,63%	Non			UD	Non	1	1
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Montrouge	49 097	Union PS-EELV-PRG-PC-Citoyens	PS	Joaquim Timoteo	H	28,94%	Non			UD	Non	6	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Nanterre	91 452	Union PC-PS-EELV-CIC-MRC-PRG	PC	Patrick Jarry	H	53,85%	Non			PC	Non	42	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Neuilly-sur-Seine	62 625	Union PS-EELV	PS	Marie Brannens	F	7,33%	Non			DVD	Non	1	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Puteaux	45 042	Union EELV-Modem-Citoyenne	Modem	Christophe Grébert	H	15,61%	Non			UD	Non	3	1
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Rueil-Malmaison	81 376	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Vincent Poizat	H	5,84%	Non			UD	Non	1	1
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Sceaux	20 315	Union PS-EELV	PS	Benjamin Lanier	H	18,83%	Oui	PS	20,26%	UD	Non	26	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Sèvres	23 706	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Catherine Candelier	F	9,54%	Oui	PS	25,07%	DVD	Non	4	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Suresnes	47 353	Union PS-EELV-PC-Citoyens	PS	Xavier Iacovelli	H	29,79%	Non			UD	Non	6	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Vanves	27 374	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Lucile Schmid	F	9,74%	Non			UD	Non	1	
Île-de-France	Hauts-de-Seine	Villeneuve-la-Garenne	25 835	Union PS-EELV	PS	William Leday	H	16,98%	Non			UMP	Non	3	
Île-de-France	Paris	Paris	2 274 880	Autonomie	EELV	Christophe Najdovski	H	8,86%	Oui			PS	Non	16	
Île-de-France	Paris	Paris 01	17 620	Autonomie	EELV	Elisabeth Bourguinat	F	10,84%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Paris	Paris 02	23 102	Autonomie	EELV	Jacques Boutault	H	32,96%	Oui	EELV	58,24%	EELV	Oui	10	6
Île-de-France	Paris	Paris 03	36 848	Autonomie	EELV	Laurence Hugues	F	10,78%	Oui	PS	60,44%	PS	Non	8	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Île-de-France	Paris	Paris 04	28 203	Autonomie	EELV	Corinne Faugeron	F	9,30%	Oui	PS	50,26%	PS	Non	8	
Île-de-France	Paris	Paris 05	61 651	Autonomie	EELV	Laurent Audouin	H	8,92%	Oui	PS	48,70%	UD	Non	2	
Île-de-France	Paris	Paris 06	44 790	Autonomie	EELV	Emmanuel Pierrat	H	6,65%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Paris	Paris 07	58 756	Autonomie	EELV	Bernard Bourdeix	H	3,05%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Paris	Paris 08	41 187	Autonomie	EELV	Claire Carré	F	3,50%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Paris	Paris 09	60 972	Autonomie	EELV	Jonathan Sorel	H	8,01%	Oui	PS	49,64%	UD	Non	2	
Île-de-France	Paris	Paris 10	94 926	Autonomie	EELV	Anne Souyris	F	11,49%	Oui	PS	66,04%	PS	Non	12	
Île-de-France	Paris	Paris 11	156 485	Autonomie	EELV	Joëlle Morel	F	11,56%	Oui	PS	64,38%	PS	Non	18	
Île-de-France	Paris	Paris 12	146 058	Autonomie	EELV	Christophe Najdovski	H	10,06%	Oui	PS	53,04%	PS	Non	15	
Île-de-France	Paris	Paris 13	185 110	Autonomie	EELV	Yves Contassot	H	9,82%	Oui	PS	62,42%	PS	Non	21	
Île-de-France	Paris	Paris 14	141 664	Autonomie	EELV	Célia BLAUDEL	F	8,78%	Oui	PS	53,09%	PS	Non	15	
Île-de-France	Paris	Paris 15	240 823	Autonomie	EELV	Jean-Luc Dumesnil	H	4,47%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Paris	Paris 17	171 978	Autonomie	EELV	Pauline Delpech	F	6,59%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Paris	Paris 18	204 546	Autonomie	EELV	Pascal Julien	H	12,65%	Oui	PS	62,43%	PS	Non	24	
Île-de-France	Paris	Paris 19	187 766	Autonomie	EELV	Bernard Jomier	H	12,86%	Oui	PS	64,45%	PS	Non	23	
Île-de-France	Paris	Paris 20	199 790	Autonomie	EELV	Antoinette Guhl	F	10,90%	Oui	PS	55,07%	PS	Non	22	7
Île-de-France	Paris	Paris 16	172 605	Autonomie	EELV	Pascale Ourbih	F	2,31%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Seine-et-Marne	Avon	14 383	Union MUP-EELV-PS-PC-PRG-GE-MRC	Autre	Dimitri Bandini	H	19,39%	Oui	Autre	21,08%	DVD	Non	1	0
Île-de-France	Seine-et-Marne	Champs-sur-Marne	24 731	Union PC-PS-EELV	PC	Maud Tallet	F	60,70%	Non			PC	Non	28	2
Île-de-France	Seine-et-Marne	Chelles	53 286	Union PS-EELV	PS	Jean-Paul Planchou	H	34,42%	Oui	PS	42,40%	UD	Non	9	1
Île-de-France	Seine-et-Marne	Coulommiers	14 999	Union EELV-PRG-PS-Citoyens	Autre	Josy Mollet-Lidy	F	5,73%	Non			UMP	Non	1	0
Île-de-France	Seine-et-Marne	Émerainville	7 332	Autonomie soutenue par FdG	EELV	Jacques Huleux	H	10,90%	Non			UMP	Non	1	1
Île-de-France	Seine-et-Marne	La Ferté-sous-Jouarre	9 222	Union PS-EELV	PS	Nathalie Pierre	F	32,09%	Oui	PS	35,67%	DVD	Non	5	
Île-de-France	Seine-et-Marne	Lagny-sur-Marne	20 640	Union FdG-EELV	PG	Christophe Coulamy	H	8,50%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Seine-et-Marne	Le Mée-sur-Seine	20 917	Union PS-EELV	PS	Jean-Pierre Guérin	H	28,77%	Non			DVD	Non	5	
Île-de-France	Seine-et-Marne	Lieusaint	10 496	Union PS-EELV-FdG	PS	Michel Bisson	H	63,55%	Non			PS	Non	27	2
Île-de-France	Seine-et-Marne	Lognes	14 548	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Cuong Pham Phu	H	10,76%	Non			UG	Non	1	1
Île-de-France	Seine-et-Marne	Melun	40 491	Autonomie soutenue par PG	EELV	Bénédicte Monville de Cecco	F	7,25%	Oui	PS	47,93%	UD	Non	1	1
Île-de-France	Seine-et-Marne	Mitry-Mory	19 002	Union PS-PC-EELV	PC	Corinne Dupont	F	47,87%	Oui	PC	52,82%	PC	Non	25	1
Île-de-France	Seine-et-Marne	Othis	6 458	Union PS-EELV (SE)	PS	Bernard Corneille	H	67,53%	Non			PS	Non	25	1
Île-de-France	Seine-et-Marne	Ozoir-la-Ferrière	20 445	Union PS-EELV-MUP-PRG-MRC-MJS	PS	Isabelle Cros	F	17,92%	Non			UD	Non	3	
Île-de-France	Seine-et-Marne	Pontault-Combault	36 743	Union PS-EELV-PC	PS	Monique Delessard	F	37,58%	Oui	PS	39,49%	PS	Non	28	3
Île-de-France	Seine-et-Marne	Roissy-en-Brie	22 626	Union FdG-EELV-MRC-GE	PC	Sylvie Fuchs	F	29,37%	Oui	PC	38,47%	UMP	Non	6	
Île-de-France	Seine-et-Marne	Saint-Fargeau-Ponthierry	13 059	Union PS-EELV	PS	Lionel Walker	H	46,73%	Non			DVD	Non	7	
Île-de-France	Seine-et-Marne	Savigny-le-Temple	29 328	Union PS-EELV-PRG-PCF-Gaullisme de Gauche	PS	Marie-Line PICHÉRY	F	44,27%	Oui	PS	51,68%	PS	Non	27	2
Île-de-France	Seine-et-Marne	Torcy	23 085	Union PS-PC-EELV	PS	Guillaume Le Lay-Felzine	H	70,20%	Non			PS	Non	30	4
Île-de-France	Seine-et-Marne	Veneux-les-Sablons	4 820	Union PS-EELV (SE)	PS	Michel Benard	H	45,11%	Oui	PS	46,41%	PS	Non	20	1
Île-de-France	Seine-et-Marne	Villeparisis	24 719	Union PS-PC-EELV	PS	Gilles Loubignac	H	42,07%	Oui	PS	47,55%	DVD	Non	8	1
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Aubervilliers	76 280	Union PS-EELV-PRG-MUP-MRC	PS	Jacques Salvator	H	32,13%	Oui	PS	38,91%	FG	Non	10	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois	82 538	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Alain Amédéo	H	9,13%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Bagnolet	34 837	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Mirelle Ferri	F	17,93%	Oui	EELV	20,27%	PS	Non	4	4
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Bobigny	47 596	Union PS-EELV-PC	PS	Catherine Peyge	F	40,39%	Oui	PS	46,01%	UDI	Non	10	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Bondy	53 444	Union PS-EELV	PS	Sylviane Thomassin	F	46,34%	Oui	PS	47,39%	PS	Non	34	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Clichy-sous-Bois	30 077	Union PS-EELV	PS	Olivier Klein	H	65,63%	Non			PS	Non	30	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Drancy	67 410	Union FdG-EELV	PC	Nathalie Vasseur	F	11,17%	Non			UD	Non	2	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Dugny	10 857	Union PS-EELV	PS	Janine Lopez	F	28,82%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Épinay-sur-Seine	54 784	Union PS-EELV-PRG-MRC	PS	Yannick Trigance	H	27,23%	Non			DVD	Non	6	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Gagny	39 636	Autonomie soutenu par PS et PC	EELV	Aurélien Berthou	H	29,36%	Non			UD	Non	6	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	L'Île-Saint-Denis	7 084	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Michel Bourgain	H	51,46%	Non			EELV	Oui	23	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	La Courneuve	39 152	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Nabiha Rezkalla	F	7,91%	Non			UG	Non	1	1
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil	52 186	Union PS-EELV-FdG	PS	Didier Mignot	H	44,47%	Oui	PS	49,24%	UMP	Non	11	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Le Bourget	15 064	Union PS-EELV	PS	Valérie Mery	F	14,24%	Non			UDI	Non	2	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Le Pré-Saint-Gervais	18 192	Union PG-EELV	PG	Nom jamais communiqué									
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Les Lilas	22 707	Autonomie soutenu par PG	EELV	Marie-Geneviève Lentaigne	F	13,32%	Non			UG	Non	2	2
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Les Pavillons-sous-Bois	22 348	Union PS-EELV	PS	Bernard Deny	H	17,18%	Non			UMP	Non	3	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Livry-Gargan	42 312	Union EELV-DVG	Autre	Alain Calmat	H	46,72%	Oui	Autre	43,84%	UD	Non	9	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Montfermeil	26 172	Autonomie soutenu par PS	EELV	Rodrigo Arenas	H	19,07%	Non			DVD	Non	3	3
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Montreuil	103 981	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Ibrahim Dufriche	H	15,25%	Oui	FG	37,06%	FG	Non	38	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Neuilly-Plaisance	20 871	Union PS-EELV	PS	Muriel Solibiéda	F	20,81%	Non			UD	Non	3	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Neuilly-sur-Marne	34 308	Union PS-EELV	PS	Abdelhak Kachouri	H	15,41%	Non			DVG	Non	3	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Grand	63 577	Union PS-EELV-MRC	PS	Michel Pajon	H	38,42%	Oui	PS	42,90%	PS	Non	36	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Sec	40 430	Union PC-EELV	PC	Olivier Sarrabeyrouse	H	20,47%	Oui	PC	41,54%	UD	Non	9	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Pantin	54 124	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Nadia Azoug	F	12,53%	Non			PS	Non	3	1
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Pierrefitte-sur-Seine	28 237	Union PS-EELV	PS	Michel Fourcade	H	51,28%	Non			PS	Non	27	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Romainville	25 749	Union PS-FdG-EELV-DVG	Autre	Nom jamais communiqué									
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Rosny-sous-Bois	41 634	Union PS-EELV	PS	Philippe Vachieri	H	28,91%	Oui	PS	30,41%	UD	Non	6	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	108 907	Union FdG-EELV	PC	Didier Paillard	H	40,22%	Oui	PC	50,50%	PC	Non	42	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Saint-Ouen	48 195	Union PS-EELV	PS	Karim Bouamrane	H	26,99%	Non			DVD	Non	0	0
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Sevran	50 445	Autonomie soutenu par PS et PRG	EELV	Stéphane Gatignon	H	42,50%	Oui	EELV	50,56%	EELV	Oui	34	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Stains	35 067	Union PC-PS-EELV	PC	Azzédine Taïbi	H	49,57%	Oui	PC	50,33%	PC	Non	30	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Tremblay-en-France	34 705	Union PC-EELV	PC	François Asensi	H	68,70%	Non			PC	Non	34	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Villemomble	28 625	Union PS-EELV	PS	Marc Daydie	H	26,37%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Villepinte	36 107	Union FdG-EELV	PC	Arnaud Keraudren ?	H	14,18%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Seine-Saint-Denis	Villetaneuse	12 715	Union PS-EELV	PS	Karim Bouamar	H	12,08%	Oui	PS	7,51%	FG	Non	1	0
Île-de-France	Val-d'Oise	Argenteuil	105 973	Union PS-FdG-EELV	PS	Philippe Doucet	H	41,77%	Oui	PS	49,68%	UMP	Non	13	
Île-de-France	Val-d'Oise	Auvers-sur-Oise	6 951	Union PS-EELV	PS	Jean-Pierre Bequet	H	34,44%	Oui	PS	46,37%	DVD	Non	6	
Île-de-France	Val-d'Oise	Bessancourt	6 907	Union DVG-PS-EELV	Autre	Jean-Christophe Poulet	H	59,88%	Non			DVD	Non	23	
Île-de-France	Val-d'Oise	Cergy	59 223	Union PS-EELV	PS	Jean-Paul Jeandon	H	43,25%	Oui	PS	51,28%	PS	Non	34	
Île-de-France	Val-d'Oise	Cormeilles-en-Parisis	23 802	Union PS-EELV-Modem	PS	Anita Bernier	F	15,10%	Non			UD	Non	2	
Île-de-France	Val-d'Oise	Courdimanche	6 655	Union PS-EELV	PS	Elvira Jaouën	F	62,95%	Non			PS	Non	24	
Île-de-France	Val-d'Oise	Deuil-la-Barre	21 842	Union PS-EELV	PS	Fabrice Rizzoli	H	18,89%	Oui	PS	22,31%	UDI	Non	4	
Île-de-France	Val-d'Oise	Eaubonne	24 639	Union PS-EELV-MRC	PS	François Balagéas	H	35,27%	Oui	PS	41,71%	UMP	Non	7	
Île-de-France	Val-d'Oise	Écouen	7 456	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Bernard Angels	H	78,93%	Non			Autre	Non	26	
Île-de-France	Val-d'Oise	Eragny	17 167	Autonomie soutenu par FdG	EELV	Pierrette Borgne	F	14,04%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Val-d'Oise	Ermont	27 565	Autonomie soutenu par PG	EELV	Patrick von Dahle	H	6,26%	Non			UD	Non	1	1
Île-de-France	Val-d'Oise	Fosses	9 664	Union FdG-PS-EELV	PG	Pierre Barros	H	50,09%	Non			PG	Non	22	
Île-de-France	Val-d'Oise	Franconville	33 747	Union PS-EELV-Modem	PS	Antoine Raisséguier	H	28,43%	Oui	PS	33,65%	UMP	Non	7	
Île-de-France	Val-d'Oise	Garges-lès-Gonesse	40 031	Union PC-EELV	PC	Francis Parry	H	16,39%	Oui	UG	38,30%	UD	Non	7	
Île-de-France	Val-d'Oise	Gonesse	26 779	Autonomie soutenu par PG	EELV	Mohamed Ouerfelli	H	5,84%	Non			UG	Non	1	1
Île-de-France	Val-d'Oise	Goussainville	31 390	Union PS-EELV-PRG	PS	Luc Broussy	H	20,00%	Oui	PS	0,12%	DVG	Non	0	0

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Île-de-France	Val-d'Oise	Herblay	26 948	Union PS-EELV	PS	Olivier Dalmont	H	23,31%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Val-d'Oise	Jouy-le-Moutier	16 579	Autonomie soutenu par FdG	EELV	Sylvie Foligué	F	9,83%	Oui	PS	45,54%	DVD	Non	7	
Île-de-France	Val-d'Oise	Mériel	4 817	Autonomie soutenu par PS	EELV	Sylvain De Smet	H	21,30%	Non			UMP	Non	3	
Île-de-France	Val-d'Oise	Méry-sur-Oise	9 441	Autonomie soutenu par PS et FdG	EELV	Guillaume Vuilletet	H	20,21%	Non			UMP	Non	0	0
Île-de-France	Val-d'Oise	Montmagny	14 188	Union FG-EELV	PC	Franck Capmarty	H	11,63%	Oui	PC	11,81%	DVD	Non	2	
Île-de-France	Val-d'Oise	Pontoise	31 337	Union PS-EELV-PRG	PS	Corinne Brami	F	21,03%	Non			UMP	Non	4	
Île-de-France	Val-d'Oise	Saint-Brice-sous-Forêt	14 549	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Nom jamais communiqué									
Île-de-France	Val-d'Oise	Saint-Leu-la-Forêt	15 016	Union PS-EELV	PS	Eric Duberland	H	36,79%	Non			UMP	Non	6	
Île-de-France	Val-d'Oise	Saint-Ouen-l'Aumône	24 025	Union PS-EELV-PC	PS	Alain Richard	H	46,85%	Oui	PS	45,98%	PS	Non	26	
Île-de-France	Val-d'Oise	Saint-Prix	7 397	Union PS-EELV	PS	Corinne Selmi	F	15,29%	Non			DVD	Non	2	
Île-de-France	Val-d'Oise	Sannois	27 274	Union PS-EELV-FdG-MRC-PRG	PS	Christophe Dulouard	H	25,60%	Oui	PS	18,86%	DVD	Non	3	
Île-de-France	Val-d'Oise	Soisy-sous-Montmorency	17 769	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	François Delcambre	H	6,28%	Non			DVD	Non	1	1
Île-de-France	Val-d'Oise	Taverny	26 512	Union PS-EELV	PS	Maurice Boscavert	H	31,63%	Oui	PS	40,45%	UMP	Non	7	
Île-de-France	Val-d'Oise	Vauréal	16 481	Autonomie soutenu par PS et FdG	EELV	Sylvie Couchot	F	53,70%	Non			EELV	Oui	26	
Île-de-France	Val-de-Marne	Alfortville	44 793	Union PS-EELV-PC	PS	Luc Carvounas	H	47,22%	Oui	PS	58,25%	PS	Non	35	4
Île-de-France	Val-de-Marne	Arcueil	20 289	Autonomie soutenu par PS et FdG	EELV	Daniel Breuille	H	61,80%	Non			EELV	Oui	29	7
Île-de-France	Val-de-Marne	Boissy-Saint-Léger	16 572	Union PS-EELV	PS	Régis Charbonnier	H	36,38%	Oui	PS	37,48%	PS	Non	23	2
Île-de-France	Val-de-Marne	Bonneuil-sur-Marne	16 575	Union FdG-PS-EELV	PC	Patrick Douet	H	100,00%	Non			PC	Non	33	2
Île-de-France	Val-de-Marne	Bry-sur-Marne	16 202	Union PS-EELV-FdG	PS	Johan Ankr	H	20,47%	Oui	PS	19,71%	UD	Non	3	
Île-de-France	Val-de-Marne	Cachan	28 683	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Thierry Didier	H	26,61%	Oui	Autre	25,53%	UG	Non	4	2
Île-de-France	Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	76 515	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Yves Fuchs	H	6,94%	Oui	UG	47,74%	UG	Non	36	1
Île-de-France	Val-de-Marne	Charenton-le-Pont	29 923	Union FdG-EELV	PG	Emilie Bertrand	F	9,63%	Non			UMP	Non	1	0
Île-de-France	Val-de-Marne	Chennevières-sur-Marne	18 147	Union Modem-EELV	Modem	Nom jamais communiqué									
Île-de-France	Val-de-Marne	Chevilly-Larue	18 687	Union FdG-EELV	PC	Stéphanie Daumin	F	47,45%	Oui	PC	51,18%	PC	Non	26	1
Île-de-France	Val-de-Marne	Choisy-le-Roi	41 742	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Ali Id Elouali	H	13,92%	Oui	PC	47,80%	UG	Non	32	4
Île-de-France	Val-de-Marne	Créteil	91 315	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Marianne Boulc'h	F	7,54%	Non			UG	Non	0	0
Île-de-France	Val-de-Marne	Fontenay-sous-Bois	53 279	Union FdG-PS-EELV	PC	Jean-François Voguet	H	48,40%	Oui	PC	59,26%	PC	Non	36	8
Île-de-France	Val-de-Marne	Fresnes	26 578	Union PS-EELV-FdG	PS	Jean-Jacques Bridey	H	38,44%	Oui	PS	39,64%	PS	Non	25	3
Île-de-France	Val-de-Marne	Gentilly	17 043	Union FdG-PS-EELV	PC	Patricia Tordjman	F	68,08%	Non			PC	Non	28	2
Île-de-France	Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	58 594	Union FdG-EELV	PC	Pierre Gosnat	H	49,69%	Oui	PC	55,08%	PC	Non	35	10
Île-de-France	Val-de-Marne	Joinville-le-Pont	18 144	Union PS-EELV-FdG	PS	Jean-François Clair	H	23,17%	Non			UD	Non	4	1
Île-de-France	Val-de-Marne	L'Hay-les-Roses	30 903	Union PS-EELV-FdG	PS	Pierre Coilbault	H	45,92%	Non			UD	Non	9	1
Île-de-France	Val-de-Marne	La Queue-en-Brie	11 624	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Danielle Verchère	F	16,76%	Oui	Autre	9,44%	UD	Non	1	0
Île-de-France	Val-de-Marne	Le Kremlin-Bicêtre	26 369	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Bernard Chappellier	H	7,53%	Oui	PS	55,35%	PS	Non	27	1
Île-de-France	Val-de-Marne	Le Perreux-sur-Marne	33 511	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Joseph Terribile	H	8,04%	Non			UD	Non	1	1
Île-de-France	Val-de-Marne	Limeil-Brévannes	20 876	Union PS-EELV	PS	Raymond Cathala	H	24,78%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Val-de-Marne	Maisons-Alfort	53 834	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Bernard Bouché	H	6,16%	Non			UMP	Non	1	1
Île-de-France	Val-de-Marne	Nogent-sur-Marne	32 107	Union FdG-EELV	PC	Alain Fresko	H	5,26%	Non			UD	Non	0	0
Île-de-France	Val-de-Marne	Orly	21 599	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Philippe Bourriachi	H	5,31%	Oui	DVG	41,82%	UG	Non	7	0
Île-de-France	Val-de-Marne	Ormesson-sur-Marne	10 003	Autonomie soutenue par PS et FdG	EELV	Linda Laforge	F	10,43%	Non			UMP	Non	1	1
Île-de-France	Val-de-Marne	Rungis	5 748	Union PS-EELV	Autre	Philippe Croq	H	34,95%	Oui	Autre	44,73%	DVD	Non	6	
Île-de-France	Val-de-Marne	Saint-Mandé	22 602	Union PS-EELV-FdG	PS	Geneviève Touati	F	17,76%	Oui	PS	16,76%	UD	Non	3	
Île-de-France	Val-de-Marne	Saint-Maur-des-Fossés	75 775	Union PS-EELV-PRG-MRC	PS	Elisabeth Bouffard-Savary	F	13,33%	Oui	PS	15,63%	UMP	Non	3	1
Île-de-France	Val-de-Marne	Saint-Maurice	14 728	Union FdG-EELV	PC	Claude Nicolas	H	8,82%	Non			UD	Non	1	0
Île-de-France	Val-de-Marne	Sucy-en-Brie	26 008	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Paul Grange	H	7,39%	Non			UD	Non	1	1

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Île-de-France	Val-de-Marne	Thiais	29 530	Union PS-EELV	PS	Philippe Patry	H	12,56%	Oui	PS	13,90%	UD	Non	2	1
Île-de-France	Val-de-Marne	Villejuif	56 336	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Natalie Gandais	F	10,42%	Oui	UD	48,69%	UD	Non	34	
Île-de-France	Val-de-Marne	Villeneuve-le-Roi	18 723	Union PS-EELV-MRC	Autre	Daniel Guérin	H	29,17%	Non			UD	Non	5	1
Île-de-France	Val-de-Marne	Villiers-sur-Marne	27 446	Union PS-EELV	PS	Simone Abraham-Tisse	F	24,25%	Oui	PS	33,77%	UD	Non	6	
Île-de-France	Val-de-Marne	Vincennes	49 132	Autonomie soutenu par PS	EELV	Pierre Serne	H	19,35%	Non			UD	Non	4	2
Île-de-France	Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	87 142	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jacques Perreux	H	16,14%	Oui	EELV	7,24%	UG	Non	4	2
Île-de-France	Yvelines	Andrésy	12 131	Autonomie soutenu par Modem	EELV	Lionel Wastl	H	18,77%	Oui	EELV	28,33%	DVD	Non	4	
Île-de-France	Yvelines	Aubergenville	11 953	Autonomie soutenu par PS et FdG	EELV	Mohamed Zerkoun	H	12,82%	Non			UD	Non	2	2
Île-de-France	Yvelines	Chatou	30 799	Union PS-EELV	PS	Pierre Grison	H	14,86%	Non			UD	Non	3	
Île-de-France	Yvelines	Conflans-Sainte-Honorine	36 055	Autonomie soutenu par FdG	EELV	Gaël Callonnet	H	23,07%	Oui	EELV	16,64%	UD	Non	3	
Île-de-France	Yvelines	Élancourt	26 834	Union PS-EELV (logo)	PS	Michel Besseau	H	23,76%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Yvelines	Evécquemont	811	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Ghislaine Senée	F	56,36%	Non			?	?	1	1
Île-de-France	Yvelines	Guyancourt	28 774	Union PS-EELV	PS	François Deligne	H	67,74%	Non			PS	Non	30	
Île-de-France	Yvelines	Houilles	32 258	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Pierre Bastide	H	3,28%	Non			DVD	Non	0	0
Île-de-France	Yvelines	Les Clayes-sous-Bois	17 939	Union PS-EELV-PC-PRG	PS	Jean-Michel Gourdon	H	34,00%	Non			DVD	Non	6	
Île-de-France	Yvelines	Les Mureaux	31 003	Autonomie soutenu par FdG	EELV	Mounir Satouri	H	13,74%	Non			DVG	Non	2	
Île-de-France	Yvelines	Magny-les-Hameaux	9 274	Union PS-EELV	PS	Bertrand Houillon	H	58,27%	Non			UD	Non	23	
Île-de-France	Yvelines	Mantes-la-Jolie	43 029	Union EELV-FdG	EELV	Joël Mariojous	H	10,69%	Oui	EELV	16,31%	UD	Non	3	
Île-de-France	Yvelines	Mareil-Marly	3 686	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Gilles Lamy	H	15,59%	Oui	EELV	14,29%	DVD	Non	2	
Île-de-France	Yvelines	Maurepas	19 277	Union PS-EELV-PC	PS	Ismaïla Wane	F	10,09%	Oui	PS	13,34%	DVD	Non	2	
Île-de-France	Yvelines	Mézy-sur-Seine	1 991	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean Mallet	H	100,00%	Non			EELV	Oui	19	
Île-de-France	Yvelines	Montigny-le-Bretonneux	34 135	Union PS-EELV	PS	Vivien Gasq	H	27,84%	Non			DVD	Non	5	
Île-de-France	Yvelines	Plaisir	31 506	Union PS-EELV-Modem-PRG-MUP	PS	Bernard Ansart	H	25,03%	Non			UD	Non	5	
Île-de-France	Yvelines	Poissy	38 077	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Paul Hedrich	H	9,88%	Non			UD	Non	2	
Île-de-France	Yvelines	Rambouillet	26 673	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	David Jutier	H	10,28%	Oui	EELV	10,95%	UD	Non	2	
Île-de-France	Yvelines	Saint-Cyr-L'école	18 254	Union PS-EELV	PS	Nom jamais communiqué									
Île-de-France	Yvelines	Sartrouville	51 781	Union PS-EELV-PRG-MUP	PS	Michèle Vitrac-Pouzoulet	F	18,68%	Non			UD	Non	4	
Île-de-France	Yvelines	Trappes	29 867	Union PS-EELV (logo)	PS	Guy Malandain	H	47,41%	Oui	PS	50,96%	PS	Non	27	
Île-de-France	Yvelines	Voisins-le-Bretonneux	11 984	Union DVG-EELV	Autre	Jean Hache	H	19,69%	Oui	Autre	16,12%	DVD	Non	2	
La Réunion	La Réunion	La Possession	31 301	Autonomie	EELV	Vanessa Miranville	F	28,95%	Oui	EELV	56,48%	EELV	Oui	31	
La Réunion	La Réunion	Le Tampon	75 794	Union PS-EELV	PS	Jean-Jacques Vlody	H	15,41%	Oui	PS	17,19%	DVD	Non	4	
La Réunion	La Réunion	Saint-Denis	146 825	Union PS-EELV	PS	Gilbert Annette	H	41,85%	Oui	PS	56,71%	PS	Non	43	
La Réunion	La Réunion	Saint-Paul	105 439	Union PLR-EELV	Autre	Huguette Bello	F	46,46%	Oui	Autre	46,41%	UD	Non	12	
La Réunion	La Réunion	Saint-Pierre	81 244	Union PS-EELV	PS	Krishna Badamia	F	4,15%	Non			UD	Non	0	0
La Réunion	La Réunion	Sainte-Marie	30 322	Union PS-EELV	PS	Christian Annette	H	22,97%	Non			UD	Non	4	
Languedoc-Roussillon	Aude	Carcassonne	48 715	Union FdG-EELV	PC	Amandine Carrazoni	F	8,38%	Non			DVD	Non	0	0
Languedoc-Roussillon	Aude	Castelnaudary	12 344	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Stéphane Linou	H	14,33%	Non			DVG	Non	2	2
Languedoc-Roussillon	Aude	Narbonne	53 046	Union PS-EELV	PS	Jacques Bascou	H	33,67%	Oui	PS	43,82%	DVD	Non	10	
Languedoc-Roussillon	Gard	Aigues-Mortes	8 628	Autonomie soutenu par FdG	EELV	Didier Caire	H	7,11%	Non			UD	Non	0	
Languedoc-Roussillon	Gard	Alès	42 268	Union PS-EELV	PS	Benjamin Mathéaud	H	12,29%	Non			UMP	Non	2	
Languedoc-Roussillon	Gard	Nîmes	148 179	Union FdG-EELV	PC	Sylvette Fayet	F	12,04%	Oui	PC	14,84%	DVD	Non	4	
Languedoc-Roussillon	Gard	Villeneuve-lès-Avignon	12 746	Union PS-EELV-FdG	PS	Florent Lemont	H	26,68%	Non			UMP	Non	4	
Languedoc-Roussillon	Hérault	Béziers	72 927	Union PS-EELV-PRG-MRC	PS	Jean-Michel Du Plaa	H	18,65%	Oui	PS	18,38%	FN	Non	4	
Languedoc-Roussillon	Hérault	Castelnau-le-Lez	16 351	Union PS-EELV	PS	Henri Rouilleault	H	27,36%	Oui	PS	31,75%	UMP	Non	5	
Languedoc-Roussillon	Hérault	Mauguio	16 888	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Daniel Bourguet	H	16,10%	Oui	EELV	35,24%	DVG	Non	6	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Languedoc-Roussillon	Hérault	Montpellier	268 244	Union PS-EELV-PRG-MRC	PS	Jean-Pierre Moure	H	25,27%	Oui	PS	27,40%	DVG	Non	9	
Languedoc-Roussillon	Hérault	Sète	44 033	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Marie-Thérèse Mattera	F	4,36%	Non			UD	Non	0	0
Languedoc-Roussillon	Pyrénées-Orientales	Perpignan	120 365	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean Codognès	H	5,67%	Non			UD	Non	0	0
Languedoc-Roussillon	Pyrénées-Orientales	Saint-Estève	11 088	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Mathieu Khedimi	H	11,28%	Oui	EELV	9,56%	UMP	Non	1	1
Limousin	Corrèze	Brive-la-Gaillarde	49 582	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Daniel Freygefond	H	7,77%	Non			UD	Non		
Limousin	Corrèze	Tulle	15 619	Union PS-EELV-PC-MRC	PS	Bernard Combes	H	65,15%	Non			PS	Non	28	
Limousin	Creuse	Guéret	14 572	Union PS-EELV-PC	PS	Michel Vergnier	H	42,95%	Oui	PS	54,45%	PS	Non	26	
Limousin	Haute-Vienne	Le Palais-sur-Vienne	6 152	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Yvan Tricart	H	41,70%	Non			PS	Non	6	
Limousin	Haute-Vienne	Limoges	140 103	Union PS-EELV	PS	Alain Rodet	H	30,11%	Oui	PS	43,82%	PS	Non	12	
Limousin	Haute-Vienne	Rilhac-Rancon	4 386	Union FdG-EELV	PC	Annick Chadoin	F	50,75%	Non			PC	Non	21	
Limousin	Haute-Vienne	Saint-Junien	11 880	Union ADS-PS-PC-EELV	Autre	Pierre Allard	H	100,00%	Non			Autre	Non	33	
Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Nancy	107 682	Union PS-PC-EELV	PS	Mathieu Klein	H	35,76%	Oui	PS	47,09%	UD	Non	13	
Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Vandœuvre-lès-Nancy	31 105	Union PS-EELV	PS	Stéphane Hablot	H	50,56%	Non			PS	Non	30	
Lorraine	Moselle	Metz	122 149	Union PS-EELV-PC-Modem	PS	Dominique Gros	H	35,68%	Oui	PS	43,22%	PS	Non	40	
Lorraine	Moselle	Montigny-lès-Metz	22 838	Union PS-EELV	PS	Pierre Bonati	H	15,67%	Non			UD	Non	2	
Lorraine	Moselle	Sarreguemines	22 141	Union PS-EELV-PC	PS	Jean-Philippe Schwartz	H	11,66%	Non			DVD	Non	2	
Lorraine	Moselle	Thionville	41 913	Union PS-EELV-PC	PS	Bertrand Metz	H	40,80%	Oui	PS	45,50%	UD	Non	10	
Lorraine	Moselle	Yutz	16 195	Union PS-EELV	PS	Pascal Landragin	H	21,50%	Non			UDI	Non	3	
Midi-Pyrénées	Ariège	Carla-Bayle	806	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Jérôme Brosseron	H	36,76%	Non			?	Non	0	0
Midi-Pyrénées	Ariège	Foix	10 292	Union PS-EELV	PS	Norbert Meler	H	58,84%	Non			PS	Non	29	3
Midi-Pyrénées	Ariège	Lavelanet	6 688	Union PS-EELV	PS	Marc Sanchez	H	62,89%	Non			PS	Non	24	2
Midi-Pyrénées	Ariège	Mirepoix	3 284	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Monique Abellanet	F	13,31%	Non			DVG	Non	1	0
Midi-Pyrénées	Ariège	Pamiers	16 530	Union PRG-EELV-FdG-Société civile	Autre	Michel Teychenné	H	19,28%	Oui	Autre	17,06%	DVD	Non	2	
Midi-Pyrénées	Ariège	Tarascon-sur-Ariège	3 495	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Raymond Dedieu	H	33,03%	Non			DVG	Non	3	
Midi-Pyrénées	Aveyron	Aubin	4 132	Union PS-EELV	PS	Nom jamais renseigné									
Midi-Pyrénées	Aveyron	Millau	22 557	Union PS-PRG-EELV	PS	Guy Durand	H	28,30%	Oui	PS	34,94%	UD	Non	6	
Midi-Pyrénées	Aveyron	Rodez	25 833	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Bruno Berardi	H	13,22%	Oui	EELV	16,27%	PS	Non	3	
Midi-Pyrénées	Gers	Auch	23 177	Union PS-EELV-PC	PS	Franck Montauge	H	51,89%	Non			PS	Non	28	4
Midi-Pyrénées	Gers	Mirande	3 974	Union PS-EELV	PS	Michel Chantal	H	21,25%	Non			UMP	Non	3	
Midi-Pyrénées	Gers	Valence-sur-Baïse	1 185	Autonomie soutenu par PS	EELV	Bertrand Rambour	H	60,30%	Non			EELV	Oui	12	12
Midi-Pyrénées	Gers	Vic-Fezensac	3 748	Union PS-EELV	PS	Danièle Zadro	F	42,04%	Non			DVD	Non	5	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Agassac	115	Union PS-EELV	PS	Victoria Lacoste	F	71,21%	Non			?	?	1	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Ayguesvives	2 473	Union PS-EELV	PS	Jacques Oberti	H	53,86%	Non			PS	Non	15	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Blagnac	22 671	Union PRG-PS-EELV-PC (partie)	Autre	Bernard Keller	H	37,98%	Oui	Autre	51,57%	Autre	Non	27	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Colomiers	36 123	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Patrick Jimena	H	25,95%	Oui	EELV	39,30%	UG	Non	7	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Labège	4 180	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Claude Ducert	H	58,47%	Non			EELV	Oui	22	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Muret	24 917	Autonomie soutenu par PG	EELV	Christian Valade	H	6,65%	Non			UG	Non	0	0
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Plaisance du Touch	16 425	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Pascal Barbier	H	31,03%	Oui	EELV	48,42%	UG	Non	8	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Ramonville-Saint-Agne	12 570	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Christine Arrighi	F	26,95%	Oui	EELV	24,71%	UG	Non	4	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Saint-Lys	8 256	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Catherine Renaux	F	25,03%	Oui	EELV	49,52%	UG	Non	7	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Toulouse	455 002	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Antoine Maurice	H	6,99%	Non			UD	Non	0	
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Tournefeuille	26 326	Union PS-EELV	PS	Claude Raynal	H	52,16%	Non			PS	Non	27	
Midi-Pyrénées	Lot	Cahors	21 401	Union PS-PRG-EELV	PS	Jean-Marc Vayssouze	H	55,39%	Non			PS	Non	28	
Midi-Pyrénées	Tarn	Albi	51 441	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Pascal Pragnere	H	7,98%	Oui	FdG	15,43%	DVD	Non	3	1
Midi-Pyrénées	Tarn	Castres	43 884	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Benoist Couliou	H	4,98%	Non			DVD	Non	0	0

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Cazes-Mondernard	1 250	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Dominique Parcellier	H	37,01%	Non			UDI	Non	2	2
Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Fabas	750	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Joëlle de Baralle	F	49,84%	Non			?	Non	0	0
Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Grisolles	3 836	Union PS-EELV	PS	Patrick Marty	H	59,35%	Non			PS	Non	22	
Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Lauzerte	1 532	Union DVG-EELV	Autre	Jean-Claude Giordana	H	69,99%	Non			Autre	Non	13	
Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Moissac	12 811	Union PS-PRG-EELV	PS	Jean-Paul Nunzi	H	23,81%	Oui	PS	22,01%	DVD	Non	3	
Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Montauban	58 205	Union FdG-NPA-EELV-Collectifs	PG	Marie-Claude Bouyssi	F	11,76%	Oui	UG	37,76%	UD	Non	8	0
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Annoeullin	9 703	Union PS-EELV-FdG	PS	Philippe Parsy	H	58,71%	Non			PS	Non	24	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Bouchain	4 071	Union PS-EELV	PS	Ludovic Zientek	H	26,39%	Oui	PS	39,71%	DVD	Non	5	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Bruay-sur-l'Escaut	12 263	Union PS-PC-EELV	PS	Jacques Marissiaux	H	48,03%	Non			DIV	Non	8	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Cambrai	33 529	Union PS-EELV	PS	Yves-Pascal Renouard	H	8,38%	Non			DVD	Non	1	0
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Condé-sur-l'Escaut	9 676	Union PS-EELV	PS	Joël Bois	H	29,29%	Oui	PS	33,81%	UD	Non	5	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Denain	20 551	Union PS-EELV	PS	Anne-Lise Dufour	F	59,02%	Non			PS	Non	28	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Douai	43 205	Union PS-EELV	PS	Frédéric Chéreau	H	30,42%	Oui	PS	45,92%	PS	Non	32	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Douchy-les-Mines	10 492	Union PS-EELV	PS	Yvon Riancho	H	28,34%	Non			PC	Non	4	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Dunkerque	92 886	Union PS-PC-EELV	PS	Michel Delebarre	H	28,86%	Oui	PS	26,27%	DVG	Non	7	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Ferrière-la-Grande	5 508	Union PS-EELV	PS	Philippe Dronsart	H	49,89%	Oui	PS	54,09%	PS	Non	23	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Grande-Synthe	21 185	Union PS-EELV	PS	Damien Carême	H	53,56%	Non			PS	Non	28	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Halluin	20 793	Union PS-EELV	PS	Laurent Caure	H	33,79%	Oui	PS	35,86%	UD	Non	6	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Hautmont	14 229	Union PS-EELV	PS	Frédéric Divina	H	11,05%	Non			UMP	Non	1	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Hellemmes (commune associée de Lille)	18 205	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Claude Pruvot	H								
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Hem	18 152	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Alain Vantroys	H	8,72%	Non			UD	Non	1	1
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Houplines	7 844	Union PS-EELV	PS	Thierry Fontaine	H	41,12%	Non			DVD	Non	6	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Jeumont	9 855	Union PS-EELV	PS	Benjamin Saint-Huile	H	50,23%	Non			PS	Non	22	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	La Madeleine	22 506	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Laurence Brassart	F	9,84%	Non			UD	Non	1	1
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Leffrinckoucke	4 590	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Bernard Weisbecker	H	47,23%	Oui	EELV	45,17%	EELV	Oui	20	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Lille	234 033	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Lise Daleux	F	11,08%	Oui	PS	52,06%	PS	Non	47	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Lomme (commune associée de Lille)	28 033	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Vincent Dhelin	H								
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Loos	21 324	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Luc Munro	H	7,67%	Oui	PS	42,78%	DVD	Non	7	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Marcq-en-Barœul	40 480	Union PS-EELV	PS	Philippe Harquet	H	12,16%	Non			UD	Non	2	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Marly	11 737	Union PC-PS-EELV	PC	Fabien Thieme	H	50,42%	Non			PC	Non	25	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Maubeuge	31 046	Union PS-EELV	PS	Rémi Pavvros	H	32,87%	Oui	PS	42,87%	UD	Non	8	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Merville	9 332	Union PS-PC-EELV	PS	Jacques Parent	H	42,42%	Non			DVD	Non	6	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Mons-en-Baroeul	21 495	Union PS-EELV	PS	Rudy Elegeest	H	64,30%	Non			PS	Non	29	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Mouvaux	13 674	Autonomie soutenue par PS-PC-PRG	EELV	Daniel Compère	H	7,76%	Non			UD	Non	1	1
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Ronchin	18 091	Union PS-EELV	PS	Patrick Geenens	H	39,62%	Oui	PS	44,82%	PS	Non	25	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Roubaix	94 894	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Slimane Tir	H	8,81%	Oui	PS	33,18%	UD	Non	9	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Saint-Amand-les-Eaux	16 900	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Marielle Cuvelier	F	5,53%	Non			PC	Non	0	0
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Saint-André-lez-Lille	11 707	Union PS-EELV	PS	Emmanuel Pic	H	14,90%	Non			UD	Non	2	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Saint-Saulve	11 364	Union PS-EELV	PS	Jean-Marc Hochart	H	16,73%	Non			UMP	Non	2	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Seclin	12 465	Union PC-EELV	PC	Bernard Debreu	H	51,34%	Non			PC	Non	25	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Tourcoing	92 736	Union PS-EELV	PS	Michel-François Delannoy	H	39,25%	Oui	PS	43,42%	UD	Non	11	
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Valenciennes	44 502	Union PS-EELV	PS	Jean-Luc Chagnon	H	8,97%	Non			UD	Non	0	0
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Villeneuve-d'Ascq	63 444	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Sandrine Rousseau	F	9,94%	Non			UG	Non	0	0
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Wasquehal	20 216	Union PS-EELV	PS	Jérôme Dehaynin	H	8,97%	Non			DVD	Non	0	0
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Wattignies	13 483	Union MEI-EELV	Autre	Francine Herbaut-Dauptain	F	12,53%	Non			DVD	Non	2	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Wattrelos	41 799	Union FdG-EELV	PC	Thierry Coulomb	H	7,43%	Non			UG	Non	1	0
Nord-Pas-de-Calais	Nord	Wavrin	7 672	Liste sans étiquette	Autre	Alain Blondeau	H	20,54%	Oui	Autre	45,87%	Autre	Non	22	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Arras	43 021	Autonomie soutenu par PS	EELV	Hélène Flautre	F	16,23%	Non			UD	Non	3	3
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Avion	18 111	Union PS-PC-EELV	PC	Jean-Marc Tellier	H	100,00%	Non			PC	Non	33	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Beaurains	5 158	Union PS-EELV	PS	Pierre Ansart	H	100,00%	Non			PS	Non	29	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Berck	15 565	Union DVG-EELV	Autre	Marie-Claude Lagache	F	17,85%	Oui	Autre	13,94%	UMP	Non	27	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Béthune	26 335	Union PS-EELV-PC-PRG-MRC	Autre	Stéphane Saint-André	H	20,62%	Oui	Autre	28,41%	UD	Non	5	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Boulogne-sur-Mer	43 429	Union PS-EELV	PS	Frédéric Cuvillier	H	49,82%	Oui	PS	54,80%	PS	Non	34	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Bruay-la-Buissière	23 893	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Lisette Sudic	F	13,67%	Oui	EELV	11,17%	PS	Non	2	2
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Calais	73 906	Union PS-EELV	PS	Yann Capet	H	19,73%	Oui	UG	39,32%	UD	Non	9	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Carvin	17 216	Union PS-EELV	PS	Philippe Kemel	H	46,31%	Oui	PS	49,11%	PS	Non	25	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Harnes	12 274	Union PG-EELV	PG	Corinne Tate	F	6,99%	Non			PS	Non	0	0
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Hénin-Beaumont	27 341	Union PS-EELV-PC-PRG	PS	Eugène Binaisse	H	32,04%	Non			FN	Non	6	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Le Portel	9 837	Union PS-EELV	PS	Olivier Barbarin	H	50,22%	Non			PS	Non	22	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Leforest	7 129	Union PS-EELV	PS	Christian Musial	H	60,22%	Non			PS	Non	24	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Lens	34 938	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Naceira Vincent	F	5,56%	Non			UG	Non	0	0
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Libercourt	8 484	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Rachid Ferahtia	H	18,87%	Non			UG	Non	2	2
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Liévin	32 238	Union PS-EELV	PS	Laurent Duporge	H	54,75%	Non			PS	Non	31	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Loos-en-Gohelle	6 779	Autonomie soutenu par PS et PC	EELV	Jean-François Caron	H	100,00%	Non			EELV	Oui	29	29
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Marles-les-Mines	5 796	Union PC-EELV	PC	Marcel Coffre	H	100,00%	Non			PC	Non	29	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Norrent-Fontes	1 486	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Marc Boulnois	H	24,26%	Oui	EELV	25,13%	DIV	Non	2	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Outreau	14 669	Union PS-EELV	PS	Thérèse Guilbert	F	46,54%	Oui	PS	48,41%	PS	Non	25	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Saint-Martin-Boulogne	11 337	Union PS-EELV	PS	Christian Baly	H	61,30%	Non			PS	Non	27	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Sallaumines	9 747	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Vanessa Kebbas	F	5,44%	Non			UG	Non	0	0
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Wimereux	7 492	Union PS-EELV	PS	Jean-Marie Juts	H	35,57%	Oui	PS	38,65%	DVD	Non	6	
Nord-Pas-de-Calais	Pas-de-Calais	Wimille	4 276	Union PS-EELV	PS	Antoine Logié	H	59,88%	Non			PS	Non	22	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Basse-Goulaine	8 416	Union PS-EELV-PC	PS	Olivier Martin	H	37,60%	Non	PS		UD	Non	5	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Bougenais	18 899	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Joël Castex	H	9,50%	Oui	PS	37,41%	PS	Non	23	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Châteaubriant	12 640	Union PS-EELV-FdG	EELV	Bernard Gaudin	H	20,18%	Non			DVD	Non	3	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	La Chapelle-sur-Erdre	17 998	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Isabelle Verdon	F	13,20%	Oui	Autre	8,87%	PS	Non	1	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Nantes	296 027	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Pascale Chiron	F	14,55%	Oui	PS	56,22%	PS	Non	51	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Orvault	25 289	Union PS-EELV	PS	Erwan Huchet	H	40,34%	Non			UD	Non	7	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Pornic	14 704	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Philippe Gautreau	H	21,33%	Oui	Autre	16,24%	DVD	Non	2	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Rezé	40 174	Union PS-PC-UDB-EELV	PS	Gérard Allard	H	47,76%	Oui	PS	47,39%	PS	Non	29	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Saint-Brevin-les-Pins	12 737	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Stéphane Bertrand	H	10,21%	Non			DVD	Non	1	1
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Saint-Herblain	44 018	Union PS-EELV-ESHA-PC-PRG-UDB	PS	Bertrand Affilé	H	44,14%	Oui	PS	46,72%	PS	Non	32	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Saint-Nazaire	69 765	Union PS-EELV	PS	David Samzun	H	41,37%	Oui	PS	53,44%	PS	Non	38	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Saint-Sébastien-sur-Loire	26 118	Union PS-EELV	PS	Michel Caillaud	H	37,35%	Non			UDI	Non	6	
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Vertou	22 321	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Brigitte Heridel	F	10,01%	Non			DVD	Non	1	1
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Angers	153 161	Union PS-PC-EELV	PS	Frédéric Béatse	H	26,77%	Oui	PS	45,64%	UMP	Non	12	
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Avrillé	13 171	Union PS-EELV	PS	Catherine Jamil	F	34,72%	Non			UD	Non	5	
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Beaucouzé	4 994	Union PS-EELV	PS	Didier Roisnet	H	60,10%	Non			PS	Non	22	
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Bouchemaîne	6 543	Union PS-EELV	PS	Anne Sophie Hocquet de Lajartre	F	41,20%	Oui	PS	44,68%	DVD	Non	6	
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Chalonnnes-sur-Loire	6 742	Union PS-EELV	PS	Stella Dupont	F	53,67%	Non			PS	Non	23	
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Cholet	56 422	Union FdG-EELV	PG	Franck Loiseau (PG)	H	10,87%	Non			DVD	Non	0	0

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Saint-Barthélemy-d'Anjou	8 947	Union PS-EELV	PS	Dominique Provost	H	20,16%	Oui	PS	21,30%	DIV	Non	3	
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Trélazé	12 737	Union PS-EELV	PS	Marc Goua	H	62,66%	Non			PS	Non	28	
Pays de la Loire	Mayenne	Bonchamp-lès-Laval	6 029	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Michel Ferron	H	28,15%	Non			DVD	Non	4	
Pays de la Loire	Mayenne	Changé	5 822	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Michel LEPAGE	H	25,12%	Non			DVD	Non	3	
Pays de la Loire	Mayenne	Laval	54 055	Union PS-EELV-PRG-PC	PS	Jean-Christophe Boyer	H	34,52%	Oui	PS	41,07%	UD	Non	9	
Pays de la Loire	Mayenne	Montenay	1 394	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Jérôme CHARDRON	H	100,00%	Non			Autre	Non	15	
Pays de la Loire	Mayenne	Saint-Hilaire-du-Maine	849	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Chantal Grandjean	F	54,93%	Non			?	Non	1	1
Pays de la Loire	Sarthe	Allonnes	11 313	Union PC-EELV	PC	Gilles Leproust	H	50,56%	Non			PC	Non		
Pays de la Loire	Sarthe	Bazouges-sur-le-Loir	1 263	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Hervé Bois	H	38,72%	Non			DVD	Non	3	
Pays de la Loire	Sarthe	Coulaines	7 729	Union PS-EELV	PS	Christophe Rouillon	H	53,24%	Non			PS	Non	23	
Pays de la Loire	Sarthe	Fillé-sur-Sarthe	1 548	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Loïc Trideau	H	75,68%	Non			DVG	Oui	17	
Pays de la Loire	Sarthe	Gréze-sur-Roc	380	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Gérard Clément	H	86,82%	Non			?	?	1	1
Pays de la Loire	Sarthe	Le Mans	147 687	Union PS-PC-EELV	PS	Jean-Claude Boulard	H	34,74%	Oui	PS	45,74%	PS	Non	40	10
Pays de la Loire	Sarthe	Pruillé-l'Éguillé	818	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Thierry Pradier	H	41,35%	Non			?	Non	0	0
Pays de la Loire	Sarthe	Souigné-sous-Ballon	1 172	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Cyrille Froger	H	23,86%	Non			DVD	Non	1	1
Pays de la Loire	Sarthe	Surfonds	343	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Christophe Gavallet	H	21,94%	Non			?	Non	0	0
Pays de la Loire	Vendée	Aizenay	8 452	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Joël BLANCHARD	H	33,95%	Non			DVD	Non	5	
Pays de la Loire	Vendée	Chantonnay	8 634	Union PS-EELV-FdG	PS	Eric Peltanche	H	27,52%	Non			DVD	Non	4	
Pays de la Loire	Vendée	Château-d'Olonne	13 934	Union PS-EELV-PRG	PS	Anthony Pitalier	H	22,23%	Oui	PS	22,03%	UD	Non	3	
Pays de la Loire	Vendée	Foussais-Payré	1 229	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean COIRIER	H	40,59%	Non			DVD	Non	3	
Pays de la Loire	Vendée	La Chaize-le-Vicomte	3 490	Union PS-EELV	PS	Joël Mallard	H	43,01%	Non			DVD	Non	5	
Pays de la Loire	Vendée	La Ferrière	5 028	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Olivier Libaud	H	33,12%	Non			DVD	Non	4	
Pays de la Loire	Vendée	La Roche-sur-Yon	56 145	Union PS-EELV	PS	Pierre Regnault (PS sortant)	H	36,10%	Oui	PS	46,10%	UD	Non	10	
Pays de la Loire	Vendée	Les Sables-d'Olonne	14 434	Union PS-EELV	Autre	Gérard Mercier	H	12,83%	Oui	Autre	15,70%	DVD	Non	2	
Pays de la Loire	Vendée	Mortagne-sur-Sèvre	6 191	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Joël Voyau	H	41,26%	Non			DVD	Non	6	
Pays de la Loire	Vendée	Mouchamps	2 799	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Yannick Blanchard	H	33,92%	Non			DVD	Non	4	
Pays de la Loire	Vendée	Olonne-sur-Mer	14 565	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Régis Bernard	H	19,18%	Non			UD	Non	3	
Picardie	Aisne	Chézy-sur-Marne	1 369	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Marc-Herve Rey	H	35,51%	Non			DVD	Non	2	
Picardie	Aisne	Chierry	1 075	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Robert Lajeunesse	H	100,00%	Non			Autre	Non	15	
Picardie	Aisne	Hirson	9 729	Union PS-EELV	PS	Jean-Jacques Thomas	H	57,39%	Non			PS	Non	23	
Picardie	Aisne	Soissons	28 551	Union PS-EELV-PC-MRC-PRG	PS	Patrick Day	H	38,67%	Oui	PS	40,34%	DVD	Non	7	
Picardie	Aisne	Venizel	1 368	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Stéphanie Lebée	F	67,24%	Non			EELV	Oui	13	
Picardie	Oise	Beauvais	54 711	Union PS-EELV	PS	Thibault Viguier	H	22,18%	Oui	PS	26,94%	UMP	Non	6	
Picardie	Oise	Chaumont-en-Vexin	3 133	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Pierre Rambour	H	100,00%	Non			Autre	Non	23	
Picardie	Oise	Clermont	10 959	Union PS-EELV-FdG	PS	Lionel Olivier	H	47,80%	Oui	PS	55,06%	PS	Non	26	
Picardie	Oise	Compiègne	40 517	Union PS-EELV-PRG	PS	Richard Valente	H	16,75%	Non			UMP	Non	3	
Picardie	Oise	Crépy-en-Valois	14 656	Union PS-EELV	PS	Jérôme Furet	H	15,99%	Oui	PS	16,10%	DIV	Non	3	
Picardie	Oise	Maisoncelle-Saint-Pierre	161	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Michel Fontaine	H	29,00%	Non			?	Non	0	0
Picardie	Oise	Méru	13 838	Union PS-EELV	PS	Hervé De Droy	H	29,60%	Oui	PS	36,62%	DVD	Non	6	
Picardie	Oise	Saint-Martin-le-Noeud	1 071	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Philippe Hennequin	H	37,83%	Non			DIV	Non	3	
Picardie	Somme	Amiens	133 448	Union PS-PC-EELV-MRC-PRG	PS	Thierry Bonté	H	24,65%	Oui	PS	33,80%	UD	Non	9	
Picardie	Somme	Gentelles	561	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Xavier Commecy	H	68,73%	Non			?	?	1	1
Picardie	Somme	Molliens-au-Bois	344	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Nom jamais communiqué									
Poitou-Charentes	Charente	Angoulême	44 407	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Françoise Coutant	F	7,46%	Oui	PS	39,85%	UD	Non	8	
Poitou-Charentes	Charente	Cognac	19 391	Union PS-EELV	PS	Michel Gourinchas	H	42,74%	Oui	PS	49,76%	PS	Non	25	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Poitou-Charentes	Charente-Maritime	La Rochelle	77 629	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Marc Soubeste	H	6,05%	Oui	DVG	43,68%	DVG	Non	35	
Poitou-Charentes	Charente-Maritime	Saint-Jean-d'Angély	8 307	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Henoch Chauvreau	H	21,88%	Oui	Autre	14,91%	PS	Non	2	
Poitou-Charentes	Charente-Maritime	Saintes	27 075	Union PS-EELV	PS	Isabelle Pichard-Chauché	F	25,52%	Oui	PS	44,27%	PS	Non	7	
Poitou-Charentes	Deux-Sèvres	Aiffres	5 535	Union PS-EELV	EELV	Serge Morin	H	40,73%	Oui	EELV	42,37%	DVD	Non	6	
Poitou-Charentes	Deux-Sèvres	Courtières	128	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Nicolas Gamache	H	72,63%	Non			?	?	1	1
Poitou-Charentes	Deux-Sèvres	Niort	60 063	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Amaury Breuillé	H	7,62%	Non			UDI	Non	1	1
Poitou-Charentes	Deux-Sèvres	Parthenay	11 008	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Anne-Laure Blouin	F	25,15%	Oui	PS	41,90%	DVD	Non	7	
Poitou-Charentes	Vienne	Châtelleraut	32 709	Union PS-PRG-EELV-PC	PS	Michel Guérin	H	35,53%	Oui	PS	39,22%	UDI	Non	8	
Poitou-Charentes	Vienne	Naintré	5 987	Union PS-EELV	PS	Nom jamais communiqué									
Poitou-Charentes	Vienne	Poitiers	90 625	Autonomie soutenu par PG, NPA, Ensemble	EELV	Christiane Fraysse	F	15,29%	Oui	EELV	15,05%	UG	Non	4	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Antibes	76 349	Union PS-EELV	PS	Michelle Muratore	F	8,98%	Non			UD	Non	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Cagnes-sur-Mer	47 125	Union PS-EELV	PS	Michel Ghertman	H	5,27%	Non			UMP	Non	1	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Cannes	73 671	Union PS-EELV	PS	Anne Majri	F	6,24%	Non			DVD	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Carros	11 591	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Charles Scibetta	H	32,79%	Oui	Autre	39,50%	DVG	Non	23	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Grasse	52 824	Union PS-FdG-EELV / autres	PS	Paul Euzière	H	23,22%	Oui	PS	38,62%	UD	Non	9	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Mandelieu-la-Napoule	22 297	Union PRG-EELV	Autre	Chantal Maimon	F	3,58%	Non			UMP	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Menton	29 512	Union PS-EELV-Modem	PS	Pascale Gérard	F	14,48%	Oui	PS	15,35%	UD	Non	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Mouans-Sartoux	10 519	Autonomie soutenu par PS et FdG	EELV	André Aschieri	H	70,42%	Non			EELV	Oui	28	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Mougins	18 835	Autonomie soutenu par PS	EELV	Paul de Coninck	H	15,68%	Non			UD	Non	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Nice	348 195	Union PS-PC-EELV	PS	Patrick Allemmand	H	15,25%	Oui	PS	17,85%	UD	Non	6	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Valbonne	13 415	Union PS-EELV	PS	Marc Daunis	H	55,02%	Non			PS	Non	26	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Vallauris	27 631	Autonomie soutenue par PS-Modem-PRG-POC	EELV	Jean-Noël Falcou	H	10,57%	Oui	EELV	7,29%	DVD	Non	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Villeneuve-Loubet	15 228	Union PS-EELV	PS	Pierre Lienemann	H	8,10%	Non			UD	Non	1	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Aix-en-Provence	144 274	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	François Hamy	H	4,88%	Non			UMP	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Allauch	20 478	Union PS-EELV-PRG	PS	Rolland Povinelli	H	48,29%	Oui	PS	55,07%	PS	Non	28	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Arles	53 660	Union PG-EELV-NPA-GA	Autre	Christian Lhere	H	3,93%	Non			UG	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Aubagne	46 318	Union FdG-PS-EELV	PC	Daniel Fontaine	H	37,29%	Oui	PC	40,88%	UD	Non	9	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Auriol	12 017	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Alain Goléa	H	9,27%	Non			DVG	Non	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Bouc-Bel-Air	14 118	Union PS-PC-EELV	PS	Marie-Christine Oberlinkels	F	15,25%	Oui	PS	30,78%	UMP	Non	5	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Gardanne	20 828	Union PS-EELV	PS	Jean Brice Garella	H	27,90%	Oui	PS	39,01%	FdG	Non	7	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Gémenos	6 268	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Yves Petit	H	13,51%	Non			DVD	Non	2	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Istres	44 136	Union PG-EELV	PG	Vincent Lemassu	H	14,11%	Oui	PG	10,75%	DVG	Non	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	La Ciotat	34 161	Union PS-EELV-PC	PC	Karim Ghendouf	H	21,28%	Oui	PC	22,63%	UD	Non	4	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille	850 726	Union PS-EELV	PS	Patrick Mennucci	H	20,77%	Oui	PS	31,09%	UD	Non		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille 11-12e Arrondissement	117 902	Union PS-EELV-Modem	PS	Christophe Masse	H	16,63%	Oui	PS	23,36%	UD	Non	3	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille 13e/14ème Arrondissement	152 635	Union PS-EELV-Modem	PS	Garo Hosvepian	H	21,66%	Oui	PS	32,52%	FN	Non	5	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille 15e Arrondissement	98 325	Union PS-EELV-Modem	PS	Samia Ghali	F	31,71%	Oui	PS	45,54%	PS	Non	17	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille 1er Arrondissement	74 942	Union PS-EELV-Modem	PS	Patrick Menucci	H	26,96%	Oui	PS	40,50%	UD	Non	5	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille 3e Arrondissement	69 661	Union PS-EELV-Modem	PS	Eugène Caselli	H	17,46%	Oui	PS	32,64%	UD	Non	3	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille 4e-5e Arrondissement	94 986	Union PS-EELV-Modem	PS	Marie Arlette Carlotti	F	24,66%	Oui	PS	33,39%	UD	Non	4	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille 6e-8ème Arrondissement	121 725	Union PS-EELV-Modem	PS	Annie Lévy Mozziconacci	F	19,08%	Non			UD	Non	3	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille 9e-10e Arrondissement	129 191	Autonomie soutenu par PS et Modem	EELV	Karim Zeribi	H	15,28%	Oui	EELV	22,20%	UD	Non	3	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Martigues	48 295	Union FdG-PS-EELV	PC	Gaby Charroux	H	49,90%	Oui	PC	58,53%	PC	Non	34	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Miramas	25 720	Union FdG-EELV-NPA-FASE	PG	Cécile Dumas	F	9,47%	Non			DVG	Non	1	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Plan-de-Cuques	11 049	Union PS-EELV	PS	Maria Ignacio	F	5,11%	Non			DVD	Non	0	0

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Saint-Martin-de-Crau	11 601	Union PS-EELV-Modem	PS	Guy Bono	H	26,51%	Non			DVG	Non	4	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Saint-Rémy-de-Provence	11 033	Union PS-EELV	PS	Hervé Chérubini	H	45,08%	Oui	PS	50,18%	PS	Non	25	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Salon-de-Provence	43 507	Union FdG-EELV-Citoyens	PC	Olivier Lopez	H	4,13%	Non			UMP	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Vitrolles	35 229	Union PS-EELV-PC	PS	Loïc Gachon	H	33,51%	Oui	PS	47,02%	PS	Non	29	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Briançon	12 334	Union PS-FdG-EELV	PS	Gérard Fromm	H	35,95%	Oui	PS	52,72%	PS	Non	25	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Gap	42 523	Union FASE-EELV	Autre	Jean-Claude Eyraud	H	12,31%	Oui	Autre	11,21%	DVD	Non	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Guillestre	2 418	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Bernard Leterrier	H	59,26%	Non			EELV	Oui	15	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Puy Saint André	483	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Pierre Leroy	H	80,83%	Non			?	Non	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Draguignan	38 357	Union PS-EELV-MRC-PRG	PS	Patrick Seror	H	8,60%	Non			DVD	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Fréjus	53 069	Union PS-EELV	PS	Elsa Di Méo	F	15,58%	Non			FN	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Hyères	55 774	Union PS-EELV-FdG	PS	William Seemuller	H	15,12%	Oui	PS	11,33%	UD	Non	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	La Crau	17 270	Autonomie soutenu par PS et FdG	EELV	René Millot	H	11,43%	Non			UD	Non	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	La Garde	25 972	Union PS-MRC-EELV-PRG	Autre	Joël Canapa	H	22,18%	Non			UD	Non	4	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	La Seyne-sur-Mer	63 452	Union PS-PC-EELV-MRC-PRG-POC	PS	Marc Vuillemot	H	29,26%	Oui	PS	40,15%	PS	Non	35	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Le Lavandou	5 429	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Laurent Felizia	H	24,08%	Non			UMP	Non	3	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Le Pradet	11 684	Union PS-EELV-Citoyens	Autre	Bernard Pèzery	H	28,48%	Oui	Autre	43,73%	UD	Non	7	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Roquebrune-sur-Argens	12 577	Union PS-EELV-PC	PS	Martine Bouvard	F	7,35%	Non			UMP	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	14 990	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Alain Decanis	H	30,52%	Oui	Autre	40,26%	UMP	Non	6	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Saint-Raphaël	34 163	Union PS-EELV	PS	Jean-Pierre Meynet	H	10,73%	Non			UMP	Non	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Sanary-sur-Mer	16 070	Union PS-EELV-PC	PC	Jean-Pierre Meyer	H	7,22%	Non			DVD	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Six-Fours-les-Plages	34 838	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Josiane Tognetti	F	6,48%	Non			UMP	Non		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Sollès-Pont	11 702	Autonomie soutenu par PS et PC	EELV	Jean-Pierre Luquand	H	20,39%	Oui	EELV	21,90%	DVD	Non	3	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Toulon	166 242	Union PS-EELV-MUP	PS	Robert Alfonsi	H	10,12%	Non			UD	Non	3	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Vidauban	10 762	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Fabrice Gomez	H	14,10%	Non			UMP	Non	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Avignon	92 078	Union PS-EELV	PS	Cécile Helle	F	29,54%	Oui	PS	47,48%	PS	Non	40	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Carpentras	29 915	Union PS-EELV	PS	Francis Adolphe	H	37,33%	Oui	PS	44,46%	PS	Non	26	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Cavaillon	25 966	Autonomie soutenu par PS et FdG	EELV	Olivier Florens	H	17,56%	Oui	EELV	12,90%	DVD	Non	2	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	L'Isle-sur-la-Sorgue	19 579	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Catherine Legier	F	15,25%	Oui	EELV	10,34%	UMP	Non	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Le Pontet	17 096	Union PS-EELV-PCF-Radicaux	PS	Miliani Makhechouche	F	13,12%	Non			FN	Non	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Le Thor	8 578	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jacques Olivier	H	32,13%	Oui	EELV	31,97%	DIV	Non	4	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Pertuis	19 406	Union PS-EELV-PC	PS	Fabien Perez	H	27,24%	Oui	PS	40,12%	DVD	Non	7	
Rhône-Alpes	Ain	Ambérieu-en-Bugey	14 347	Union PS-PC-PRG-EELV	PS	Josiane Exposito	F	20,81%	Oui	PS	21,73%	DVD	Non	3	
Rhône-Alpes	Ain	Belley	9 177	Union PS-EELV	PS	Jean-Marc Foginini	H	42,15%	Oui	PS	48,83%	DVD	Non	7	
Rhône-Alpes	Ain	Bourg-en-Bresse	41 896	Union PS-PC-EELV	PS	Jean-François Debat	H	50,64%	Non			PS	Non	30	
Rhône-Alpes	Ain	Ferney-Voltaire	8 654	Union PS-EELV	PS	François Meylan	H	42,50%	Oui	PS	49,55%	DVD	Non	7	
Rhône-Alpes	Ain	Nattages	588	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Claude Comet	F	58,24%	Non						1
Rhône-Alpes	Ain	Ornex	3 883	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jacques Mercier	H	48,18%	Non			DVD	Non	6	
Rhône-Alpes	Ain	Pérouges	1 237	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Paul Vernay	H	39,43%	Oui	EELV	42,65%	EELV	Oui	11	
Rhône-Alpes	Ardèche	Annonay	17 085	Union FdG-EELV	PG	Patric Frappat	H	8,42%	Non			UG	Non	1	0
Rhône-Alpes	Ardèche	Aubenas	12 485	Union FdG-EELV-Alternatifs	PG	Martine Dubois	F	15,73%	Non			UD	Non	2	
Rhône-Alpes	Ardèche	Lagorce	1 069	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Hervé Ozil	H	57,55%	Non			EELV	Oui	12	
Rhône-Alpes	Ardèche	Privas	8 732	Union PS-EELV-PC	PS	Yves Chastan	H	28,73%	Oui	PS	39,69%	UD	Non	6	
Rhône-Alpes	Ardèche	Rocles	256	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Alain Gibert	H	81,53%	Non			?	?		1
Rhône-Alpes	Ardèche	Saint-André-Lachamp	147	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Christian Moyersoien	H	33,57%	Non			?	Non	0	0
Rhône-Alpes	Ardèche	Saint-Sauveur-de-Montagut	1 171	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Véronique Rousselle	F	34,15%	Oui	EELV	35,53%	DVG	Non	2	

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Rhône-Alpes	Ardèche	Tournon-sur-Rhône	11 314	Union PS-EELV-PC-PRG	PS	Mauricette Crouzet	F	34,53%	Non			UD	Non	5	
Rhône-Alpes	Ardèche	Viviers	3 991	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	François Louvet	H	9,79%	Non			DVD	Non	0	0
Rhône-Alpes	Drôme	Bourg-lès-Valence	19 499	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Nom jamais renseigné									
Rhône-Alpes	Drôme	Chabeuil	6 950	Autonomie soutenu par PG	EELV	Marie-Françoise Henry	F	8,24%	Non			PS	Non		
Rhône-Alpes	Drôme	Die	4 683	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Didier Jouve	H	19,64%	Oui	EELV	8,72%	MDM	Non	1	1
Rhône-Alpes	Drôme	Dieulefit	3 180	Union PS-EELV	PS	Christine Priotto	F	52,85%	Non			PS	Non	18	
Rhône-Alpes	Drôme	Livron-sur-Drôme	9 105	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Robert Boisseau	H	11,23%	Non			UDI	Non	0	0
Rhône-Alpes	Drôme	Montélimar	36 713	Union PS-PC-EELV	PS	Johannes Matti	H	29,99%	Non			UDI	Non	6	
Rhône-Alpes	Drôme	Montjoux	335	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Philippe Berrard	H	59,66%	Non			?	?	1	1
Rhône-Alpes	Drôme	Romans-sur-Isère	34 450	Union PS-EELV	PS	Philippe Dresin	H	38,93%	Oui	PS	42,79%	DVD	Non	8	
Rhône-Alpes	Drôme	Saint-Martin-en-Vercors	426	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Nom jamais renseigné									
Rhône-Alpes	Drôme	Valence	64 919	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Patrick Royannez Michèle Rivasi	H F	11,13%	Oui	PS	40,35%	UD	Non	10	
Rhône-Alpes	Isère	Bilieu	1 321	Union PS-EELV	PS	Jean-Yves Penet	H	53,75%	Non			PS	Non	12	
Rhône-Alpes	Isère	Bourgoin-Jallieu	27 049	Union PS-EELV	PS	André Borne	H	28,77%	Oui	PS	33,15%	UMP	Non	6	
Rhône-Alpes	Isère	Charnècles	1 522	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Nadine Reux	F	27,49%	Oui	EELV	19,44%	UG	Non	1	1
Rhône-Alpes	Isère	Claix	7 780	Union PS-EELV	PS	Michel Cuaresma	H	29,59%	Oui	DIV	47,65%	DVD	Non	7	
Rhône-Alpes	Isère	Crolles	8 669	Union PS-EELV-PC	PS	Philippe Lorimier	H	63,60%	Non			PS	Non	24	
Rhône-Alpes	Isère	Échirolles	36 298	Union PS-EELV-Modem	PS	Laurent Berthet	H	17,91%	Oui	PS	14,19%	UG	Non	3	
Rhône-Alpes	Isère	Eybens	9 891	Autonomie / Liste citoyenne	Autre	Francie Megevand	F	40,70%	Oui	Autre	46,76%	Autre	Non	22	
Rhône-Alpes	Isère	Fontaine	22 454	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Caroline Handschoewercker	F	5,99%	Oui	PS	30,26%	FG	Non	5	
Rhône-Alpes	Isère	Grenoble	159 953	Autonomie soutenu par PG	EELV	Eric Piolle	H	29,41%	Oui	EELV	40,03%	EELV	Oui	42	
Rhône-Alpes	Isère	La Tronche	6 635	Union PS-EELV	PS	Bertrand Spindler	H	37,66%	Oui	PS	50,26%	PS	Non	22	
Rhône-Alpes	Isère	Lans-en-Vercors	2 648	Union PS-EELV	PS	Jean-Paul Gouttenoire	H	43,13%	Non			DIV	Non	5	
Rhône-Alpes	Isère	Le Pont-de-Claix	11 259	Union PS-EELV	PS	Christophe Ferrari	H	50,73%	Non			PS	Non	25	
Rhône-Alpes	Isère	Le Touvet	2 987	Union PS-EELV	PS	Laurence Thery	F	57,52%	Non			PS	Non	18	
Rhône-Alpes	Isère	Mens	1 421	Union PS-EELV	PS	Jean-Paul Mauberret	H	43,39%	Non			DIV	Non	3	
Rhône-Alpes	Isère	Meylan	18 357	Union PS-EELV	PS	Philippe Cardin	H	38,53%	Oui	PS	43,76%	UMP	Non	7	
Rhône-Alpes	Isère	Moirans	7 874	Union PS-EELV	PS	Pascal Mariotti	H	28,83%	Non			DVD	Non	4	
Rhône-Alpes	Isère	Saint-Égrève	16 390	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Laurent Amadiou	H	17,29%	Non			DVG	Non	3	
Rhône-Alpes	Isère	Saint-Martin-d'Hères	37 484	Union PS-EELV	PS	Philippe Serre	H	31,35%	Oui	PS	36,81%	UG	Non	7	
Rhône-Alpes	Isère	Seyssinet-Pariset	12 417	Union PS-EELV	PS	Guillaume Lissy	H	46,36%	Non			DVD	Non	7	
Rhône-Alpes	Isère	Vienne	29 596	Union PS-EELV-FdG	PS	Jacques Thoizet	H	35,96%	Non			UMP	Non	6	
Rhône-Alpes	Isère	Vizille	7 912	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Lionel Coiffard	H	31,30%	Oui	EELV	44,47%	MDM	Non	6	6
Rhône-Alpes	Isère	Voiron	20 260	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Olivier Finet	H	6,77%	Oui	PS	43,38%	UMP	Non	7	
Rhône-Alpes	Loire	Firminy	17 232	Union PC-EELV	PC	Marc Petit	H	43,97%	Oui	PC	47,41%	PC	Non	25	
Rhône-Alpes	Loire	La Talaudière	6 609	Union PS-EELV-FdG	PS	Pascal Garrido	H	100,00%	Non			PS	Non	29	
Rhône-Alpes	Loire	Le Chambon-Feugerolles	12 654	Union PS-EELV-FdG	PS	Jean Ducher	H	19,50%	Non			DVD	Non	3	
Rhône-Alpes	Loire	Roanne	37 527	Union FdG-EELV	PC	Gérard Philippon	H	5,69%	Non			UD	Non	0	0
Rhône-Alpes	Loire	Saint-Chamond	36 009	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Alain Barbasso	H	5,64%	Oui	PS	36,99%	DVD	Non	7	
Rhône-Alpes	Loire	Saint-Étienne	173 256	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Olivier Longeon	H	5,41%	Oui	PS	40,50%	UD	Non	12	
Rhône-Alpes	Loire	Unieux	8 854	Union PS-EELV-FdG	PC	Christophe Faverjon	H	41,24%	Oui	PC	43,01%	PC	Non	21	
Rhône-Alpes	Rhône	Bron	38 371	Union PS-PC-EELV	PS	Annie Guillemot	F	30,11%	Oui	PS	36,71%	PS	Non	27	
Rhône-Alpes	Rhône	Caluire-et-Cuire	42 075	Union PS-EELV	PS	Fabrice Matteucci	H	20,95%	Non			UMP	Non	4	
Rhône-Alpes	Rhône	Chassieu	9 876	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Joëlle Percet	F	13,05%	Oui	EELV	11,02%	DVD	Non	1	1

Résultats Municipales 2014

Région	Département	Ville	Population	Stratégie	Parti de la TdL	Nom de la TdL	S	Score T1	T2	TdL T2	Score T2	Vainqueur	Maire EELV	Elus	Elus EELV
Rhône-Alpes	Rhône	Corbas	10 736	Union PS-EELV	PS	Jean-Claude Talbot	H	42,10%	Oui	PS	44,27%	PS	Non	24	
Rhône-Alpes	Rhône	Duerne	798	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jean-Claude Picard	H	96,51%	Non			?	?	1	1
Rhône-Alpes	Rhône	Feyzin	9 403	Union PS-EELV	PS	Murielle Laurent	F	74,21%	Non			PS	Non	26	
Rhône-Alpes	Rhône	Francheville	13 238	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Cyril Kretzschmar	H	12,83%	Oui	PS	46,11%	UD	Non	7	
Rhône-Alpes	Rhône	Grigny	9 201	Autonomie soutenu par PS, PRG, MRC	EELV	Estelle Melri	F	17,63%	Oui	EELV	7,26%	DVD	Non	1	1
Rhône-Alpes	Rhône	Limas	4 573	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Thierry Girardot	H	25,99%	Non			DVD	Non	3	3
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon	484 344	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Etienne Tête Emeline Baume	H F	8,90%		PS			Non		
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon 01	29 874	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Emeline Baume	F	11,28%	Oui	EELV	31,35%	FG	Non	2	
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon 02	31 131	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Amaurio Rubio	H	6,06%	Oui	PS	36,72%	UD	Non	2	
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon 03	98 976	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Françoise Chevallier	F	9,80%	Oui	PS	53,82%	PS	Non	19	
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon 04	36 247	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Etienne Tête	H	11,87%	Oui	PS	47,03%	PS	Non	8	
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon 05	48 073	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Maxime Huré	H	8,17%	Oui	PS	48,47%	PS	Non	12	
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon 06	49 764	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Frédérique Jarret	F	6,19%	Non			UD	Non	0	0
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon 07	74 527	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Bruno Charles	H	10,88%	Oui	PS	58,08%	PS	Non	14	
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon 08	81 977	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Patrick Odiard	H	7,74%	Oui	PS	53,30%	PS	Non	19	
Rhône-Alpes	Rhône	Lyon 09	49 216	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Fatiha Benahmed	F	7,54%	Oui	PS	59,59%	PS	Non	15	
Rhône-Alpes	Rhône	Oullins	25 514	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Chantal Kerlan	F	8,96%	Non			UD	Non	1	1
Rhône-Alpes	Rhône	Rillieux-la-Pape	30 387	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Yves Durieux	H	4,82%	Non			UD	Non	0	0
Rhône-Alpes	Rhône	Saint-Fons	17 150	Autonomie soutenu par Modem	EELV	Ahmed Benferat	H	13,09%	Oui	PS	39,68%	DVD	Non	6	
Rhône-Alpes	Rhône	Saint-Priest	43 017	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Véronique Moreira	F	6,79%	Oui	PS	39,95%	UMP	Non	8	
Rhône-Alpes	Rhône	Sainte-Foy-lès-Lyon	22 108	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Monique Cosson	F	12,72%	Oui	EELV	17,66%	UD	Non	3	
Rhône-Alpes	Rhône	Tarare	10 757	Union PS-EELV-FdG	PS	Dalila Wendling	F	5,75%	Non			DVD	Non	1	0
Rhône-Alpes	Rhône	Vaulx-en-Velin	43 298	Union PC-EELV	PC	Bernard Genin	H	26,10%	Oui	PC	39,24%	PS	Non	8	
Rhône-Alpes	Rhône	Vénissieux	60 744	Union PC-EELV	PC	Michèle Picard	F	30,72%	Oui	PC	37,64%	PC	Non	34	
Rhône-Alpes	Rhône	Villefranche-sur-Saône	36 218	Union FdG-PS-EELV	PC	Daniel Lebaïl	H	16,55%	Oui	PC	15,02%	UD	Non	28	
Rhône-Alpes	Rhône	Villeurbanne	146 578	Autonomie soutenu par PG	EELV	Béatrice Vessiller	F	15,81%	Oui	EELV	13,65%	UG	Non	3	3
Savoie	Haute-Savoie	Annecy	53 013	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	François Astorg	H	10,59%	Oui	PS	25,73%	UD	Non	6	
Savoie	Haute-Savoie	Annecy-le-Vieux	20 920	Union PS-EELV-Modem	PS	Jean-Jacques Pasquier	H	37,22%	Non			UD	Non	6	
Savoie	Haute-Savoie	Faverge	7 238	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Jeannie Tremblay	F	26,80%	Oui	EELV	24,48%	DVD	Non	3	
Savoie	Haute-Savoie	Thonon-les-Bains	35 290	Autonomie / Liste citoyenne	EELV	Elisabeth Charmot	F	6,13%	Non			DVD	Non	0	
Savoie	Savoie	Aix-les-Bains	29 279	Union EELV-FdG-MRC	PC	Fabrice Maucci	H	11,96%	Non			UD	Non	2	
Savoie	Savoie	Albertville	19 662	Union PS-EELV-Modem/société civile	PS	Noëlle Aznar-Molliex	F	27,37%	Oui	PS	33,91%	DVD	Non	6	
Savoie	Savoie	Chambéry	60 299	Union PS-EELV	PS	Bernadette Laclais	F	35,99%	Oui	PS	45,26%	UD	Non	10	